

TRAGÉDIE DU TU-144

"Non. Mais mon Dieu. Qu'est-ce qu'il fait là"

Par DONAT VALOIS

PARIS (PC) — "Non. Mais mon Dieu. Qu'est-ce qu'il fait là?" s'est exclamé, dimanche après-midi, M. Alex Veyssière, fonctionnaire du ministère canadien de l'Industrie et du Commerce, quelques secondes avant que le Tupolev-144 ne s'écrase au sol à quelques milles de l'aéroport du Bourget, en banlieue de Paris.

A ce moment-là, le supersonique soviétique piquait "comme un avion de chasse", raconte M. Patrick Robert, officier d'information du service commercial de l'ambassade du Canada à Paris.

MM. Veyssière et Robert, chargés d'information au pavillon que le Canada présentait au 30ème salon international de l'aéronautique et de l'espace, à sa dernière journée, au Bourget, se trouvaient au chalet du Canada sis en bordure de la piste de l'aéroport. Ils regardaient les performances aériennes des appareils militaires et civils les plus

impressionnants au monde et appartenant aux différents pays qui ont participé au salon, l'événement le plus important du genre.

Quelques minutes plus tôt, ils avaient admiré le Concorde en action, le supersonique franco-britannique et grand rival du Tupolev soviétique.

Le Tu-144 venait, au grand émerveillement des dizaines de milliers de spectateurs, de faire "un passage à basse altitude" devant les différents chalets des pays participants, le long de la piste.

"A la limite, dit M. Robert, on aurait pu croire qu'il voulait atterrir".

Puis, il a repris de l'altitude et, soudainement, il a grimpé en flèche, presque à la verticale. Quelques secondes plus tard, on a eu l'impression qu'il atteignait "le sommet de son ascension" et qu'il basculait vers l'avant. C'est alors qu'il a commencé à piquer vers le sol.

Les spectateurs, étonnés de ces manœuvres, les comparaient avec celles du Concorde. Puis, tout à coup, un cri de foule, l'appareil, qui piquait vers le sol, venait de prendre feu et de commencer à se démanteler.

La foule commençait à peine à réagir que déjà le supersonique avait précipité dans la mort ses six membres d'équipage et une dizaine d'habitants de Goussainville, petite localité sise près du Bourget où le Tu-144 s'était écrasé.

La voix qui décrivait les appareils en vol de présentation s'était tue et une épaisse fumée s'élevait des lieux de la catastrophe qui a fait, outre les morts, une trentaine de blessés et a dévasté une vingtaine d'habitations.

C'était la première fois que l'Union soviétique acceptait de présenter au public occidental son supersonique Tupolev 144, pesant 180 tonnes et pouvant transporter 140 passagers à une vitesse d'environ 1,500 milles à l'heure.



Une dizaine de maisons ont été démolies.

L'enquête a déjà débuté

Par MARK BLACKBURN

PARIS Reuter — La commission d'enquête franco-soviétique chargée de déterminer les causes de l'accident du prototype soviétique Tupolev-144 lors de la journée de clôture du salon du Bourget devait commencer ses travaux aujourd'hui.

Mais l'attention du public se tourne généralement vers la petite localité de Goussainville, durement touchée en la circonstance puisque, selon le dernier bilan, neuf de ses habitants ont trouvé la mort et 26 autres ont été blessés.

Les six Soviétiques qui se trouvaient à bord de l'appareil ont tous été tués.

La partie avant du fuselage s'est éparpillée sur un groupe de pavillons, des morceaux d'une aile se sont écrasés dans la cour de l'hôtel de ville, et d'autres débris ont traversé les toits d'une dizaine de maisons et se sont répandus dans une école.

Un garçon qui jouait devant chez lui a eu la tête attachée par des débris du prototype et une pièce de métal pesant plusieurs tonnes est venue frapper un réservoir de pétrole, le faisant exploser, ce qui a provoqué des incendies dans plusieurs maisons.

L'électricité est restée coupée à Goussainville jusque dans la soirée de dimanche. Les voitures de pompiers et les ambulances parcouraient les rues de la ville.

Au nom de ses 13.000 administrés, M. Gaston, maire de la localité, a exprimé la colère des habitants de la ville: "Les responsables sont ceux qui ont permis aux organisateurs de tenir une fête aérienne dans des conditions pareilles".

Goussainville se trouve à une dizaine de kilomètres au nord du Bourget où le meeting aérien avait lieu, et M. Gaston a déclaré qu'il avait déjà élevé des protestations contre l'organisation de telles manifestations à proximité de zones à forte concentration de population.

Néanmoins, le ministre français des Armées, M. Robert Galley, a déclaré que le salon du Bourget, au cours du

Le père des "TU" n'aura pas vu cela

MOSCOU (AFP) — L'académicien André Tupolev, le père de toute la famille des "TU" soviétiques, n'aura pas vu l'accident survenu au dernier-né de ses appareils, le TU-144, dimanche au Bourget. André Tupolev est mort en effet le 23 décembre 1972 à Moscou à l'âge de 84 ans.

Dans son bureau d'études, le Tsagui, qu'il a dirigé pendant un demi-siècle, le célèbre constructeur soviétique, a dessiné les plans de l'ANT-1, puis le TU-104, premier avion à réaction pour passagers, suivi par la série des TU-124, TU-134, TU-154 et enfin le supersonique TU-144.

L'académicien soviétique avait assisté au 29ème Salon international de l'aéronautique et de l'espace, en 1971, avec son fils Alexis Tupolev, qui a pris la relève de son père.

Sans aucun doute, André Tupolev, plus qu'aucun autre constructeur aéronautique soviétique, aurait été profondément affecté par la catastrophe qui s'est produite au Bourget, en voyant le plus beau fleuron des nombreux prototypes qu'il mit au point s'écraser, à l'étranger, devant quelque 300.000 spectateurs.

quel sont présentés nombre d'appareils tant français qu'étrangers, aurait lieu à nouveau.

"Il est impensable qu'une manifestation internationale d'une telle envergure puisse être supprimée", a-t-il affirmé.

Il a ajouté que le ministère de la Défense nationale allait ouvrir une enquête en collaboration avec les autorités soviétiques et a laissé entendre que la question des conditions de sécurité pourrait être envisagée d'un autre côté.

L'accident s'est produit au moment où le TU-144 effectuait une démonstration similaire faite par son "cousin" franco-britannique Concorde.

Le prototype venait de faire un atterrissage "on-off", manœuvre au cours de laquelle un avion effleure la piste et reprend immédiatement l'air.

Mais au lieu d'effectuer cette manœuvre avec souplesse, le pilote, Mikhail Kozlov, a redressé brusquement son engin, s'en est allé pour un large virage à gauche et est monté en chandelle.

Il a ensuite amorcé une descente en piqué. L'aile gauche s'est d'abord détachée, puis l'aile droite. A environ 30 mètres du sol, le fuselage de l'avion s'est pratiquement désintégré et les fragments incandescents se sont éparpillés vers le sol.

M. André Turcat, pilote d'essai du prototype français de Concorde, a déclaré qu'il pensait que Kozlov avait perdu la maîtrise de son appareil.

Dans certains milieux français de l'aviation, on a émis l'hypothèse suivante: le pilote aurait tenté de mettre les gaz parce qu'il se trouvait en situation de perte de vitesse, et l'accident aurait eu lieu pendant cette manœuvre. Il aurait été causé par la pression exercée contre la carlingue et les ailes en raison du changement brutal de vitesse et de position.

Ceci aurait entraîné sa désintégration, ajoute-t-on de même source.



Débris du "TU".

(Photos UPI)

Pas d'élections partielles dans Missisquoi

CHICOUTIMI (P.C.) — Il n'y aura pas d'élections partielles cet été dans le comté de Missisquoi, comté libéral.

Sommaire

Classées	12
D'un océan à l'autre	8
Décès	13
Horoscope	13
La Belle Province	6
La famille	5
Le monde	7
Menu du Jour	2
Mots croisés	13
Opinions	4
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Sports	9-10-11

vacant à la mort de M. Jean-Jacques Bertrand, a annoncé dimanche le premier ministre Robert Bourassa devant les journalistes de la région de Chicoutimi, lors de son passage au Saguenay-Lac St-Jean, en fin de semaine.

M. Bourassa, qui a également participé hier au congrès régional de son parti à Alma, a expliqué que la saison estivale n'a jamais été propice à la tenue d'élections et que c'est pour cette raison qu'il n'y aurait pas de scrutin cet été dans ce comté.

Répondant à l'ultimatum du chef du Ralliement créditiste qui l'avait mis au défi de déclencher des élections partielles dans Missisquoi, M. Bourassa a dit que M. Dupuis connaissait lui aussi la tradition de ne pas tenir d'élections en été au Québec. "La population me blâmerait si je le faisais. Je pourrais être accusé de manquer à la démocratie", a soutenu le premier ministre.

De toute façon, le comté de Missisquoi est appelé à disparaître de la carte électorale pour se fusionner au comté de Brûlé, a-t-il ajouté. "Ce ne serait pas intéressant pour un député d'être élu et de ne pas avoir de comté par la suite lors de l'élection générale", a-t-il dit d'un air moqueur.

Dans un autre ordre d'idées, le chef du gouvernement québécois a accusé M. René Lévesque d'inventer des sondages selon les régions qu'il visite. Pour M.

Bourassa, ce n'est pas une façon honnête de faire de la politique puisqu'il ne peut dire par qui sont faits les sondages.

Évoquant la possibilité d'un Québec indépendant, M. Bourassa a par ailleurs déclaré que "Si M. Lévesque n'a pas été capable, avec l'aide de ses économistes, de soumettre le budget de ce que serait un Québec indépendant, comme il l'a promis dans son manifeste l'an dernier, c'est qu'il se rend compte que cette option d'indépendance est irréaliste et dangereuse pour les Québécois. Quant à moi, je serai en mesure de démontrer que la prospérité collective et individuelle des Québécois serait sérieusement affectée et ne résisterait pas au programme du P.Q."

la météo

Région de Québec: Mardi, on prévoit quelques averses... et de la chaleur. Minimum cette nuit: 45. Mardi, maximum de 70 à 75.

Le comté de Portneuf a choisi ses athlètes

par Eddie LABRIE

Une centaine d'athlètes du comté de Portneuf se sont classés, en fin de semaine, en vue d'une compétition inter-régionale qui se déroulera dimanche prochain à Charlesbourg.

Ce concours athlétique comprenait vingt-deux épreuves dont le saut en longueur, le saut en hauteur, le triple-saut, la lancer du javelot, le lancer du poids, le lancer du disque, ainsi que de la course à pied.

Quelque 254 jeunes de 12 à 18 ans provenant des cinq écoles secondaires de la Région de Portneuf, soit Donnacona, Saint-

Raymond, Pont-Rouge, Saint-Marc-des-Carrières et Saint-Casimir ont pris part à ces jeux, qui ont eu lieu à Pont-Rouge, samedi, et ce, pour la troisième année consécutive. Ce concours athlétique, qui existe depuis 4 ans, était sous la responsabilité de Gérard Galestrosi, de la polyvalente de Donnacona.

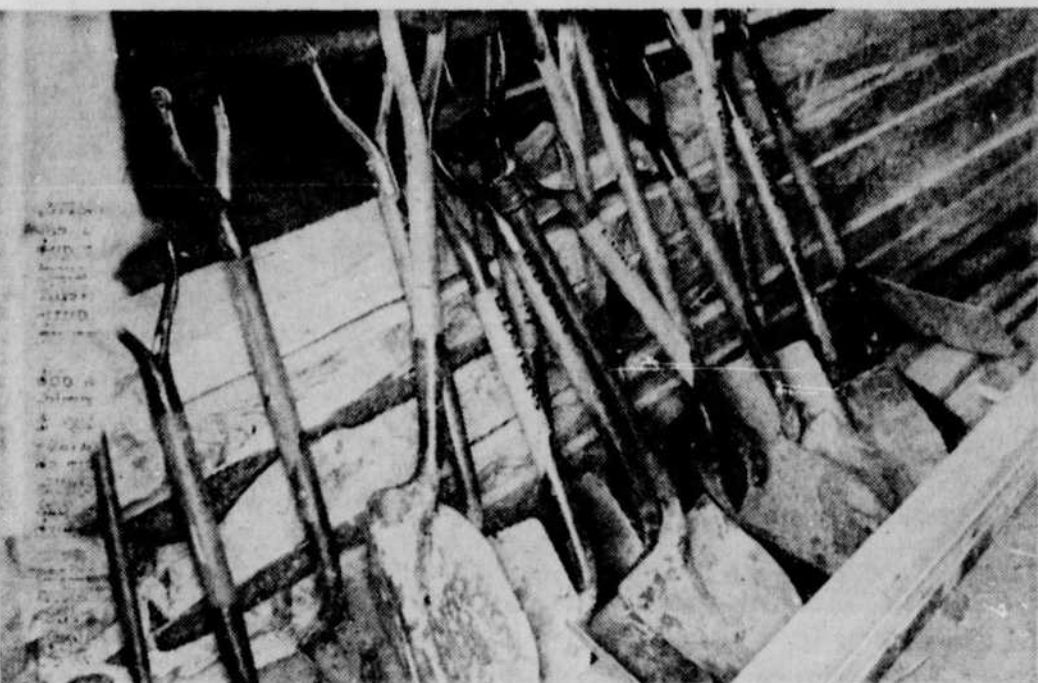
Meilleurs athlètes

Chez les benjamins, Louis-Antoine Laroche, de Pont-Rouge, a été choisi le meilleur athlète dans cette catégorie. Chez les benjamins, l'honneur est allé à Martine Frenette, de Pont-

Rouge. Chez les cadets, Michel Fontaine, de Donnacona, a remporté la palme. Chez les cadets, on a opté pour Carole Perron, de Donnacona. Du côté juvénile (garçons et filles), Christian Alain, de Donnacona, et Louise Bourassa, de Donnacona également, ont récolté les honneurs.

L'athlète de la journée

Enfin, Christian Alain a été choisi l'athlète de la journée chez les garçons, alors que chez les filles, les juges ont voté pour Carole Perron. Ces deux écoliers se sont vus remettre une trophée.



Les nombreuses pelles n'ont trouvées que très peu de mains pour les utiliser. (Photo L'Action-Québec, Mario Roy)



Ceux qui étaient au rendez-vous, cependant travaillaient. (Photo L'Action-Québec, Mario Roy)

Manseau: ils étaient peu nombreux mais tous ont bien travaillé

Par Raymond AUBRY

Si l'on s'en rapporte à la corvée de samedi à Manseau, on ne peut pas dire que ce moyen d'entraide stasiste le même enthousiasme d'il y a une vingtaine d'années alors que plusieurs centaines de personnes d'une région se réunissaient pour venir en aide à l'un de leurs concitoyens, victime d'un désastre quelconque.

Était-ce que la corvée ne soit pas organisée à la suite d'un tel désastre? Était-ce que les gens soient devenus plus apathiques? Était-ce encore à cause de la température plus ou moins clémente de la journée.

Toujours est-il que la corvée de Manseau n'a réussi à attirer qu'une dizaine de personnes (hommes les journalistes) dont la majorité était les instigateurs de la coopérative, et les deux députés du coin, l'ancien ministre unioniste de l'Agriculture, Clément Vincent (Nico-

let) et le député créditiste de Lotbinière, M. J.-L. Beland.

Toutefois, même si le fiasco de samedi a donné un dur coup aux coopérateurs, ces derniers ne se sont pas laissés abattre et ont mis la main à la pâte. Ils ont bien l'intention de terminer les cinq premières serres, qui tiendront lieu de serres-écoles, pour le 1er août et ils sont assurés dans leur travail de la coopération d'une vingtaine de groupes à travers la province qui viendront chacun donner une journée de leur temps.

Quant à la participation des citoyens de Manseau, les organisateurs croient que si les notables de la place donnaient leur appui au projet, les autres citoyens suivraient en grand nombre. Dans un endroit comme Manseau a dit l'un d'eux, tout marche en fonction de la politique et il faut d'abord que les hommes qui s'occupent plus activement de politique bougent d'abord avant que les autres embarquent.

Actuellement, une des serres est en construction en atelier et le bois pour construire les quatre autres est prêt à être employé. Pour les frais des

cinq premières serres, ils ont dû recourir au \$1,000 de salaire que M. Pierre Allard, animateur au Centre social de Nicolet devait retirer, pour mettre en marche le projet de Manseau.

Prêt de \$14,000

Quant aux quinze autres serres qui seront construites à l'automne pour réaliser la première étape des 100 serres prévues, leur coût sera défrayé au moyen d'un prêt sans intérêt que doit consentir le ministère du Travail, prochainement. Ce prêt qui se chiffre à environ \$14,000 sera versé par le ministère, en raison des emplois que créera le projet.

Par la suite, soit au cours des deux prochaines années qui doivent voir la réalisation de tout le projet, il semble que ce soit la production des premières serres qui financera la construction des autres.

A la fin du projet, on prévoit produire environ un million de livres de tomates annuellement, ce qui rapporterait selon les prix du marché actuel, quelque \$500,000. Chaque plant coûte la somme de \$1 et en rapporte généralement \$5. Selon un des coopérateurs, on serait présentement en voie de trouver un marché pour écouler le produit.

Lorsque le projet a été mis en marche, 6 femmes et 7 hommes s'en occupaient. Lorsque les cinq premières serres seront construites, quelque 35 personnes qui seront recrutées dans la paroisse de Manseau d'abord suivront des cours pour la culture des tomates et seront appelés à poursuivre le projet. Il appert que des treize instigateurs du projet, deux seulement s'y consacreront par la suite, les autres retournant à leurs activités coutumières. Ce sera alors aux 35 personnes qui prendront le projet en main qui géreront et décideront des modes d'opération, en y effectuant eux-mêmes le travail de production.

Quant aux coopérateurs actuels, ils ont d'autres projets en tête et se proposent de donner du travail à d'autres personnes sans emplois.

Davie Shipbuilding

Des négociations qui annoncent un règlement

Par Claude PARENT

Les négociations vont bon train en vue de régler le conflit qui oppose les 2,300 métallos - Unis d'Amérique, affiliés à la CSN et la compagnie Davie Shipbuilding Ltée.

Depuis samedi soir, les deux parties se sont assises à une même table de négociation et la présence du conciliateur du ministère du Travail n'est plus considéré comme essentielle.

Il se pourrait que le conflit qui dure depuis près d'un mois puisse se régler dans les jours, sinon les semaines à venir.

Aux portes de vice-président, on retrouve, M. Viateur Dupont, du CDQM, M. Serge Lebel, du CDCS, M. Roger Alain, du CDP, et Antonio Poulin, du CD Chaudière. Le secrétaire est M. Roger Painchaud, du conseil multi-sectoriel et M. Louis-A. Lemieux, comme secrétaire, provenant du CDCS.

Orientation du CRD

La principale résolution adoptée en assemblée générale, est l'acceptation du mémoire du CRD par le gouvernement comme projet de loi sur l'urbanisme et que ce mémoire soit diffusé à la population.

Le CRD entend aller chercher une description du milieu par la population ainsi qu'une étude sérieuse des hypothèses de développement soumis par la population.

Le CRD entend exiger de l'état un engagement formel pour l'élaboration d'un plan régional et provincial de développement. De plus, les CRD entendent démontrer clairement à la population qu'ils ne sont pas des organismes gouvernementaux et qu'ils se définissent comme tels dans chacune de leurs interventions publiques.

Les CRD demandent au gouvernement de mettre à leur disposition tous les dossiers susceptibles de les aider dans leur travail de recherche, de consultation et de pression.

Conseil d'administration

L'assemblée générale a été appelée à élire un conseil d'ad-

ministration pour la prochaine année.

Au départ, le président sortant est nommé d'office sur le conseil d'administration pour une seconde année, M. Cotnaréanu fut réélu président.

Aux portes de vice-président, on retrouve, M. Viateur Dupont, du CDQM, M. Serge Lebel, du CDCS, M. Roger Alain, du CDP, et Antonio Poulin, du CD Chaudière. Le secrétaire est M. Roger Painchaud, du conseil multi-sectoriel et M. Louis-A. Lemieux, comme secrétaire, provenant du CDCS.

Orientation du CRD

La principale résolution adoptée en assemblée générale, est l'acceptation du mémoire du CRD par le gouvernement comme projet de loi sur l'urbanisme et que ce mémoire soit diffusé à la population.

Le CRD entend aller chercher une description du milieu par la population ainsi qu'une étude sérieuse des hypothèses de développement soumis par la population.

Le CRD entend exiger de l'état un engagement formel pour l'élaboration d'un plan régional et provincial de développement. De plus, les CRD entendent démontrer clairement à la population qu'ils ne sont pas des organismes gouvernementaux et qu'ils se définissent comme tels dans chacune de leurs interventions publiques.

Les CRD demandent au gouvernement de mettre à leur disposition tous les dossiers susceptibles de les aider dans leur travail de recherche, de consultation et de pression.

Conseil d'administration

L'assemblée générale a été appelée à élire un conseil d'ad-

ministration pour la prochaine année.

Au départ, le président sortant est nommé d'office sur le conseil d'administration pour une seconde année, M. Cotnaréanu fut réélu président.

Aux portes de vice-président, on retrouve, M. Viateur Dupont, du CDQM, M. Serge Lebel, du CDCS, M. Roger Alain, du CDP, et Antonio Poulin, du CD Chaudière. Le secrétaire est M. Roger Painchaud, du conseil multi-sectoriel et M. Louis-A. Lemieux, comme secrétaire, provenant du CDCS.

Orientation du CRD

La principale résolution adoptée en assemblée générale, est l'acceptation du mémoire du CRD par le gouvernement comme projet de loi sur l'urbanisme et que ce mémoire soit diffusé à la population.

Le CRD entend aller chercher une description du milieu par la population ainsi qu'une étude sérieuse des hypothèses de développement soumis par la population.

Le CRD entend exiger de l'état un engagement formel pour l'élaboration d'un plan régional et provincial de développement. De plus, les CRD entendent démontrer clairement à la population qu'ils ne sont pas des organismes gouvernementaux et qu'ils se définissent comme tels dans chacune de leurs interventions publiques.

Les CRD demandent au gouvernement de mettre à leur disposition tous les dossiers susceptibles de les aider dans leur travail de recherche, de consultation et de pression.

Conseil d'administration

L'assemblée générale a été appelée à élire un conseil d'ad-

Alex Couture

Les parties impliquées dans le conflit de la firme Alex Couture doivent se rencontrer ce matin en présence du conciliateur du ministère du Travail.

Cette rencontre décidera de l'attitude des parties qui doivent se présenter en Cour provinciale à 10 heures pour débattre l'injonction interlocutoire qui prend fin à 17 heures ce soir.

Lors d'une entrevue exclusive à l'Action-Québec, M. Cotnaréanu a déclaré après sa réélection à la présidence, que le premier travail était la reprise des discussions avec l'OPDQ.

Pour ce qui est de l'orientation du CRD, il doit se définir comme un organisme de consultation pouvant devenir un organisme de pression, si le besoin s'en fait sentir.

Dans les prochains mois, le conseil d'administration devra envisager la formation d'un conseil sectoriel sur le tourisme, besoin qui a été ressenti par plusieurs organismes participant et par l'OPDQ.

Les CRD demandent également que l'accent sur le développement ne se fasse pas seulement en fonction du capital mais aussi en tenant compte des implications sociales.

A la suite de ces résolutions, les CRD se sont prononcés pour l'établissement d'un lien direct à l'est de Québec, pour l'établissement à Québec d'un conseil de recherches, pour un appui aux travaux de mise sur pied d'une télévision coopérative à Québec ainsi que la compilation des avis formulés par la population à l'endroit du gouvernement.

Au menu du jour

Dîners — Conférences — Assemblées

Mme Emilia B. Allaire

"L'amour, piment de la vie". A 18 h. 30.

Spectacles

Grand Théâtre de Québec

salle Louis-Frédette

"Super Bécand" à 20 h. 30.

Expositions

Musée du Québec

Raphaël et Venor (jusqu'au 18 juin)

Richelieu Québec

Dîner mixte au Château Frontenac avec conférence par

VIFS ET ACTIFS! Des étudiants recherchent emplois

SPECIALISATIONS

Aide-infirmière
Étudiante post-secondaire
Français - Anglais
Expérience
Québec (55-5)

Technicien en informatique
Étudiant post-secondaire
Français
Montmorency (56-5)

Moniteur
(animation auprès des jeunes)
Étudiant post-secondaire
Français - Anglais
Expérience
Québec (57-5)

Agent touristique
Étudiante université
Français - Anglais - Espagnol
Expérience
Québec (58-5)

Traduction
Étudiante post-secondaire
Expérience
Français - Anglais - Espagnol
Charlebourg (59-5)

Génie civil
Étudiant université
Français - Anglais
Expérience
Québec (60-5)

Cartographie
Étudiant post-secondaire
Français - Anglais
Québec (61-5)

Informatique (opérateur)
Étudiant université
Français - Anglais
Expérience pertinente
Québec (62-5)

Journalisme
Étudiant université
Français - Anglais
Disponible: 24 heures par jour
Ste-Foy (63-5)

Administration
Étudiant post-secondaire
Français - Anglais
Ste-Foy (64-5)

Recherche
Étudiant post-secondaire
Français - Anglais - Espagnol
Québec (65-5)

Géologie
Étudiant post-secondaire
Français
Ste-Foy (66-5)

Dessinateur graphiste
Étudiant post-secondaire
Français - Anglais
Expérience en graphisme
Ste-Foy (67-5)

Service social animation
Étudiant université
Français - Anglais
Expérience comme enquêteur
Québec (68-5)

Technicien en laboratoire
Étudiant post-secondaire
Anglais - Français
Montmorency (69-5)

Technicien en électronique
Étudiant post-secondaire
Français
Expérience comme bûcheron
Ancienne-Lorette (70-5)

Biochimie (travail en laboratoire)
Étudiant université
Français - Anglais - Allemand
Expérience
Ste-Foy (71-5)

Electricien
Étudiant université
Anglais - Français
Expérience en électricité
(3 états consécutifs)
Disponible immédiatement
Québec (72-5)

Maître nageur
Étudiant post-secondaire
Français - Anglais
Expérience
Montmorency (73-5)

Travail dans centre d'accueil
Étudiant université
Français - Anglais
Québec (74-5)

Bibliothécaire
Étudiant université
Français - Anglais
Québec (75-5)

Histoire Agent d'information
Étudiant université
Français - Anglais
Québec (76-5)

Psychologie
Étudiant post-secondaire
Français - Anglais
Orsainville (77-5)

Beau-boy et buss-boy
Étudiant secondaire
Français - Anglais
Québec (48-H)

Aide-cuisinier
Étudiant secondaire
Français - Anglais
Ville Belair (49-H)

Serveur
Étudiant post-secondaire
Anglais - Français
Expérience comme aide-cuisinier
Québec (50-H)

Aide-cuisinier
Étudiant secondaire
Français
Duchessy (51-H)

Réceptionniste d'hôtel
Étudiant post-secondaire
Français - Anglais
Expérience comme caissière
Québec (52-H)

VENTE

Commis vendeur
Étudiant post-secondaire
Français
Expérience
Ste-Foy (43-V)

Commis vendeur
Étudiant université
Français - Anglais - Espagnol
Québec (44-V)

Commis livreur
Étudiant post-secondaire
Français - Anglais
Beauport (45-V)

Commis vendeur
Étudiant université
Français - Anglais
Expérience dactylo
Limoulin (46-V)

Vendeuse caissière
Étudiante post-secondaire
Français
Expérience comme vendeuse caissière
Sillery (47-V)

Commis messager
Étudiant post-secondaire
Français - Anglais
Expérience
N.-D.-des-Laurentides (48-V)

Chauffeur livreur
Étudiant post-secondaire
Français - Anglais
Permis de chauffeur
Français - Anglais
Ste-Foy (49-V)

Commis (livraison)
Étudiant université
Français - Anglais
Expérience dans livraison
Ste-Foy (50-V)

Aide livreur
Étudiant secondaire
Français
Expérience pertinente
Québec (51-V)

TRAVAIL DE BUREAU

Réceptionniste
Étudiant post-secondaire
Français
Expérience comme commis de bureau
Québec (41-B)

Téléphoniste Réceptionniste
(dans un hôpital)
Étudiant post-secondaire
Français - Anglais
Expérience comme réceptionniste
Québec (42-B)

Commis de bureau
Étudiant post-secondaire
Français - Anglais
Montmorency (43-B)

Secrétaire
Étudiante post-secondaire
Anglais - Français
Dactylo (40 mots à la minute)
Québec (44-B)

Commis de bureau
Étudiant post-secondaire
Français - Anglais
Expérience dans travail de bureau
(2 états) (45-B)

Commis de bureau Réceptionniste
Étudiante post-secondaire
Français - Espagnol
Expérience comme réceptionniste
Ste-Foy (46-B)

Hôteesse réceptionniste
Étudiante post-secondaire
Français - Anglais - Espagnol - Allemand
Expérience comme hôteesse
Québec (47-B)

Secrétaire
Étudiante université
Dactylo, steno
Français - Anglais
Expérience
Disponible immédiatement
Ste-Foy (48-B)

Steno dactylo
Étudiante post-secondaire
Français - Anglais
Expérience pertinente
Orsainville (49-B)

Commis de bureau
Étudiant post-secondaire
Français
Expérience comme commis vendeur
Québec (50-B)

Recherche
Étudiant université
Français - Anglais - Allemand
Expérience dans travail social
Québec (51-B)

Commis de bureau
Étudiant post-secondaire
Français
Expérience dans banque
Ste-Foy (52-B)

TRAVAIL MANUEL

Pompiste
Étudiant secondaire
Français
Ste-Foy (49-M)

Moniteur (comp d'été)
Étudiant post-secondaire
Français - Anglais
Expérience (l'été)
Québec (49-M)

Déboisement
Étudiant secondaire
Français - Anglais
Val St-Michel (50-M)

Manoeuvre
Étudiant post-secondaire
Français
Montmorency (51-M)

Manoeuvre en forêt
ou aide camionneur
Étudiant post-secondaire
Anglais - Français
Québec (52-M)

Aide-nettoyeur
Étudiant secondaire
Français - Anglais
Québec (53-M)

Homme de ménage
(entretien général)
Étudiant post-secondaire
Anglais - Français
Expérience comme homme de ménage et bell boy
Ste-Foy (54-M)

EMPLOIS DISPONIBLES IMMEDIATEMENT:

Serveuse de table:
Age minimum: 18 ans
Qualifications:
Bilingues de préférence
Disponibles jour et soir
5 à 6 jours par semaine
Travail dans divers secteurs du Québec métro.
Salaire: \$1.40 l'heure, plus pourboires.

Cuisiniers:
Age minimum: 18 ans
Qualifications: Cours de cuisine professionnelle ou expérience pertinente
Disponibles jour et soir
5 à 6 jours par semaine
Salaire: \$75, à \$100 par semaine

Aide-familiales:
Age minimum: 16 ans
Doivent aimer les enfants
Salaire: \$30, par semaine.

École d'été LPS

80 leçons pour le prix de 44 (groupes de 6 max.)

Cours de conversation en anglais ou en espagnol

Reservez dès maintenant pour juin, juillet ou août

Montreal
878-2821
Etage 1^{er}
Place Bonaventure

Québec
529-0331
4e étage
500 est, Grande-Allée

Embauchez un étudiant cet été vous y gagnerez.

Centre de Main-d'œuvre du Canada

Canada Manpower Centre

Composez : 694-1392

et donnez le numéro de référence du candidat désiré.



Par les soirs bleus d'été, j'irai dans les sentiers,
Picoté par les blés, fouler l'herbe menue:
Rêveur, j'en sentirai la fraîcheur à mes pieds.
Je laisserai baigner ma tête nue.

Je ne parlerai pas, je ne penserai rien:
Mais l'amour infini me montera dans l'âme,
Et j'irai loin, bien loin, comme un bohémien,
Par la Nature, — heureux comme avec une femme.

— Arthur Rimbaud
(Photo Mario Roy)

68 morts accidentelles au Canada Le Québec en tête de liste

La Presse Canadienne

La fin de semaine a été marquée par 68 morts accidentelles, dont 51 dans des accidents de la route.

Un relevé effectué par la Presse Canadienne pour la période allant de 18 heures vendredi jusqu'à minuit dimanche heures locales, indique de plus que dix personnes ont péri par noyade, quatre dans des incendies et trois dans un accident d'hélicoptère.

Les 51 victimes de la route de cette fin de semaine, avec les 48 autres de la semaine écoulée, portent à 1,260 le total non officiel des personnes qui ont perdu la vie accidentellement sur les routes, au Canada depuis le début de l'année.

Le Québec vient en tête du

bilan tragique avec 17 morts accidentelles: 15 sur ses routes et deux par noyade.

L'Ontario déplore 16 morts accidentelles, soit neuf sur ses routes, quatre par noyade et trois dans un incendie.

Le Manitoba signale onze morts accidentelles: dix sur ses routes et une par noyade.

En Colombie-Britannique, huit personnes ont péri dans des accidents de la route.

Terre-Neuve, la Saskatchewan et l'Alberta signalent, dans chaque cas, quatre morts accidentelles. A Terre-Neuve, trois personnes ont péri dans un accident d'hélicoptère et une autre dans un incendie. En Saskatchewan, comme en Alberta, les quatre victimes d'accidents mortels de chacune des deux provinces ont péri sur la route.

En Nouvelle-Ecosse, deux personnes se sont noyées.

La route a fait, d'autre part, une victime au Nouveau-Brunswick.

L'Île-du-Prince-Édouard signale une noyade.

Ce relevé ne tient pas compte des accidents industriels, meurtriers ou suicides connus.

Au Québec

Voici, pour le Québec, la liste des personnes qui ont perdu la vie accidentellement au cours de la fin de semaine:

Vendredi

Aurélien Rhéaume, 17 ans, de Lac St-Charles, a trouvé la mort lorsque sa motocyclette a heurté une voiture près de son domicile.

Hubert Gauthier, 29 ans, de Pierreville, a péri lorsque sa motocyclette a percuté contre une maison près de son domicile.

Micheline St-Onge, 16 ans, de Cloutier, a été renversée par une voiture alors qu'elle marchait le long de la route près de Rollet.

Michael Kelly, 2 ans, d'Ottawa, a été tué quand sa voiture est entrée en collision avec une autre à Low.

Samedi

André Robichaud, 31 ans, de Joliette, a péri dans une collision entre deux voitures à Rivière Portneuf.

Guyline Pelletier, 15 ans, de St-Hyacinthe, a été tuée lorsque la voiture dans laquelle elle se trouvait a capoté à Ste-Rosalie.

Alain Garneau, 8 ans, de Montréal, s'est noyé dans le lac St-Louis, à Pointe-Claire.

Jean-Louis Tremblay, 19 ans, de Québec, a péri dans une collision entre deux voitures dans la Vieille Capitale.

Michel Matte, 20 ans, de Ste-Thérèse a été tué quand sa voiture a heurté un poteau à Blainville.

Mme Yolande Jacques, 36 ans, de St-Roch-sur-Richelieu, s'est noyée dans le lac Metabetchouane, dans le parc des Laurentides.

Patrice Anetel, 10 ans, de Lac Morin, a péri lorsque la bicyclette qu'elle montait a été renversée par une voiture, près de chez elle.

Pour éviter les situations explosives Les commissions scolaires de Québec veulent collaborer avec les associations syndicales

par Nicole BEAULIEU

Les commissions du diocèse de Québec reconnaissent la nécessité "d'accepter une fois pour toutes le fait du syndicalisme" et ils se disent prêts à travailler en collaboration avec les associations syndicales, dans leurs milieux respectifs.

Un examen de conscience de deux jours a permis aux quelque 350 membres de l'Association des commissions scolaires du diocèse de Québec (ACSDQ) rassemblés au manoir Richelieu pour leur 31^e congrès annuel, de constater la situation de fait du pouvoir syndical.

Soucieux d'améliorer les relations humaines au sein de l'administration scolaire, les commissions ont manifesté l'intention d'approfondir leurs connaissances du mouvement syndical "afin d'éviter les situations explosives des dernières années".

"De plus en plus, les gens prennent conscience qu'on peut vivre avec un syndicat et travailler avec lui", constatait l'animateur d'un atelier qui s'était penché tout l'avant-midi sur l'étude des "relations humaines dans la convention collective".

Front commun patronal

De ces discussions en ateliers, a émergé un sentiment prononcé d'insatisfaction des commissions vis-à-vis du front commun patronal qui a négocié avec les trois centrales syndicales, les conditions de travail et de salaire des employés du secteur public et parapublic.

Tout en reconnaissant les aspects positifs de cette mise en commun des ressources au niveau patronal, les commissions estiment que la négociation à l'échelle provinciale ne s'empêche pas de traduire les préoccupations de leurs milieux, en les tenant exclus des pourparlers.

Il en résulte une situation d'inconfort chez le commissaire qui localement doit appliquer les politiques gouvernementales sans avoir eu l'occasion de participer de quelque façon, à leur élaboration.

Parlant plus précisément du décret, certains participants ont regretté "qu'une foule de technocrates aient décidé d'imposer des normes rigides sans même consulter les commissions scolaires".

De l'avis du président de l'association, M. Louis-Philippe Arcand, le décret imposé aux enseignants au lieu de la convention collective, rend les relations humaines beaucoup plus difficiles, parce qu'il oblige les

administrateurs scolaires à s'en tenir strictement à la loi.

San préciser davantage leur point de vue, des commissions ont émis le vœu que leur association joue à l'avenir, un rôle plus important dans les discussions en vue du renouvellement des conventions collectives de leurs employés. Certains d'entre eux sont même allés jusqu'à regretter que les négociations des employés du secteur scolaire se déroulent à la même table que des travailleurs avec lesquels ils n'ont rien à

voir, comme ceux du secteur hospitalier, par exemple.

Un rôle mieux compris
Les séances d'études qui se sont poursuivies toute la journée, samedi, sous le thème général "Le commissaire revise son style de gestion" ont démontré que le commissaire perçoit mieux son rôle et qu'il se trouve dans la majorité des cas, disposé à faire pleine confiance aux cadres.

Mais de toute évidence, c'est le souci d'amélioration du commissaire qui a dominé ces assises qui ont été qualifiées de

"congrès de perfectionnement" par le président de l'association.

Aucune résolution formelle n'a été adoptée en assemblée plénière, mais c'est avec la ferme intention de travailler à mieux se connaître, que les participants aux ateliers de l'après-midi sont repartis. En fait, ces ateliers avaient revêtu une forme bien originale puisqu'ils simulaient des réunions de commissions, dans le but d'aider tout un chacun à déceler ses petits travers et aussi, ses points forts.

S'ils acceptent après avoir ri un peu, beaucoup, d'eux-mêmes, la nécessité d'établir certaines règles de procédures pour assurer la bonne marche de la réunion, les commissions insistent particulièrement sur la connaissance de soi-même, de son propre style de gestion.

"Cette connaissance de soi doit toutefois, pour favoriser une plus grande satisfaction personnelle et un meilleur fonctionnement, déboucher sur une connaissance mutuelle des commissions", ont-ils expliqué en assemblée plénière.

L'élément le plus important des droits démocratiques: une élection scolaire

Par Nicole Beaulieu

Selon le président général de la Fédération des commissions scolaires du Québec, M. Gilles Fortin, l'élection scolaire constitue probablement l'élément le plus important de tous les droits démocratiques des citoyens du Québec parce qu'elle leur permet de contrôler leur avenir culturel.

A quelques jours de la tenue du scrutin qui obligera une bonne partie des commissions à soumettre à la voix du peuple, M. Fortin a invité samedi, les membres de l'Association des commissions scolaires du diocèse de Québec (ACSDQ) à aborder la question de l'élection avec le plus grand respect "sachant qu'il s'agit là d'une

institution démocratique pratiquement irremplaçable, qui appartient non pas aux candidats et aux électeurs, mais à l'ensemble de la société québécoise".

M. Fortin qui s'exprimait dans les cadres du 31^e congrès annuel de l'ACSDQ, à Pointe-au-Pic, a mis les congressistes en garde contre ce danger qui consiste à considérer l'élection comme une mécanique, propriété des candidats, plutôt que comme un instrument, propriété de l'ensemble des citoyens.

"En réalité, a dit M. Fortin, le choix que chaque citoyen fait à l'occasion d'une élection, et surtout quand il s'agit de choisir des dirigeants scolaires, est un acte fondamental et es-

sentiel. Quand ce choix est entaché par la faute de l'électeur ou par celle du candidat, ce choix contribue à affaiblir la valeur de l'institution. Or nous n'avons rien d'autre pour remplacer cet acte. Le mauvais électeur ou le mauvais candidat contribuent donc à dévaloriser l'ordre démocratique au profit du désordre".

Rappelant les prétentions de certains observateurs qui se fondent sur un certain désintéressement des citoyens à l'égard de l'élection des dirigeants scolaires pour prôner l'abolition de ce droit, le président de la FCSCQ a déclaré que les élus ont le devoir de maintenir en place les institutions démocratiques.

"Quand on a des droits fon-

damentaux, on les conserve, non seulement parce qu'il est plus facile de les conserver que de les reconquérir mais aussi parce qu'ils peuvent devenir rapidement, en période difficile, le seul moyen d'éviter un désastre social".

M. Fortin s'est dit d'avis que pris globalement, les commissions ont trop tendance à prendre pour acquis les avantages qui sont les leurs pour se plaindre des avantages qu'ils n'ont pas encore et à ne pas suffisamment protéger ceux qu'ils ont déjà.

Il a invité les commissions à travailler en collaboration avec les autres agents de l'éducation en vue d'une amélioration constante et progressive du système en place.

Selon l'ex-président Charpentier Le gouvernement veut étatiser les conseils régionaux de loisirs

Par François Linteau

Le Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports (HCJLS) a-t-il l'intention d'étatiser les Conseils régionaux de loisirs?

C'est la question qui était sur toutes les lèvres lors de l'assemblée générale annuelle du Conseil régional des loisirs de Québec (CRLQ) en fin de semaine à Québec.

Le président sortant, M. J.-A. Charpentier, l'a d'ailleurs très bien exprimé dans son allocution: "Cet organisme gouvernemental continue à s'interroger sur notre action. Le CRLQ répond-il aux besoins des organismes? Le CRLQ représente-t-il les organismes du territoire? Le CRLQ est-il le mouvement? Etc, etc".

M. Charpentier a de plus exprimé l'avis que le gouver-

nement se dirigeait lentement mais sûrement vers l'étatisation des CRL. C'est pourquoi il a recommandé au nouveau Conseil d'administration de "régler une fois pour toutes cette question", qui conditionne en quelque sorte l'action future du Conseil régional.

D'autant plus que l'aide financière du HCJLS ne correspond pas aux besoins: "Cette année, tout en reconnaissant que nos besoins justifient de plus grands moyens pour répondre aux attentes des organismes de la région, le HCJLS s'est contenté d'une augmentation d'aide financière de 10,4%, nous replaçant dans une situation de statu quo".

Malgré ces incertitudes, le CRLQ n'en continuera pas moins son action au cours de 1973-74. A cet effet, les différents secteurs d'activités —

sports, plein-air, socio-culturel, développement communautaire — ont proposé au Conseil d'administration les mandats qu'ils aimeraient bien voir exécutés au cours de l'année.

Mais ce qui semble avoir le plus retenu l'attention, c'est la décentralisation au niveau de chaque zone et surtout l'engagement d'un agent de développement.

Soulignons que le Conseil régional des loisirs de Québec est composé de 12 zones, c'est-à-dire Charlevoix, Orfèvre, Jean-Talbot, Québec, Sainte-Foy, Tardivel, Tilly-Sud, L'Amiante - Chaudière, LouisFrédéric, Pascal-Taché. En outre, un total de 248 organismes sont affiliés au CRLQ.

Ainsi, les membres désirent plus d'autonomie pour les zones, de façon à ce qu'elles puissent élaborer elles-mêmes

leurs priorités. En fait, travailler à leur niveau d'après la connaissance qu'elles ont de leur milieu.

C'est là qu'entre en jeu l'agent de développement qui aura en somme le rôle de préciser les possibilités physiques, humaines d'une zone et de faire de l'animation si nécessaire. Selon plusieurs membres du CRLQ, l'agent de développement, par une connaissance adéquate du milieu, sera nécessairement plus en mesure de proposer des solutions et même d'établir avec les organismes concernés un ordre de priorités.

Déjà, quelques zones ont un agent de développement (il s'agit de Charlevoix, Tardivel, Amiante-Chaudière, Pascal Taché - Louis-Frédéric), mais on aimerait que toutes les zones en aient un.

Encore là, l'engagement d'agents de développement est conditionné par l'aide financière du HCJLS, lequel semble s'interroger sur l'action des CRL. C'est pourquoi le nouveau conseil d'administration a d'ailleurs pour mandat de préciser le plus tôt possible de quelle façon le HCJLS entrevoit les CRL.

Enfin, signalons que M. François Borgia, de Charlesbourg, a été élu à la présidence. Il sera secondé dans son travail par M. Jean Beaulieu, premier vice-président, M. Florien Binet, second vice-président. Le poste de secrétaire sera assumé par M. Jean Hamel, tandis que la trésorerie relèvera de M. Jean Melançon.

Le sort de la CUQ est entre les mains du maire Lamontagne - Couillard

Par François LINTEAU

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a de nouveau déclaré samedi soir qu'il n'y avait pas de scandale, ni de chantage à l'égard de la ville, que tout était public.

C'est au cours d'une conférence de presse télévisée qui réunissait en plus de M. Lamontagne le président de l'Association des payeurs de taxes, M. Roland Couillard, que le maire de Québec a fait cette déclaration.

On se rappelle que le président de l'APTQ, dans un dossier noir de l'administration de la ville de Québec, avait accusé celle-ci d'avoir fait des concessions beaucoup trop généreuses aux promoteurs de Place Québec et Holiday Inn.

Selon M. Couillard, sans ces concessions, ces promoteurs seraient quand même venus à Québec. Sur ce, M. Lamontagne a répondu qu'ils seraient peut-être venus, mais pas là où on voulait les voir. Il a donné comme exemple le cas de Holiday Inn: "la ville de Québec voulait cet hôtel dans St-Roch pour aider à la revalorisation de ce quartier et c'est pourquoi il nous a fallu faire des concessions plus généreuses pour les terrains".

Quant au projet de Place Québec, M. Lamontagne ne voit pas où il pourrait y avoir scandale, puisque "l'on parle de ce projet depuis déjà une dizaine d'années".

Le maire de Québec a aussi profité de la situation pour faire une rétrospective des réalisations de son administration depuis 1968. Selon lui, avant 1968, il ne faisait rien à Québec, tandis que maintenant la ville se développe à un rythme rapide. Il a aussi expliqué qu'il avait fallu redonner confiance aux investisseurs, leur présenter Québec comme une ville dynamique et pleine d'avenir.

CUQ

Comme il fallait s'y attendre, la Communauté urbaine de Québec est revenue sur le tapis et le président de l'APTQ a encore une fois demandé son abolition.

Mais fait intéressant: il a déclaré que si M. Lamontagne se décidait pour l'abolition de la CUQ, elle n'en aurait plus pour longtemps; le ministre Goldbloom l'abolirait illico.

Donc le sort de la Communauté urbaine repose entre les mains du maire de Québec!

Pour la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ), M. Couillard a de même demandé son abolition. Il a aussi ajouté qu'on aurait dû conserver les compagnies privées, et instaurer un système de correspondance gratuite.

La politique des HLM de la ville de Québec a en outre été vertement critiquée par le porte-parole de l'Association des payeurs de taxes.

M. Couillard soutient que si on avait laissé cela à l'entreprise privée, il en aurait coûté beaucoup moins cher.

Le maire de Québec a rétorqué que le problème était beaucoup plus complexe que

cela, que c'était la seule formule valable pour le moment.

Poursuivant dans cette veine, M. Lamontagne a dit que "le problème pour une ville comme Québec, c'est d'attirer les investisseurs privés pour la construction d'hôtels, d'édifices à bureaux, etc., et de développer le secteur social afin d'aider les gens défavorisés. En fait, "un juste milieu entre un capitalisme pur et un socialisme intégral".

Il a ajouté que la ville avait à jouer un rôle d'arbitre: "modérer les capitalistes et les socialistes pour garder un juste milieu".

Quoi qu'il en soit, cette conférence de presse télévisée aura permis aux deux antagonistes de faire valoir leur point de vue respectif. Le président de l'APTQ reproche à l'administration Lamontagne de faire trop de concessions aux promoteurs. M. Lamontagne pour sa part déclare que l'on ne peut faire autrement si l'on veut que la ville se développe.

Il l'a d'ailleurs très bien exprimé lorsqu'il a dit qu'il était prêt à donner les terrains si les investisseurs amenaient de nouveaux emplois et un plus grand bien-être".

Service d'Optique Elite Inc.

RAYON OPTIQUE
Détailleur, spécialiste
optométriste
de Québec
Place d'Armes
Gare Centrale
Hôtel de Ville

FORMULE D'ADMISSION

L'ASSOCIATION DES PAYEURS DE TAXES DU QUÉBEC
1198, Colbert, Ste-Foy, Québec 10, G1V 3Y9

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Tél. : _____

Propriétaire : ☐ Locataire : ☐

COTISATION \$2.00 PAR CHEQUE AU NOM DES VERIFICATEURS "SAMSON, BELAIR & ASSOCIES IN TRUST"



ADHÉREZ AU PARTI QUÉBÉCOIS

ADHESION ☐	NO MEMBRE ☐
RENOUVELLEMENT ☐	
NOM _____	
PRÉNOM _____	
DATE DE NAISSANCE _____	
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE _____	
NUMÉRO CIVIQUE _____	
RUE _____	
VILLE _____	
COMITÉ _____	
PROVINCE _____	
PAYS _____	
COTISATION MINIMUM \$3.00	DON \$ _____
SIGNATURE _____	DATE _____

RETOURNEZ CETTE FORMULE À UNE SEULE ADRESSE:
Case Postale 366, Sillery — Tél.: 651-1357
Joignez-y un chèque (pas d'argent liquide) — Ce chèque vous sert de reçu

Les "Silencieux" de l'Eglise à Paris et à Versailles

Une critique sévère de l'Eglise de France

Par Robert ACKERMANN

Le Mouvement "Pro Fide et Ecclesia" a tenu à Paris et Versailles les 12 et 13 mai le premier Congrès de son Comité national français, dont l'armature de choc est le Mouvement des "Silencieux de l'Eglise".

Trois colloques, consacrés, respectivement à l'avenir du sacerdoce, aux risques et aux chances de la famille, à la pédagogie de la foi, avaient réuni samedi à Paris, plusieurs centaines de personnes. Ces sujets disent bien où se situent les inquiétudes principales des "Silencieux" dans l'Eglise et la société d'aujourd'hui. Exposés, témoignages, dialogues, hormis quelques excès de pensée ou de langage inévitables, auraient pu être une assez bonne préparation à l'élaboration du "contre-projet" désiré. En se situant dans un registre de polémique excessive, la journée de dimanche à Versailles a, nous semblerait-il, fait reculer considérablement un projet qui ne peut se passer d'un minimum de vérité et de justice envers les institutions et les personnes.

On ressort en effet de Versailles avec une liste (pas entièrement à jour, on ne peut tout dire en une journée) de bêtes noires, qui ont nom Matagrín, évêque de Grenoble; Teilhard de Chardin "qui a tellement fait pour la destruction intime de la foi"; Soeur Françoise Vandermeersch: "recrécuse en chef"; Cosmao, dominicain de l'équipe d'économie et humaniste (critiqué sévère-

ment mais loyalement par le P. Gaston Fesard, M. Debray déclara sans appel que le P. Cosmao "n'est pas un théologien, il ne connaît que les choses de l'homme"; le P. Girardi; Philippe Warnier, animateur de "Vie nouvelle"; M. Tardy (ACGH); Mlle Cheroutre (Guides de France); etc. Avec également une liste de mauvais lieux à ne pas fréquenter: la "Vie nouvelle", les "groupes TC", l'Arbresle, la Sainte-Baume, Boquen, le Centre Jean-Bart de Paris...

"Les Silencieux de l'Eglise", nous l'avons déjà écrit, posent à l'Eglise de vraies questions. Ils ont le droit, comme tout chrétien, comme tout mouvement, de dire ce qu'ils pensent et ce qu'ils souhaitent. Encore faut-il que leurs discours respectent, sinon la clarté, au moins de bons sens. "Tout ce qui est excessif est insignifiant".

Organiser la résistance

Excessive (et jugée telle par un certain nombre de "Silencieux" présents à Versailles) fut l'intervention du P. Bruckberger, dominicain, ex-candidat à l'Académie française qui dénonça le "sombre complot à l'intérieur de l'Eglise... la pagaille dans l'Eglise de France, fille aînée de l'Eglise... l'aérophagie verbale qui se déverse du haut de la chaire, l'Eglise de France devenue une Eglise babillarde parce que beaucoup d'évêques et de prêtres ont perdu la trace de Jésus-Christ et continuent à aboyer et à japper à tort et à travers"; le document des évêques sur la politique, "chose heureusement tellement ennuyeuse que personne ne le lit". Et de multiplier les déclara-

tions injustes: "On s'est rallié une fois pour toutes à une religion de progrès et au marxisme comme structure de cette religion. Le jour où l'archevêque de Paris changera le catéchisme du diocèse de Paris, ce jour-là on pourra faire confiance à ses déclarations publiques..."

Le P. Bruckberger donna le ton de cette journée: "Il faut nous organiser comme la Résistance s'est organisée pendant la guerre".

L'intervention de M. Debray, président sortant des "Silencieux de l'Eglise", se situa dans la même ligne: "Les communautés de base sont essentiellement un dispositif révolutionnaire qui a échoué et qui repart". Et de dénoncer la destruction de la paroisse, les menées révolutionnaires dans l'Eglise, la destruction du sacerdoce catholique ("Il y a un plan systématique de destruction du sacerdoce, parfois sous la direction de certains évêques, comme Mgr Riobé").

N'y a-t-il rien de positif dans l'Eglise actuelle, l'Evangile n'est-il plus annoncé le Christ-Sauveur célébré dans l'Eucharistie? Plus de sens missionnaire chez tant de laïcs et de prêtres d'aujourd'hui? On pourrait le croire, après tant de doléances exacerbées. Le plus grave est sans doute que M. Debray fasse l'apologie "des chrétiens d'Afrique et d'Asie qui tiennent le coup malgré les curés européens et les Fidei donum". Attaque la plus basse de toutes, car aucun prêtre Fidei donum n'était là — et pour cause — pour répondre à "l'orateur".

R. A.

(COPYRIGHT BY B.I.P.)

L'opinion du lecteur

L'affaire Watergate

Force et faiblesse du président Nixon

La force de Nixon repose d'une part sur l'extraordinaire majorité par laquelle il fut reporté à la présidence en novembre dernier. Elle s'appuie aussi sur le style d'honnêteté et de travail qu'il a su imposer à tout membre qui, dans son entourage, travaille à la cause publique.

L'on peut donc mesurer l'importance des derniers événements de l'affaire Watergate. Le Congrès qui croit que le président a perdu l'appui majoritaire des électeurs va revenir systématiquement à la charge et tenter de contraindre Nixon à modifier substantiellement sa politique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il peut même tenter de définir les rapports entre le législatif et l'exécutif. C'est-à-dire piler l'exécutif au contrôle du législatif comme cela se passe dans tout pays où la force des chambres est plus grande que celle de l'équipe dirigeante. Ce qui signifie, dans la majorité des cas, un accroissement de l'impuissance du gouvernement à gouverner et une accentuation des factions qui se nourrissent de leurs oppositions mutuelles. Si, aux Etats-Unis, le Congrès reprend l'importance qu'il avait sous Johnson, on peut craindre que l'Amérique pacifiée de l'administration Nixon se remette en ébullition. Qui y gagnera?

Face au monde entier

Encore plus sérieusement, il semble que toute l'affaire Watergate ait été menée pour miner la crédibilité des "chancelleries" sur l'appui que le peuple américain donne à Nixon. Un président élu par 49 Etats sur 50, un président qui peut rallier 70% de l'appui du peuple pour sa politique en Indochine, cela pèse lourd dans les négociations qui doivent commencer autour du monde. Or, ces négociations ont deux buts importants. Le premier, immédiat: créer une pression internationale sur Hanoi, pour l'amener à retirer ses troupes du Sud-Vietnam et pour contenir l'offen-

sive que les forces de Le Due Tho préparent depuis le cessez-le-feu, offensive dont les observateurs disent qu'elle éclatera d'ici six à douze mois. Pour que Moscou consente à user de son influence pour retenir Hanoi, il faut qu'il sente la détermination de Nixon à reprendre les bombardements. Mais à Washington, les démocrates grisés par l'affaire Watergate, proclament qu'ils vont refaire la politique étrangère du président. Le leader du Sénat, Mike Mansfield, a laissé entendre que le Congrès demanderait que cessent les bombardements sur le Cambodge sinon il ferait voter une suspension des crédits affectés à la poursuite de la guerre. S'il y parvient, l'échec de Nixon sera considérable. Au lieu de la paix dans l'honneur qu'il a promis au peuple américain, il n'aura réalisé, en tout état de cause, que la paix de McGovern, c'est-à-dire le retrait pur et simple de l'Asie...

Le second but de la politique étrangère de Nixon est d'une part d'amener l'Europe à prendre part à sa propre défense, et d'autre part de diminuer l'effort de son engagement militaire en Europe. Cette politique de l'équilibre est importante au moment où va s'ouvrir la conférence d'Helsinki. Il est nécessaire que Moscou, qui dispose de près de 3 millions d'hommes postés aux frontières de l'Europe orientale, n'utilise pas les difficultés matérielles des Américains comme moyen de chantage pour imposer sa paix. Autrement dit, il faut que le retrait des Américains, retrait qui réduirait les pressions inflationnistes sur le dollar, soit compensé par une "assomption" graduelle de l'Europe de sa propre défense. Cette politique de nuances et de transactions diplomatiques, cette politique qui demande à l'Europe de consacrer à son développement militaire une partie des énergies qu'elle a mise à son développement technologique, cette politique repose en partie sur la très haute crédibilité de Nixon. Mais cette crédibilité n'a pas l'heur de plaire aux isolationis-

tes dont le sénateur McGovern s'était fait le porte-parole. Face à la crise du dollar, l'Amérique est en train de développer une mentalité de repliement inconditionnel. Il faut se retirer de l'Europe, sans conditions. Inutile de dire que cette politique du retrait inconditionnel ferait grandement le jeu de Moscou. (...) Pour réaliser cette politique, il faut abattre le tandem Nixon-Kissinger. Cela peut être la conséquence de l'affaire Watergate.

Face à l'Amérique

L'extraordinaire confiance que le peuple américain a accordé à Nixon repose, pour une bonne part, dans l'image que le président lui renvoyait de lui-même. Loyal, intègre, travailleur, pieux, le président Nixon ne soulevait ni l'enthousiasme d'un Kennedy, ni la ferveur d'un Roosevelt, mais il inspirait confiance. La détérioration rapide du climat montre jusqu'à quel point le peuple peut être déçu. M. e s'il était prouvé que Nixon n'a pas trempé dans l'affaire Watergate, le doute subsisterait. Car l'équipe dont s'est entouré le président, l'équipe qu'il a démis, elle, ne peut se blanchir de l'affaire.

Reste-t-il à l'Amérique un espoir de s'en sortir? Oui, et ce espoir repose encore sur Nixon, sur sa ténacité et son courage à accepter l'orage. Car Nixon n'est pas l'homme des victoires faciles. Il a dû se battre toute sa vie. Considérerait-il que cette nouvelle attaque est une crise de plus, qu'il lui faut surmonter? Le message présidentiel de lundi (14.05.73) le laissait clairement voir. Une fois la crise passée, les démocrates qui préparent déjà leur valise pour la Maison-Blanche verront peut-être avec surprise qu'il leur reste encore une barrière à franchir: Richard Nixon.

Irving SHELTON

(Extrait d'une chronique de L'HOMME NOUVEAU, 20.05.73)

Est-ce assez fort?

Dans la région métropolitaine de Montréal, il y a deux stations de télévision pour la majorité francophone et également deux stations de télévision pour la minorité anglophone.

Dans la région métropolitaine de Montréal, il y a autant de postes de radio de langue anglaise pour la minorité que de postes de radio de langue française pour la majorité.

C'est un partage selon le principe qu'un anglophone égale (=) quatre francophones.

M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications, a cru pouvoir mettre un peu de justice et de bon sens dans ce domaine, grâce à la cablovision.

Mais, l'ultra-fédéraliste, Gérard Pelletier est immédiatement intervenu pour

maintenir l'INJUSTICE et menace même d'aller devant les tribunaux pour assurer le maintien de cette INJUSTICE. Est-ce assez fort?

Depuis plus de 100 ans que le fédéral empêche dans les domaines de juridiction provinciale, voilà que M. Pelletier accuse le Québec d'empêchement dans le domaine fédéral. Et M. Trudeau qui prétend que le Québec est bien représenté à Ottawa. Est-ce assez fort?

Voilà bien encore un autre exemple de prostitution politique de la part de l'un des nôtres au profit des autres à Ottawa.

Quand donc les nôtres se tiendront-ils debout à Ottawa?

Jules Lebeau, 434 est, Dorchester 17 Montréal 132.

Courrier du Sud

Les esclaves (3)

Les dieux

Par Antonio FREIRE

Les rituels africains, dont les plus importants sont la Umbanda et le Condombé, ne sont pas seulement pratiqués par des Noirs. Aujourd'hui, le Brésil est probablement le pays du monde où il y a le plus grand syncrétisme religieux. Au christianisme des colonisateurs et aux divinités africaines des esclaves sont venues se joindre les pratiques du spiritisme de Kardec et des éléments divers des Indiens d'aujourd'hui presque disparus. Un article récent dans une revue spécialisée sur la Umbanda, expliquait sommairement ce fait en disant que ce syncrétisme était tout naturel, étant donné que dans le monde des choses spirituelles il n'y a pas de frontières...

En réalité, des circonstances historiques ont permis ce syncrétisme original. Les colonisateurs ont eu comme premières compagnes des esclaves noirs, et ont eu comme premiers fils des enfants mulâtres; par la suite, les maîtresses noires sont demeurées dans les maisons des seigneurs comme nourrices des enfants blancs légitimes, et elles ont été les premières catéchistes de ces enfants. Ceux-ci ont appris en même temps que le catéchisme du moine, celui de la nourrice, souvent plus intéressant et certainement plus romancé que le catéchisme du Concile de Trente.

Cette figure de la nourrice, la Mère noire (ce nom portugais de Mãe Preta évoque encore aujourd'hui un charme et une douceur incomparables), est prépondérante dans la culture brésilienne. Le syncrétisme religieux actuel est le

résultat de toute la tendresse et dévouement de la nourrice noire envers les enfants blancs. Et chaque soir, des hommes et des femmes blancs prêtent aujourd'hui culte aux divinités africaines, comme si c'étaient leurs dieux; et pourquoi les dieux ne seraient pas des dieux de tout le monde?

L'origine culturelle des esclaves africains arrivés au Brésil est très différenciée, mais peut être divisée en deux catégories principales: les "soudanais", incluant les Nagôs et Yoroubas, et les "Bantous", comprenant les Congos, les Angolais, Gégés, Mines, Mandats, ces derniers musulmans.

Une fois arrivés en terres brésiliennes ils étaient déjà sans le savoir officiellement chrétiens, et leur religion se trouvait être celle de leurs seigneurs. Plutôt que d'abandonner leurs croyances originaires, les esclaves ont essayé de trouver dans les autels chrétiens des personnalités de leurs divinités. Le dieu Xangô était représenté dans la mythologie africaine par une pierre; or saint Jérôme des autels catholiques avait aussi une pierre dans la main. Il était donc Xangô. Ogum, vainqueur du mal, était représenté chez les Africains avec des instruments de fer; saint Georges des catholiques avait vaincu le dragon et avait une épée à la main. Il fut donc Ogum. Oxossi, seigneur des forêts était représenté par un arbre; saint Sébastien des autels catholiques était attaché à un arbre, et il fut donc Oxossi. Iemanjá, déesse des eaux et mère des autres divinités, fut assimilée à la Vierge, mère de Jésus, et habillée dans les autels catholiques de bleu et blanc, couleurs de lé-

manja. Nanan, la plus vieille des divinités féminines, est devenue sainte Anne, mère de Marie. Omulu dieu des maladies et de la santé, a trouvé son sosie chez saint Lazare. Et ainsi, les esclaves trouvèrent finalement que leurs dieux les avaient suivis dans le nouveau monde.

Une enquête sociologique réalisée à la fin de 1972 dans la région de Rio de Janeiro, à propos de la religion a montré que dans la classe la plus riche 28% des gens croient qu'il y a une seule vraie religion, alors que 63% des gens croient que la Umbanda est aussi vraie que le catholicisme; 7% pensent qu'aucune religion n'est vraie, et 2% n'ont pas d'opinion. Dans la même classe, 61% des gens avouent fréquenter les centres de Umbanda, 2% n'y vont jamais, et 37% n'ont rien voulu dire. Si l'on prend ensuite les résultats obtenus dans les classes les plus pauvres, nous arrivons à des chiffres comme ceux-ci: 64% des gens pauvres croient qu'il y a une seule vraie religion, et 31% croient que la Umbanda est aussi vraie que le catholicisme; 1% croient qu'il n'y a aucune vraie religion et 4% n'ont pas d'opinion. Pour ce qui est de la fréquentation, 67% fréquentent la Umbanda, alors que 5% n'y vont jamais, et 28% n'ont pas voulu répondre.

Il serait donc faux de croire que les religions africaines sont des religions de noirs ou de pauvres; elles sont en réalité pratiquées par des Blancs et des Noirs, dans une proportion qui s'approche considérablement. Le peuple brésilien est à la mesure de ce syncrétisme unique au monde.

Extraits d'éditoriaux

Edmonton Journal

L'organisme de volontaires du bilinguisme constitue une autre intrusion fédérale dans le domaine de l'éducation, qui relève de la responsabilité provinciale; il nous rappelle pourtant que les objectifs fixés par la Loi sur les langues officielles, qui consistent à fournir les services gouvernementaux fédéraux en français et en anglais là où ils sont requis, seront réalisés plus rapidement avec l'aide de tels programmes.

Il souligne également l'importance de promouvoir le bilinguisme des premières années académiques, puisqu'il vise à relever ce défi de l'enseignement de la langue seconde au niveau d'apprentissage le plus fructueux.

Un sondage récemment effectué auprès de la population torontoise... a indiqué que 85 pour cent des parents qui ont répondu au questionnaire désiraient pour leurs enfants un enseignement plus poussé du français au niveau primaire.

Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient maintenant considérer d'autres étapes de cet enseignement, soit la formation d'un nombre plus élevé de professeurs; le développement du programme fédéral - provincial d'échange d'étudiants, de sorte qu'il s'applique aussi aux non-étudiants; et la participation de plus de Canadiens dans les programmes de promotion des langues.

— Le 28 mai.

CHRONICLE-HERALD, Halifax

Quand on considère la longue liste des sujets importants et urgents qui requièrent l'attention du Parlement, on a peine à comprendre l'insistance que met le premier ministre Trudeau sur la haute priorité que devra revêtir une question qui a déjà été formulée sous forme de loi.

En portant au feuillet un débat sur une résolution qui vise à raffermir les principes de la loi sur les langues officielles, que le Parlement a adoptée et rédigée sous forme de loi il y a quelque temps déjà, le premier ministre agit aux dépens de questions vitales, que nous estimons sincèrement être de toute première importance aujourd'hui dans toutes les provinces canadiennes, et qui comprennent la création d'emplois, les problèmes du commerce et du transport, le besoin d'une habitation décente, et la protection de la loi et de l'ordre public, pour n'en nommer que quelques-unes.

Il reste peu de temps avant que la Chambre des Communes ne soit adjournée pour les vacances d'été: il semble donc plus approprié que le gouvernement consacre tous ses efforts à l'adoption d'une loi dont on a besoin maintenant pour résoudre les problèmes quotidiens de la nation.

Les Communes pourraient discuter pendant des années encore sur des choses dites et accomplies par des parlementaires depuis longtemps oubliés. Mais alors, on n'aurait pas réalisé grand chose au chapitre des problèmes contemporains.

— Le 19 mai.

Regina-Leader Post

La situation minoritaire du gouvernement à la Chambre des Communes, maintenant quelque peu radoucie par le temps et par son air de quasi-responsabilité, peut profiter au pays si elle incite le gouvernement fédéral à reviser certaines parties douteuses du projet de loi sur l'espionnage électronique, qui est actuellement examiné par le comité parlementaire sur la justice. Cette loi rendrait illégal l'emploi de tables d'écoute, sauf dans des cas précis déterminés par la police, pour lutter contre des incidents spécifiques associés au crime...

La principale objection que l'on pourrait apporter au projet de loi concerne un article selon lequel la police aurait la permission de commencer l'espionnage électronique 36 heures avant l'obtention d'un permis du tribunal si, dans l'esprit de la police, du solliciteur général et du ministre de la Justice, la question était assez urgente et dangereuse pour justifier la levée du règlement. Certains députés fédéraux conservateurs et néo-démocrates ont rétorqué que cette clause accorderait au concept de l'Etat policier une porte d'entrée au Canada, en dépit des honorables raisons invoquées par la police et par les dirigeants gouvernementaux concernés, ou des soins dont ferait l'objet cette exception.

On ne peut le nier: le scandale du Watergate aux Etats-Unis a incité le gouvernement à agir rapidement au sujet d'une loi canadienne sur l'espionnage électronique. Le ministre de la Justice, Otto Lang a bien raison de dire que la police a besoin d'avoir accès à certains appareils dont se servent de temps en temps, impunément, les criminels, si cela peut aider les policiers. Mais le fait d'arrondir les angles comme cela a été suggéré peut nuire considérablement à l'application de la loi, loin de toutes proportions avec les avantages que peut retirer la police de tels raccourcis.

On peut aussi considérer comme étant un autre angle arrondi l'énumération

des raisons que peut invoquer la police pour recourir à l'espionnage électronique en vertu d'un mandat du tribunal, incluant le soupçon d'espionnage, le sabotage ou "toute autre activité subversive". Le projet de loi ne définit nulle part le terme "activité subversive".

Par tous les moyens, accordons à la police les appareils et outils requis par la lutte contre le crime. Mais assurons-nous que des garanties judiciaires adéquates seront accordées au public. — Le 16 mai.

Vancouver Sun

A Ottawa d'est en ouest au pays, on s'est considérablement interrogé sur la possibilité d'un Watergate au Canada et jusqu'à maintenant, le consensus semble se prononcer contre cette possibilité.

Si les conditions sont bonnes, c'est-à-dire si elles sont mauvaises, le scandale du Watergate peut se produire à nouveau n'importe où. C'est là l'une des raisons qui justifient le besoin vital d'une loi contre l'espionnage électronique au pays, dès cette présente session du Parlement.

Le sénateur Edward Kennedy, dans un discours prononcé à l'université de Syracuse, nous a donné une autre leçon issue du Watergate. Cette histoire, dit-il, représente pour les Etats-Unis une chance plus qu'une tragédie. Parce que, a-t-il souhaité, elle suscitera une réforme immédiate de nos lois nationales d'élection, y compris un terme définitif au vaste et corrompu pouvoir des fonds privés dans la politique nationale.

Voilà. Les Canadiens n'ont pas besoin d'afficher un air satisfait devant cette leçon du Watergate. Nous avons trop longtemps tergiversé sur la sévérité des lois électorales, notamment en ce qui a trait au financement des campagnes. Si nous ne pouvons suggérer nous-mêmes des réponses, écoutons ce que le Congrès américain va bientôt décider, si l'a assimilé les mêmes leçons. — Le 19 mai.

Pour sauver notre journal

Ste-Foy, Qué., le 28 mai 1973.

Monsieur le Rédacteur, L'Action-Québec Ltée,

Cher Monsieur

Comme nombre d'autres de vos lecteurs je serais grandement désappointé de voir disparaître votre journal et aussi le mien depuis plus de quarante ans, inutile de vous dire que j'y suis fortement attaché.

Je prie La Providence de vous inspirer et de vous fournir les facilités ou les moyens de sauver notre journal de la disparition après tant d'années de

publication et après avoir rendu à toute la population de la province de Québec d'aussi précieuses services.

Je souhaite avec les autres de vos lecteurs que La Providence prenne pitié de nous et qu'il nous épargne de l'épreuve inconcevable de la disparition de votre journal que je considère comme le plus nécessaire de notre province pour sa qualité fondamentale.

Veuillez me croire cordialement vôtre, un abonné d'au-delà de quarante ans.

L.-A. Bergeron, 2089 rue Chapdelaine, Ste-Foy, Qué.

L'Action Québec

L'ACTION-QUEBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, L'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 2e, C.P. 1727, Code postal G1K 7K9, tél.: 522-4771. Président, Guy Hamel; vice-président, J.-R. Deslisle; directeur général, Fernand Blais; rédacteur en chef, Roger Bruneau; directeur de la production, Alphonse Proulx; directeur adjoint de la circulation, Jacques Levesque; directeur de la publicité, Gilles Normandin; comptable, Emilien Bonnelly; directeur, Jules Lortie.

A Saskatoon: Les sourds protestent contre les méthodes d'éducation

Par BERNIE GOEHART

EDMONTON (PC) — Les sourds en ont assez de la façon dont ils sont traités par ceux qui entendent, et ils commencent à exprimer leurs opinions et à exiger certains changements.

Ils veulent avoir leur mot à dire en ce qui concerne leur éducation. A Saskatoon, récemment, les étudiants des classes avancées de l'école pour les sourds ont quitté les cours en guise de protestation contre l'absence de langage par signes à l'école.

Ils ont réclamé une communication totale, qui incluerait l'usage du langage par signes, en plus de l'alphabet des sourds, de la lecture sur les lèvres et des autres méthodes orales actuellement en usage à l'école.

Les élèves sont retournés en classe deux jours plus tard, après une rencontre avec le principal, M. M. L. O'Connor, qui aurait dit que les élèves étaient "endoctrinés de communication totale", et que la grève avait été organisée de l'extérieur. Les étudiants, cependant, ont dit qu'ils avaient visité l'école pour les sourds, à Winnipeg, et avaient constaté que certains élèves plus jeunes étaient beaucoup plus avancés dans cet endroit que ne l'étaient ceux de Saskatoon.

Leur protestation a attiré l'attention. A Regina, 85 personnes ont signé une lettre recommandant fortement l'étude et la discussion des méthodes de communication totale préconisée par les élèves de Saskatoon. Une semaine après la ma-

nifestation de protestation, le ministre de l'Éducation de la Saskatchewan, Gordon Mac Murchy, a déclaré qu'un comité serait formé dans le but d'étudier les problèmes de l'école des sourds de Saskatoon.

Emission de télé

Les événements qui se sont produits en Saskatchewan sont le résultat indirect de deux émissions diffusées par W5-CTV et traitant du problème de la surdité. Ces émissions, à leur tour, sont venues à la suite d'une étude effectuée à l'échelle nationale par un psychologue de Toronto et concernant les problèmes et les besoins des sourds.

Cette étude, menée par le Dr Graeme Wallace, disait entre autres que les enfants privés d'ouïe, isolés dans les écoles spéciales, reçoivent une instruction inférieure donnée par des professeurs médiocres.

L'étude disait que les adultes sourds finissent par occuper des emplois dépourvus d'avenir ou par n'occuper aucun emploi. Le Dr Wallace a signalé qu'entre 1960 et 1966, le gouvernement fédéral a dépensé \$53 millions pour aider les malades mentaux, \$31 millions pour aider les aveugles, et \$17 million pour aider les sourds.

Selon les chiffres fournis par Statistique Canada, plus de 60,000 personnes sont traitées pour maladie mentale. Il y a environ 27,000 aveugles dans le pays, comme le signale l'Institut national pour les aveugles. Et il y a quelque 50,000 sourds

au Canada. Pourtant, le seul groupe d'handicapés qui, de 1960 à 1966 a reçu le moins d'aide de la part du gouvernement, c'est celui des muets, qui n'ont reçu que \$96,000, comme l'a démontré l'étude du Dr Wallace.

"Je pense qu'avec cette étude, le Dr Wallace a fait sortir les sourds de leur coquille, dit le révérend Robert Bauer, pasteur de l'Eglise luthérienne pour les sourds, à Edmonton. Je crois que les sources ont été plus surprises que quiconque de constater que leurs préoccupations étaient de niveau national, et non pas seulement local. Les sourds, qui sont par plusieurs côtés comme les Indiens, ont appris depuis longtemps à ne pas poser de questions, mais à accepter. Les gens qui entendent leur ont toujours dit: Nous savons ce dont vous avez besoin, le voici. Jamais nous n'avons vraiment demandé l'opinion des sourds.

"Je crois que le moment est venu pour les sourds de repenser leur attitude, de poursuivre M. Bauer. Je crois que nous sommes sur le point de voir une éclaircie pour les sourds, à moins qu'on n'abandonne les progrès qui ont déjà été faits".

"Balayé sous le tapis"

Cette crainte est partagée par les sourds et par le Dr Wallace. "Je crois que mon étude sera probablement balayée sous le tapis", aurait-il dit.

Clifton Carbin, âgé de 27 ans, d'Edmonton, un sourd qui enseigne au collège d'Alberta, pour les adultes sourds ou durs d'oreille, a déclaré que les

sourds "ne peuvent défendre fortement leurs idées, à cause du problème du langage".

La moyenne d'instruction parmi les sourds, au Canada, est à peu près la cinquième année, et ce facteur les empêche souvent d'avoir recours à leur seul moyen de communiquer avec le monde de ceux qui entendent: les journaux.

"Leur langue est pauvre, ils n'osent pas écrire, ils sont gênés de la qualité terrible de leur langue", dit M. Carbin. Certains individus, comme M. Carbin, qui détient un baccalauréat du collège Gallaudet, à Washington, D.C., la seule université au monde pour les sourds, projettent de changer cette situation.

Peter Sicoli, 26 ans, qui enseigne également aux sourds au Collège d'Alberta, et qui est aussi un diplômé de Gallaudet, croit également que les sourds devraient avoir un mot à dire en ce qui concerne leur instruction.

Il ne peut pas parler

Contrairement à M. Carbin qui a l'usage de la voix, M. Sicoli ne peut pas parler. Pourtant, il a reçu son instruction première jusqu'à la 10e année, dans une école orale. Pendant les 15 années qu'il a passées à l'école, il voyait les mots sur les lèvres, mais ne savait pas ce que les mots voulaient dire.

"Ensuite, je suis allé au collège Gallaudet, et soudain, j'ai compris... Les mots abstraits sont plus difficiles, mais par des gestes, les professeurs nous montraient ce qu'ils signifiaient.

"La plupart des sourds essayent de lire sur les lèvres du professeur, mais ils ne saisissent pas tous les mots. Ils saisissent le plus souvent le début et la fin. C'est pourquoi il y a beaucoup de malentendus", Macklin Youngs, âgé de 28 ans, un diplômé de Gallaudet, qui doit recevoir très bientôt un diplôme de conseiller, au département de psychologie éducationnelle de l'Université d'Alberta, a déclaré que les gens qui entendent "détruisent littéralement chez le sourd le concept de l'éducation et le développement de son ouïe".

"Les gens qui entendent ne demandent jamais aux sourds ce qu'ils désirent. Ils ne nous demandent jamais, à nous sourds, d'aller parler dans des groupes ou des localités. Ils demandent à des gens qui connaissent le langage des signes et qui ont l'expérience des sourds".

Robert Cardyle, âgé de 40 ans, d'Edmonton, est connu aux postes et également président du conseil d'administration de l'Eglise luthérienne. Il a reçu son instruction à l'école des sourds de Saskatoon, où, dit-il, "on utilisait presque uniquement la lecture sur les lèvres". M. Cardyle dit qu'il apprécie les projets d'amélioration dans l'éducation des sourds, et il applaudit aux efforts des étudiants de Saskatoon qui ont exprimé leurs griefs.

Ces quatre hommes, au cours de l'interview, ont admis que les changements sont nécessaires. Ce qui est le plus important, à leur avis, c'est que les sourds puissent exprimer leur opinion.

Appui d'une firme canadienne au programme de sécurité aquatique de la Croix-Rouge

Une firme canadienne importante vient d'annoncer qu'elle participerait cet été, de concert avec la Société

canadienne de la Croix-Rouge, à une campagne relative à la sécurité aquatique qui se déroulera dans

les supermarchés du Canada. Cet été, la Croix-Rouge espère apprendre à nager à

700 mille enfants grâce à son programme de sécurité aquatique auquel Canada Packers versera jusqu'à concurrence de \$10,000, soit 10 cents pour chaque preuve d'achat de ses produits "Kam".

Les supermarchés prenant part à cette campagne dans tout le Canada, met-

tront en évidence des formules d'inscription des boîtes ainsi que des affiches et d'autres documents sur la sécurité aquatique.

La campagne commence dès cette semaine pour coïncider avec la Semaine de la sécurité aquatique de la Croix-Rouge et se terminera à la fin d'août.

Apprenez à bien faire votre noeud de cravate.

confectionnez-les vous-même!

Élégance et sobriété! Grande cape!



9217
SIZES 10 1/2-18 1/2
Marian Martin

Glissez une cravate à travers l'ouverture pour plus de douceur et de charme. Les longues lignes verticales sont tellement amincissantes.

Demandez le patron No 9217 — demi-grandeurs 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2. Grandeur 14 1/2 (buste 37) prend 1 1/2 verge d'un tissu de 60" de largeur, 1/2 verge pour la cravate.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

Le Département des Patrons, L'Action-Québec, 60 Ave Progress, Scarborough, Ont. M1T 4P7 Ontario

Prix: 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Pas d'acheteur pour la relique de Carillon

MONTREAL (PC) — La petite relique de Carillon, un bout de drapeau jauni, n'a pas trouvé preneur aux enchères, tandis qu'un particulier payait \$85 pour une caricature et que la Bibliothèque et les Archives nationales se partageaient la plupart des "papiers Leclerc".

Le document le plus historiquement proclamatoire, la mise à prix de Louis-Joseph Papineau, a été enlevé à un collaborateur particulier par la Bibliothèque nationale qui a surenchéri jusqu'à \$2,200 pour l'obtenir. La seule autre proclamation du général Gosford se trouve dans les archives à Ottawa. Il y a cinq ans à peine, le document aurait trouvé preneur pour moins de \$400.

Les Archives publiques d'Ottawa ont pour leur part acquis deux documents sur lesquels la Bibliothèque nationale du Québec n'a pas cru devoir surenchéir: une déclaration volontaire de Hindenburg, général de brigade dans l'armée des Rebelles et une supplique du pa-

triot Joseph-Narcisse Cardinal, au chef de la police secrète de Montréal, Pierre-Edouard Leclerc.

N'ayant pu comme ses compagnons faire valoir sa bonne conduite en prison, Cardinal, qui fut pendu le 21 décembre 1838, demandait quatre jours avant son exécution: "Est-ce que je serais le seul qu'on voudrait sacrifier".

La copie manuscrite du testament de Lorimier, avant d'être pendu lui aussi, n'a pas trouvé preneur à la Bibliothèque: elle possède déjà l'original.

Quant à la lettre de Louis de Bavière que la belle Lola Montes faisait chanter, elle fut retirée par le commissaire-priseur, suscitant peu d'intérêt.

Enfin une caricature d'Albéric Bourgeois a été acquise pour \$85 par un particulier. Elle illustre un garde tirant par l'oreille un prisonnier qui tentait de s'évader. On lit en légende: "On se fait faire un passe-partout".

Une femme pugiliste

WARABI, Japon (Reuter) — Une jeune consillère en soins de beauté a acquis une renommée nationale à titre de première femme entraîneur de boxe au Japon.

Au moins deux autres femmes tentent de suivre les traces de Misako Takatsuki. Cette jeune femme a commencé son nouveau métier il y a quatre ans au gymnase de boxe Salitama Chuo, à Warabi. Elle dirige pratiquement l'établissement depuis que l'ancien entraîneur et gérant du gymnase, Fujio Tanaka, lui a enseigné les données fondamentales des techniques de la boxe.

Durant la journée, Mlle Takatsuki travaille dans une pharmacie du quartier. Experte en art culinaire, elle possède également un diplôme d'enseignement pour un art japonais de tradition, celui des arrangements floraux.

Le métier qu'elle exerce auprès des pugilistes n'a modifié en rien ses manières féminines. "Elle est gentille, polie, et plus réservée que bien des Japonaises", a déclaré Fujio Tanaka. "Mais je crois qu'elle pourrait mettre knock-out le meilleur élève de sa classe", a-t-il ajouté.

Misako mesure cinq pieds quatre pouces et pèse environ 128 livres, soit un peu plus que la limite pour un boxeur poids léger.

Elle ambitionne de perfectionner sa technique d'entraînement dans le but de préparer un futur champion mondial. De sorte qu'elle ne songe pas au mariage pour l'instant.

La jeune femme, qui habite avec sa famille, a une prédilection pour la boxe depuis l'adolescence.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE
SERVICE DE SÉCURITÉ AQUATIQUE

SURVIE
ÉVALUATION PROGRESSIVE

NOM _____

PROGRAMME AQUATIQUE



Un trouble émotif à guérir...

Il n'y a aucune imperfection physique courante qui déguise la femme, la couvre parfois de honte et l'oblige à s'isoler autant que ces quelques poils superflus. La femme en souffre alors au point d'en être émotionnellement troublée. Ce problème de poils superflus est un problème de toujours et les écrits anciens en faisaient abondamment état au même titre que les textes médicaux actuels.

Vous, cependant, n'avez aucune raison valable de vous inquiéter au sujet de quelques vilains poils, ni même de vous tourmenter avec les méthodes provisoires d'épilation, parce que vous disposez du service bien personnel des cliniques modernes Gregory.

Le seul service que nous offrons à notre impeccable et attrayante clinique est l'épilation radicale. Vous y rencontrerez un personnel courtois composé de techniciennes qui, de l'épilation radicale, se sont fait une carrière auprès des cliniques Gregory, l'entreprise orientée vers la recherche et qui procède de l'avant dans le domaine de l'électrolyse.

Ce qui vous fournira l'occasion de constater à quel point la thermolyse Gregory est particulièrement pratique, rapide et économique... c'est l'excellente occasion pour vous d'ajouter encore à votre beauté et guérir un trouble émotif. Téléphonez-nous et prenez rendez-vous pour une démonstration. Nous vous établirons également une estimation.

Ouvrez de 10h. le matin à 7h. le soir — samedi de 9h. à 2h.

VILLE DE QUEBEC — SUITE 2, EDIFICE MORISSET
695 EST, BOULEVARD CHAREST — TEL. 529-1879
Ecrivez pour brochure gratuite.

Ci-joint \$ _____ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no: _____ Tailles: _____

Patron no: _____ Tailles: _____

Nom: _____

Adresse: _____

S'il est élu Le MDS ne fera aucune compromission pour gagner la lutte de la pauvreté à Montréal

MONTREAL (PC) — Le Mouvement pour la démocratisation scolaire, MDS, et ses onze candidats partent en campagne électorale avec un programme définitif. Réunis samedi en congrès à la polyvalente Pierre-Dupuy, quelque 150 délégués de quartiers ont voté une série de résolutions où l'accent est mis sur l'égalité des chances face à l'école et le relèvement des quartiers populaires de Montréal.

S'adressant en fin d'après-midi aux délégués, M. Fernand Daoust, qui est candidat MDS dans le quartier no 8, a d'ailleurs repris ce thème de fond: "Les commissaires du MDS ne feront aucune compromission, s'ils sont élus, pour gagner la bataille de la pauvreté à Montréal. Le MDS a décidé de tout mettre en œuvre pour élaborer des stratégies d'action pour vaincre un mal qui s'accroît d'année en année et qu'on ne peut plus tolérer".

Il a d'autre part qualifié le MDS de "première tentative venant de la base pour combattre la démobilité des citoyens à l'égard de la chose scolaire. On a laissé entre les mains des ministres et des technocrates le

soin de tout déterminer d'en haut. On a maintenant l'occasion de s'emparer d'un pouvoir qui nous revient de droit".

Le programme définitif du MDS ressemble substantiellement au programme provisoire. Une vingtaine d'amendements avaient été soumis par les quartiers. Il y eut quelques débats serrés mais aucun affrontement majeur. On a pu noter cependant une certaine polarisation des opinions et des votes entre, d'une part, les délégués des quartiers du bas de la ville et ceux d'autres quartiers, notamment en ce qui touche les quartiers populaires.

Consultation véritable

Ainsi, là où le programme parlait de "modifier le contenu de la culture scolaire, et les méthodes pédagogiques de façon à ce qu'ils correspondent à la vie que nous vivons", le programme définitif parle de "chaque milieu" mais ajoute que "plus particulièrement, dans les quartiers populaires, il faut favoriser la participation des professeurs à l'élaboration et à la diffusion de matériel didactique qui réponde vrai-

ment aux besoins du milieu".

Toute une section du programme parle, par ailleurs, de la participation des parents et des citoyens à l'école, via la consultation véritable, le contrôle réel du budget des comités d'école, l'obligation faite aux commissaires de rencontrer les parents de façon statutaire, etc. Un des amendements nouveaux adoptés par le congrès à ce propos se lit comme suit: "Que, dans chaque école, il y ait un animateur chargé de l'information et du regroupement des parents. Cet animateur sera payé par la commission scolaire et choisi par les parents et les professeurs".

L'assemblée a aussi adopté un amendement originant du quartier 2 — Pointe-Saint-Charles et Saint-Henri — concernant l'éducation des adultes et l'éducation populaire: "L'amendement suggère que les commissaires du MDS s'engagent à promouvoir la "multiplication des centres d'éducation populaire, comme il en existe déjà. Ces centres seront gérés par des représentants des quartiers et seront au service du quartier. De plus dans chaque

quartier, il y aura une équipe permanente de formateurs".

Echanges vifs

C'est sur la deuxième partie du programme MDS concernant la question linguistique, la confessionnalité et le financement des commissions scolaires que les échanges ont été les plus vifs.

A propos de la question linguistique, le programme provisoire proposait que le mouvement "prône l'adoption d'une loi obligeant les nouveaux immigrants à s'inscrire aux écoles françaises". Un amendement de M. Pierre Carignan, candidat dans le quartier 4, proposait que, compte tenu des droits acquis par les immigrants, la mesure s'applique "à toute personne dont la langue maternelle est autre que l'anglais". L'amendement a été battu et le texte original retenu.

Sur la question confessionnelle, l'assemblée s'est littéralement divisée en deux au moment du vote sur un amendement proposant que les écoles confessionnelles — que le MDS reconnaît déjà dans son programme — jouissent "de soutiens structurels adé-

quats". Constatant l'égalité des voix, le président d'assemblée a préféré ne pas trancher la question et a permis la réouverture du débat après quelques minutes d'ajournement. Finalement, l'assemblée a adopté par une large majorité un sous-amendement prévoyant que les écoles confessionnelles jouiront "des services d'appoint appropriés".

Enfin, l'assemblée a préféré s'engager à rechercher la formule "la plus juste".

Candidats

Le congrès a d'autre part préféré s'abstenir d'appuyer l'un ou l'autre candidat non-membre du MDS mais dont les idées se seraient rapprochées substantiellement du programme MDS. Pour sa part, le comité provisoire de coordination avait proposé d'appuyer Mme Lavoie-Roux, quartier 14; M. Robert Lajeunesse, quartier 1 et M. Pierre Légaré, quartier 9.

En fin d'après-midi, les candidats officiels du MDS ont été présentés au congrès. Ce sont: MM. Francis Calabretta, chauffeur de taxi et président de la clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, quartier 1; Pierre Carignan, professeur à la faculté de Droit de l'U. de M. et ex-président de la CECM, 4; Bernard Stockli, technicien en construction, 5; Gaston Michaud, animateur de la coop des citoyens d'Olier, 6; Adrien Simard, enseignant, 7; Fernand Daoust, syndicaliste, 8; André Bailey, technologue, 11; Raymond Marcotte, employé à l'U. de M., 13; Hugues Poulin, enseignant à l'U. Q. A. M., 17 et André Beaulieu, fonctionnaire à la ville de Montréal, 19.

Le MDS s'est enfin élu un comité de coordination permanent: MM. Jean Laframboise, Jacques Poirier et Michel Lizée et Mmes Claire Leborgne et Lucie Gerolami. Il a reporté par ailleurs après les élections la mise sur pied des structures permanentes du mouvement.

Advenant des élections à l'automne Le PQ prendrait le pouvoir

PARIS (PC) — Des élections générales auront lieu cet automne au Québec et il est possible que le Parti québécois prenne le pou-

voir. Les chances sont bonnes. Je ne dirai pas qu'il existe une probabilité que nous prenions le pouvoir, mais une possibilité, oui".



voir, estime son chef, M. René Lévesque, dans une entrevue qu'il vient d'accorder à l'un des envoyés spéciaux du quotidien parisien Le Monde.

Selon Le Monde, M. Lévesque baserait sa prédiction sur le fait qu'il n'est pas coutume de tenir des élections en été ou en hiver au Québec et que le printemps prochain sera, pour les Québécois, une "période d'impatience et de mécontentement", où les réactions des électeurs seraient incertaines. Aussi le gouvernement Bourassa, qui sera alors au pouvoir depuis trois ans et demi, déciderait de consulter le peuple québécois.

"Cette année, fait dire à M. Lévesque le quotidien parisien, nous estimons que

Le Monde, fait toutelois état des réflexions des observateurs qui n'accordent pas plus d'une trentaine de sièges au Parti québécois.

Cependant, dit Le Monde, le parti de M. Lévesque vient de prendre une bonne longueur d'avance sur ses concurrents en publiant un petit livre bleu qui constitue son programme pour les prochaines élections.

Dans ce programme, le Parti québécois cherche à donner, selon le journal, "un contenu concret à l'indépendance" du Québec.

Selon lui, l'optimisme électoral de M. Lévesque s'appuie d'abord sur les résultats de "l'appel au peuple" qu'a lancé, cette année, son parti pour renflouer ses caisses. Plus de 800,000

dollars auraient ainsi été recueillis, soit beaucoup plus que lors de la collecte précédente. Il y a aussi le nombre des membres du parti qui serait passé, au cours des derniers mois, de 62,000 à 70,000 et le redécoupage des circonscriptions électorales qui favoriserait les péquistes, comme d'ailleurs les libéraux, qui, tous deux, prennent leurs appuis les plus importants dans les régions urbaines.

Hydro Québec

APPEL D'OFFRES
CCH-73-10199
pour 10 heures 30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 26 juin 1973

Manicouagan 3.
POUR LA FABRICATION ET
LA LIVRAISON DES CADRES
EN ACIER.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal le 23 mai 1973

L'histoire du Crédit social: enfin en français

QUEBEC (PC) — Pour la première fois dans l'histoire du Crédit social, les œuvres du major C. H. Douglas, le père de la théorie créditiste, vont paraître en français.

Mercrdis dernier avait lieu en banlieue de Québec le lancement de la première tranche traduite en français des œuvres du major Douglas, intitulée: "Le Crédit social".

Selon un communiqué remis à la presse à l'occasion du lancement de cet ouvrage, les écrits de Douglas en français sont réclamés depuis plusieurs années par des professeurs et étudiants, par des professionnels et des hommes d'affaires, ainsi que par de nombreux citoyens de toutes les classes de la société.

La traduction de cet ouvrage est une initiative des Editions Tardivel Inc. qui espèrent vendre 10,000 copies au cours des six prochains mois.

qui imprimerait de l'argent dont la valeur reposerait sur le potentiel en richesses d'un pays", pouvait-on lire dans le communiqué remis aux journalistes.

Pour illustrer sa pensée, Douglas a puisé des exemples issus de son pays, l'Ecosse, et de son époque. Cependant, ces exemples reflètent toujours un caractère universel. "Les mêmes causes produisant les mêmes effets, on retrouve dans le monde actuel les mêmes situations difficiles, le même marasme financier

et le même déséquilibre socio-économique qui existait, il y a trois ou quatre décennies", souligne le communiqué.

Le major Douglas commença à réfléchir sur la théorie créditiste après avoir rencontré un ami, en Inde, pour qui l'or et l'argent n'avaient aucun lien avec la situation qui dépend presque entièrement du crédit. Il fut donc initié à ce phénomène vers 1913, soit vers l'âge de 34 ans.

Les théories de Douglas furent divulguées pour la

première fois en 1918, dans un article de "English Review", sous le titre: "L'illusion de la surproduction". Le mouvement lancé par l'ingénieur écossais se répandit rapidement dans le monde, mais sa poussée fut interrompue par la Deuxième Guerre mondiale.

Le "Crédit social", de C. H. Douglas, traduit en français, n'est que la première tranche d'une dizaine de volumes. Une deuxième est en préparation, et portera le titre: "La Démocratie économique".

Action politique

Jean-Louis BELAND

Théorie de Douglas

Douglas, c'est l'homme "qui a bouleversé la théorie capitaliste monétaire en lui opposant celle de l'Etat

Ouvriers d'usines encore une fois honteusement exploités

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTMAGNY No 8199
DANS LA COUR PROVINCIALE ROSAIRE BRETON, garagiste, domicilié à St-Vallier-Station, district de Montmagny, demandeur
VS
GEORGES BLAIS, domicilié à St-Jean-Port-Joli, district de Montmagny, défendeur
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre: 3 fois en français dans le "Journal Le Courrier-Peuple" de Montmagny, et 3 fois en anglais dans le "Journal Le Courrier-Peuple" de Montmagny, le tout avec effames contre le défendeur.
BUREAU DU GREFFIER, COUR PROVINCIALE, MONTMAGNY, le 25 mai 1973.
COPIE CONFORME
Dénise Côté, officier dûment autorisée, C. P.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTMAGNY No 8199
IN THE PROVINCIAL COURT ROSAIRE BRETON, resident at St-Vallier Station, district of Montmagny, plaintiff
VS
GEORGES BLAIS, resident at St-Jean-Port-Joli, district of Montmagny, defendant
It is ordered to the defendant to appear in a month from the date of the last edition of the present order: 3 times in French in the "Le Courrier-Peuple" of Montmagny, and the publication twice in English in the newspaper "Le Courrier-Peuple" of Montmagny.
The whole with charge against the defendant.
PROVINCIAL COURT OFFICE, MONTMAGNY, May 25, 1973.
Officer duly authorized, P. C. & Prothonotary-A. S. C.
TRUE COPY
Dénise Côté, Officer duly authorized, C. P.

Le 29 mars 1973, j'ai posé une question au ministre des Institutions financières Compagnies et Coopératives (référence: Journal des Débats de l'Assemblée nationale, numéro 8, page 264) au sujet des activités de la Fédération canadienne des associations indépendantes, par ses dirigeants y compris le président. Ayant été alerté par des employés d'usines vis-à-vis lesquels on exerçait des pressions afin qu'ils achètent des parts à raison de \$20.00 chacune lesquelles étaient censées rapporter un gros bénéfice en plus d'être garanti par la valeur d'un immense terrain sur lequel on s'approprierait à établir un parc industriel à Saint-Louis de Richelieu.

M'ayant enquis d'informations auprès de personnes demeurant dans cette paroisse de Richelieu d'une part et d'autre part, ayant poussé un peu plus loin mon enquête, je m'aperçus que l'histoire racontée par ces hommes ouvriers ne correspondait pas avec la valeur réelle du terrain que cette Fédération avait acquis en février '71 car effectivement, ce terrain d'une contenance de 3,334,000 pieds carrés est l'équivalent d'une terre ordinaire de 3 arpents par 33 arpents de profondeur.

Cette terre dis-je n'aurait pas la valeur que la Compagnie vendeuse avait exigé comme prix car celle-ci l'aurait acquise dans les jours précédents pour un montant d'environ \$30,000 et les autorités municipales de la paroisse de Saint-Louis de Richelieu m'ont fait part que ce terrain comparativement aux fermes environnantes vaudrait environ \$15,000.

Suite à cette brève enquête, j'ai demandé une enquête immédiate auprès du ministère des Institutions financières laquelle me fut accordée et de fait, le 28 mars 1973, une saisie avait lieu au domicile de l'ex-président fondateur, M. Lucien Tremblay, saisie effectuée par les enquêteurs et 2 agents de la Sûreté du Québec, ceci aux fins de protéger le plus possible les intérêts des ouvriers.

Depuis quelques mois, la Fédération rencontrait ses syndicats affiliés dans plusieurs usines au Québec et profitait de cette rencontre syndicale pour insister auprès des employés afin que ceux-ci achètent le plus grand nombre d'actions possible; en apportant comme arguments entre autres, que l'argent recueilli était investi à l'extérieur du Québec immédiatement afin de sauver les impôts et les taxes et

d'autre part, alléguant que c'était posé de façon à pouvoir recevoir un intérêt si élevé que le montant initial versé pouvait se doubler et même tripler dans un laps de temps très court, soit de 2 à 3 ans.

Nos hommes ouvriers pensant voir passer une manne, plusieurs se sont imposés des contraintes budgétaires très difficiles pour pouvoir profiter de cette supposée manne miraculeuse.

Au moment d'écrire ces lignes et tenant compte du

fait que l'enquête n'est pas entièrement terminée, je recommande à tous les ouvriers qui font partie de ces syndicats affiliés à la Fédération canadienne des associations indépendantes (FCAI) d'être très prudents et de retarder tout projet d'acquisition d'actions à cette Fédération et de cesser les envois de cotisations tant et aussi longtemps que le ministère des Institutions financières n'aura pas fait la lumière sur toute cette affaire.

Jean-Louis Beland, M.A.M., député de Lotbinière.



on peut vaincre le cancer
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Michener

STANSTEAD — (P.C.) — Le gouverneur général Roland Michener était samedi le conférencier invité à la collation des diplômés au Collège Stanstead à Stanstead, une localité des Cantons de l'Est.

Le collège, une institution privée pour garçons, célèbre cette année son centième anniversaire.

M. Michener a remis la Médaille du Gouverneur général au premier élève de la 11e année, Thomas Burdon, de Montréal, et le prix Pritchard Memorial, la plus haute décoration de l'école, à Christopher Leigh-Smith, aussi de Montréal.

Après une réception et un goûter, M. et Mme Michener sont partis pour Montréal.

CONSTRUCTION DE DEFENSE (1951) LIMITEE

PROJET: Amélioration des routes, Zone d'entraînement BFC Valcartier (Québec)

DOSSIER: VR 301 10
Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 26 juin 1973, des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans et devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Québec, Trois-Rivières, Montréal, Chicoutimi, ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal. Seuls les entrepreneurs se spécialisant dans ce genre de travail pourront se procurer le dossier de soumission en adressant leur demande à notre Service des Plans à l'adresse ci-dessous. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de \$100.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie au montant indiqué au dossier devra accompagner chaque soumission.

N.J. Smith, secrétaire
de l'Association des Constructeurs
225 rue Metcalfe
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Conservateurs

MONTREAL (PC) — L'Allée québécoise du Parti conservateur a lancé une campagne de financement pour trouver \$200,000 en vue de la prochaine campagne électorale, a déclaré en fin de semaine le Dr Alexander Kindy, président de l'Association des Cantons de l'Est de ce parti.

Hydro Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-73-10198
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 26 juin 1973

Rang Ste-Julie, Varennes, P.Q.

FOURNITURE DE TOURS D'ÉCLAIRAGE ET DE LUMINAIRES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Conservateurs

APPEL D'OFFRES
DST-73-10190
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 19 juin 1973

Région Saint-Laurent

SERVICE DE NETTOYAGE REGULIER DES BUREAUX ET AUTRES PIECES DE CERTAINS EDIFICES DE L'HYDRO-QUEBEC A MONTREAL (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions, doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus proche de DIX POUR CENT (10%) du total de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant indiqué au paragraphe précédent.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 28 mai 1973

Dure catastrophe pour les Russes : Un TU 144 s'écrase en France 14 morts

PARIS (REUTERS) — Six morts : tel est le dernier bilan de la catastrophe du Tupolev 144 qui s'est écrasé dimanche près du Bourget.

La mairie de Goussainville a communiqué les chiffres suivants : 8 morts au moins parmi la population de la localité et 6 blessés. Il y avait six personnes à bord de l'appareil : elles ont toutes été tuées.

L'avion supersonique soviétique Tupolev-144 s'est littéralement désintégré au cours d'un vol de démonstration au Salon de l'aéronautique. Les débris sont tombés sur Goussainville, petite localité voisine du Bourget, fauchant de nombreuses maisons.

La police a bouclé les routes menant à Goussainville pour permettre aux sauveteurs, aux ambulances et aux pompiers d'accéder plus facilement au quartier touché. Les autorités ont interdit à quiconque de fumer en raison des risques d'incendie constitués par le carburant de l'avion répandu dans les rues.

MM. Robert Galley, ministre de la Défense, et Yves Guena, ministre des Transports, sont arrivés rapidement à Goussainville et ont assuré les Soviétiques que tout sera mis en oeuvre pour les aider dans l'enquête sur l'accident.

Le premier ministre Pierre Messmer a déclaré que l'accident était "une catastrophe internationale".

Alexei Tupolev, l'ingénieur qui a conçu l'avion, se trouvait au Bourget. Il a immédiatement gagné Goussainville à bord d'un hélicoptère. Il est resté pendant trois heures sur les lieux de l'accident et n'a pas voulu répondre aux questions des journalistes.

M. Piotr Dementiev, vice-ministre soviétique des Transports, s'est également rendu sur les lieux. "Nous sommes extrêmement peints, a-t-il déclaré, par cet accident qui est arrivé pour des raisons incompressibles. L'équipage était au point et l'appareil paraît techniquement parfait. Nous exprimons notre reconnaissance au gouvernement français en ce moment difficile", a précisé le vice-ministre en rencontrant M. Galley.

Le ministre français a répondu que "l'armée de l'air française, qui marche la main dans la main avec l'armée de l'air soviétique lorsque les choses vont bien, marche de la même façon quand les choses vont mal comme aujourd'hui. Nous ferons l'impossible pour vous faciliter l'accès des lieux de l'accident et nous vous exprimons nos condoléances".

Malgré le sérieux coup porté à l'aviation supersonique soviétique, M. Sergei Andriassov, chef de la délégation soviétique au salon du Bourget, a déclaré après s'être rendu sur les lieux de l'accident que le Tupolev-144 reviendra au prochain Salon en 1975 et, à ce moment-là, il transportera des passagers, a-t-il dit.

La police a bouclé les routes menant à Goussainville pour permettre aux sauveteurs, aux ambulances et aux pompiers d'accéder plus facilement au quartier touché. Les autorités ont interdit à quiconque de fumer en raison des risques d'incendie constitués par le carburant de l'avion répandu dans les rues.

MM. Robert Galley, ministre de la Défense, et Yves Guena, ministre des Transports, sont arrivés rapidement à Goussainville et ont assuré les Soviétiques que tout sera mis en oeuvre pour les aider dans l'enquête sur l'accident.

Le premier ministre Pierre Messmer a déclaré que l'accident était "une catastrophe internationale".

Alexei Tupolev, l'ingénieur qui a conçu l'avion, se trouvait au Bourget. Il a immédiatement gagné Goussainville à bord d'un hélicoptère. Il est resté pendant trois heures sur les lieux de l'accident et n'a pas voulu répondre aux questions des journalistes.

M. Piotr Dementiev, vice-ministre soviétique des Transports, s'est également rendu sur les lieux. "Nous sommes extrêmement peints, a-t-il déclaré, par cet accident qui est arrivé pour des raisons incompressibles. L'équipage était au point et l'appareil paraît techniquement parfait. Nous exprimons notre reconnaissance au gouvernement français en ce moment difficile", a précisé le vice-ministre en rencontrant M. Galley.

Le ministre français a répondu que "l'armée de l'air française, qui marche la main dans la main avec l'armée de l'air soviétique lorsque les choses vont bien, marche de la même façon quand les choses vont mal comme aujourd'hui. Nous ferons l'impossible pour vous faciliter l'accès des lieux de l'accident et nous vous exprimons nos condoléances".

Malgré le sérieux coup porté à l'aviation supersonique soviétique, M. Sergei Andriassov, chef de la délégation soviétique au salon du Bourget, a déclaré après s'être rendu sur les lieux de l'accident que le Tupolev-144 reviendra au prochain Salon en 1975 et, à ce moment-là, il transportera des passagers, a-t-il dit.

qu'il laconique de l'agence Tass, plus de cinq heures après la catastrophe.

Le communiqué, sous le titre "accident d'un avion soviétique", a annoncé la mort des membres de l'équipage, mais a passé sous silence les victimes dans les maisons sur lesquelles se sont écrasés les débris de l'appareil.

La radio et la télévision ont continué normalement leurs programmes. Le principal sujet traité par le bulletin de nouvelles du soir à la télévision était la préparation des élections municipales qui auront lieu dans deux semaines.

Le bulletin de minuit a été ouvert sur les festivités en l'honneur de Pouchkine. Ensuite, il a été fait état de la fermeture du salon du Bourget, "auquel la France, l'Union soviétique et d'autres pays ont pris part", mais aucun mot sur l'accident du Tupolev.

Les Soviétiques, qui avaient appris l'accident peu après, semblaient abasourdis. "Sabotage" a été la première réaction d'un employé de l'aéroport Chermetlevo de Moscou. Un autre Soviétique a juste dit : "Désastre".

Laconisme et discrétion

Le laconisme avec lequel la presse soviétique a rapporté l'accident du Tupolev supersonique n'est pas inhabituel. Les accidents d'avions ne sont pas toujours annoncés, et il n'y a pas toujours de bilan officiel.

Toutes les questions aériennes sont traitées avec le maximum de discrétion, et le TU-144 lui-même a été entouré d'un certain mystère depuis son premier vol à la fin de l'année 1968.

Certaines informations avaient indiqué initialement que l'appareil serait produit en série dès 1970, mais des modifications ont ensuite été apportées aux prototypes, et le modèle qui s'est désintégré près du Bourget était le premier de ce type à effectuer un vol hors de l'Union soviétique.

On ignore combien de "modèles zéro" ont été construits. Mais H. Henri Ziegler, directeur de l'Aérospatiale — constructeur français du supersonique franco-britannique Concorde — a déclaré en décembre dernier, après une visite des ateliers, qu'il pensait que cinq appareils étaient sur les chaînes de montage.

Les experts de l'aviation à Moscou pensent que l'accident retardera la mise en service du TU-144 sur les lignes de l'Aéroflot, prévue pour la fin de l'année prochaine ou le début de 1975.

Mais l'importance de ce retard dépendra sans doute des causes de l'accident, qui ne seront peut-être pas révélées au grand jour en Union soviétique.

L'Aéroflot souhaite utiliser le TU-144 pour transporter d'abord du fret et ensuite des passagers sur les lignes intérieures de longues distances, depuis Moscou et Leningrad, jusqu'en Asie centrale et en Sibérie.



PARIS — Le Tupolev 144, supersonique soviétique, a explosé hier, au-dessus de l'aéroport du Bourget, en France, alors qu'il participait à une démonstration de l'aviation internationale. Il a entraîné dans la mort les 6 membres d'équipage et huit personnes habitant les maisons sur lesquelles les débris sont tombés. (Téléphoto UPI)

Secours

Dans Goussainville, les équipes de secours ont sorti les corps des victimes tuées dans leur maison. Une partie de la ville semble avoir été bombardée.

Un enfant a été décapité par un fragment de l'avion, il jouait devant la maison de ses parents. Une autre victime est un bébé de sept mois.

Une grosse pièce de métal est tombée dans la cour de la mairie.

Certains morceaux ont coupé les fils électriques et téléphoniques. Une partie de l'épave s'est écrasée sur l'école, heureusement vide ce dimanche.

Laconisme et discrétion

Le laconisme avec lequel la presse soviétique a rapporté l'accident du Tupolev supersonique n'est pas inhabituel. Les accidents d'avions ne sont pas toujours annoncés, et il n'y a pas toujours de bilan officiel.

Toutes les questions aériennes sont traitées avec le maximum de discrétion, et le TU-144 lui-même a été entouré d'un certain mystère depuis son premier vol à la fin de l'année 1968.

Certaines informations avaient indiqué initialement que l'appareil serait produit en série dès 1970, mais des modifications ont ensuite été apportées aux prototypes, et le modèle qui s'est désintégré près du Bourget était le premier de ce type à effectuer un vol hors de l'Union soviétique.

On ignore combien de "modèles zéro" ont été construits. Mais H. Henri Ziegler, directeur de l'Aérospatiale — constructeur français du supersonique franco-britannique Concorde — a déclaré en décembre dernier, après une visite des ateliers, qu'il pensait que cinq appareils étaient sur les chaînes de montage.

Les experts de l'aviation à Moscou pensent que l'accident retardera la mise en service du TU-144 sur les lignes de l'Aéroflot, prévue pour la fin de l'année prochaine ou le début de 1975.

Mais l'importance de ce retard dépendra sans doute des causes de l'accident, qui ne seront peut-être pas révélées au grand jour en Union soviétique.

L'Aéroflot souhaite utiliser le TU-144 pour transporter d'abord du fret et ensuite des passagers sur les lignes intérieures de longues distances, depuis Moscou et Leningrad, jusqu'en Asie centrale et en Sibérie.

Laconisme et discrétion

Le laconisme avec lequel la presse soviétique a rapporté l'accident du Tupolev supersonique n'est pas inhabituel. Les accidents d'avions ne sont pas toujours annoncés, et il n'y a pas toujours de bilan officiel.

Toutes les questions aériennes sont traitées avec le maximum de discrétion, et le TU-144 lui-même a été entouré d'un certain mystère depuis son premier vol à la fin de l'année 1968.

Certaines informations avaient indiqué initialement que l'appareil serait produit en série dès 1970, mais des modifications ont ensuite été apportées aux prototypes, et le modèle qui s'est désintégré près du Bourget était le premier de ce type à effectuer un vol hors de l'Union soviétique.

On ignore combien de "modèles zéro" ont été construits. Mais H. Henri Ziegler, directeur de l'Aérospatiale — constructeur français du supersonique franco-britannique Concorde — a déclaré en décembre dernier, après une visite des ateliers, qu'il pensait que cinq appareils étaient sur les chaînes de montage.

Les experts de l'aviation à Moscou pensent que l'accident retardera la mise en service du TU-144 sur les lignes de l'Aéroflot, prévue pour la fin de l'année prochaine ou le début de 1975.

Mais l'importance de ce retard dépendra sans doute des causes de l'accident, qui ne seront peut-être pas révélées au grand jour en Union soviétique.

L'Aéroflot souhaite utiliser le TU-144 pour transporter d'abord du fret et ensuite des passagers sur les lignes intérieures de longues distances, depuis Moscou et Leningrad, jusqu'en Asie centrale et en Sibérie.

Laconisme et discrétion

Le laconisme avec lequel la presse soviétique a rapporté l'accident du Tupolev supersonique n'est pas inhabituel. Les accidents d'avions ne sont pas toujours annoncés, et il n'y a pas toujours de bilan officiel.

Toutes les questions aériennes sont traitées avec le maximum de discrétion, et le TU-144 lui-même a été entouré d'un certain mystère depuis son premier vol à la fin de l'année 1968.

Certaines informations avaient indiqué initialement que l'appareil serait produit en série dès 1970, mais des modifications ont ensuite été apportées aux prototypes, et le modèle qui s'est désintégré près du Bourget était le premier de ce type à effectuer un vol hors de l'Union soviétique.

On ignore combien de "modèles zéro" ont été construits. Mais H. Henri Ziegler, directeur de l'Aérospatiale — constructeur français du supersonique franco-britannique Concorde — a déclaré en décembre dernier, après une visite des ateliers, qu'il pensait que cinq appareils étaient sur les chaînes de montage.

Les experts de l'aviation à Moscou pensent que l'accident retardera la mise en service du TU-144 sur les lignes de l'Aéroflot, prévue pour la fin de l'année prochaine ou le début de 1975.

Mais l'importance de ce retard dépendra sans doute des causes de l'accident, qui ne seront peut-être pas révélées au grand jour en Union soviétique.

L'Aéroflot souhaite utiliser le TU-144 pour transporter d'abord du fret et ensuite des passagers sur les lignes intérieures de longues distances, depuis Moscou et Leningrad, jusqu'en Asie centrale et en Sibérie.

Paul VI: Jean XXIII n'a jamais été le patron des contestataires

CITE DU VATICAN (AFP) — Jean XXIII 1881-1963 n'est pas et n'a jamais été le "patron des contestataires", comme d'aucuns le prétendent, a affirmé samedi, Paul VI, à l'occasion du 10^e anniversaire de la mort de son prédécesseur.

Le pape, dans un sermon prononcé en présence de 20.000 fidèles réunis à St-Pierre, a révélé, d'autre part, que Jean XXIII avait, sans doute, pressenti que le cardinal Giovanni Battista Montini lui succéderait. Il avait pour nous, dit-il, une affection "intentionnellement toute remplie d'effusion, d'une particulière confiance et peut-être d'une prédilection prophétique".

Après avoir fait un éloge ému du "pape Jean", Paul VI a poursuivi : "La haute stature que la mémoire de notre grand et remarquable prédécesseur a prise dans l'histoire contemporaine ne sera pas rabaisée, mais elle sera, en l'occurrence, libérée des déformations que certaines interprétations imprudentes ou intéressées lui ont attribuées, comme s'il avait été le patron des contestataires, le pape de la libération des chaînes de la tradition, le promoteur d'un "aggiornamento" arbitraire et sans bornes, de telle sorte que, sous l'autorité de son nom, on pourrait détruire l'autorité même par laquelle l'Eglise est à la fois une et catholique. Nous devons conserver du pape Jean une mémoire fidèle, et non abusive".

Pape innovateur

"Les extraordinaires expressions de son pontificat, et particulièrement celle du concile, de valeur incalculable et inépuisable, ne font pas de ce pape un exemple sans cohérence avec le souci dogmatique de la doctrine originelle et séculaire de l'Eglise de Pierre, mais, au contraire, un continuateur ferme et convaincu, non pas intégriste, mais intégral, un pape innovateur, si vous voulez qui suit découvrir la fécondité vitale d'un message humano-divin qui appartient en propre à l'Eglise catholique et la faire surgir au plus profond de sa propre authenticité, renouvelant le prodige permanent accompli par le siège séculaire de Pierre, qui sait tirer du trésor évangélique, le nouveau et l'ancien", a ajouté comme le scribe de la parabole, le nouveau et l'ancien", a ajouté Paul VI.

Il a évoqué ensuite les grandes ouvertures du pontificat, dont l'œcuménisme et le dialogue avec les sociétés athées, allusion implicite, selon les observateurs, aux sociétés de consommation comme au monde communiste : "Jean XXIII a su rajouter l'Eglise par l'esprit vivifiant de l'Evangile; il a su tendre la main à nos frères chrétiens séparés par-dessus l'abîme de ruptures et de rivalités séculaires; il a su ouvrir, avec un accent nouveau de familiarité et d'estime, le dialogue avec le monde contemporain sécularisé".

Patron de l'Année sainte

Paul VI a associé Jean XXIII à la prochaine Année sainte, prévue pour 1975, à Rome, et qui sera sous le signe du renouveau et de la réconciliation. "Oui, bénissons la mémoire du pape Jean, comme s'il devait venir parmi nous pour ouvrir la prochaine Année sainte, a-t-il dit... Aujourd'hui, pour nous, c'est encore le pape Jean qui demande : la liberté, l'unité et la paix".

Auparavant, le Souverain Pontife s'était dit assuré que l'âme de son prédécesseur "est déjà dans la communion béatifique du Dieu des vivants". On rappelle que l'instruction du procès en béatification de Jean XXIII se conclura dans quelques semaines.

Une trentaine de cardinaux, le corps diplomatique, les parents et les familiers du pontife disparu étaient présents à l'office, sauf son frère aîné, Zaverio, resté dans sa ferme de Sotto Il Monte, en Lombardie. "Il souffre d'une maladie sérieuse, a expliqué à l'AFP le frère cadet, Giuseppe, 79 ans : il a 90 ans..."

Dans la matinée, Mgr Giovanni Battista Roncalli avait célébré la messe sur le tombeau de son oncle, couvert de fleurs, dans les grottes vaticanes.

Le 10^e anniversaire de la mort de Jean XXIII a été célébré 24 heures à l'avance, les rites funéraires n'étant pas d'usage le dimanche.

côté enseignes

un point c'est tout!

les presses de l'action sociale limitée

• un nouveau système de composition

• de nouvelles presses

C'est ce que vous offre

L'Action sociale, limitée
3 Place Jean-Talon,
Québec. Tél: 522-4771

MODE 2002 BLANC

Style "Sweet" Pts : 5 à 9 \$19.99

Style de classe Pts : 5 à 8 1/2 \$19.99

Style tressé Pts : 5 à 9 \$7.99

Style de marche Semelle brune Pts : 5 à 8 \$6.99

Style bois Plateforme en bois Pts : 5 à 9 \$7.99

Enfants et fillettes Sandales blanches ou rouges Pts : 4 à 12 \$1.99

SACS A MAIN Pour compléter l'ensemble Choix de modèles et de tons. Prix depuis : \$6.99

Création 1

Dans le vent Semelle brune Pts : 5 à 8 \$16.99

CHAUSSURES **agnon**

COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES

Ajoutez 75 cents par paire pour frais d'expédition, plus 8% pour taxes adultes. Spécifiez modèles, couleurs et pointures désirées.

260 E., St-Joseph (St-Roch) 180 O., St-Vallier (St-Sauveur) 519, 3e Avenue (Limoilou)

DEPARTEMENT SPECIAL POUR ENFANTS 260 est. rue St-Joseph St-Roch

L'industrie manufacturière est en pleine expansion au Canada

TORONTO (PC) — L'année 1972 a été très bonne pour l'industrie manufacturière du Canada et celle de 1973 ne le sera pas moins, a déclaré M. W. D. H. Fréchette, vice-président et directeur-général de l'Association des manufacturiers du Canada.

Dans un discours prononcé à l'inauguration de l'Assemblée annuelle de l'AMC, M. Fréchette a laissé entrevoir la possibilité que l'association adopte une politique protectionniste.

Chiffres à l'appui, l'orateur a révélé qu'en 1972 les bénéfices nets, après impôts, des entreprises manufacturières, ont augmenté de 24 p.c. par rapport à l'année 1971.

«Les résultats des premiers mois de l'année 1973 dénotent une vigueur soutenue de l'industrie manufacturière, les ventes sont en hausse de 20 p.c., les nouvelles commandes ont augmenté de 25 p.c. et les stocks de l.p.c. par rapport à la période correspondante de l'année 1972.

Au cours de cette année, le secteur manufacturier devrait connaître une croissance plus équilibrée. La vigueur manifestée par la production des articles de consommation pourrait s'étendre à d'autres secteurs. Les investissements en vue de la construction de nouvelles usines et leur équipement devraient notamment être bien plus substantiels que ceux des dernières années.

Dans son rapport, M. Fréchette trace les grandes lignes de la politique qu'entend suivre l'AMC au cours des 12 prochains mois, et dont les détails seront consignés dans les résolutions que l'assemblée annuelle sera appelée à voter demain.

Commerce extérieur

Abordant les problèmes du commerce extérieur, M. Fréchette note que bien des principes du GATT — General Agreement on Trade and Tariffs — ont été récemment violés par des pays qui ont tenté de préserver leur position concurrentielle, dans une période

de marquée par les fluctuations du cours des monnaies.

L'orateur préconise que le Canada s'en tienne «à la ligne dure». Les négociateurs canadiens, dit-il, devraient tenir compte du fait que des mécanismes protectionnistes seront maintenus même quand les accords de compensation auront été conclus entre gouvernements.

L'AMC a déjà fait part des préoccupations que lui inspirent les réductions tarifaires consenties à certains pays en voie de développement, tels que la Corée, Hong Kong, Taiwan et le Mexique.

«L'Association, dit-il, a donc demandé que des limites soient fixées aux importations, limites déjà appliquées par la Communauté économique européenne, la Grande-Bretagne, le Japon et l'Australie.

Les réductions tarifaires prévues par le budget de 1972 pourraient porter préjudice aux producteurs canadiens, notamment ceux des textiles et du matériel électronique.

L'Amérique latine

Le rapport fait une mention spéciale de la nécessité de promouvoir les échanges commerciaux avec les pays de l'Amérique latine. Il invite le gouvernement à entreprendre une étude du marché de chacun de ces pays séparément.

Les échanges avec les pays de l'Amérique latine ont été inhibés par «l'ignorance, les préjugés et l'incapacité ou le refus de communiquer» affirme M. Fréchette dans son rapport.

Il ajoute qu'il faudrait «rechercher un système plus ouvert, plus réciproque d'association commerciale, un système qui mette à profit les connaissances canadiennes en management et les disponibilités financières».

Statistiques—1972

M. Fréchette résume par les statistiques suivantes les résultats de l'année 1972 : — Le secteur manufacturier a créé 62.000 nouveaux emplois, soit plus que le total combiné des cinq dernières années;

— le volume de la production manufacturière a augmenté de 5,8 p.c., «performance nettement supérieure à celle des deux années précédentes»;

— les ventes totales de l'industrie manufacturière ont augmenté de 9,3 p.c.;

— les nouvelles commandes ont augmenté de 9,5 p.c.

Le Nord-Vietnam accuse d'injustice la délégation canadienne

HONG KONG (AFP) — Le ministre des Affaires étrangères nord-vietnamien a accusé dimanche d'injustice, la délégation canadienne au sein de la Commission internationale de contrôle et de surveillance du cessez-le-feu au Vietnam.

Dans une déclaration émise par l'agence nord-vietnamienne d'information (VNA) reçue à Hong Kong, le ministre critique l'enquête menée par la délégation canadienne sur le cas de prisonniers de guerre nord-vietnamiens à Danang, et accuse la délégation indonésienne de soutenir les Canadiens dans cette affaire.

Le ministre considère cette affaire des prisonniers de guerre comme une nouvelle tentative des Etats-Unis et de l'administration saïgonnaise pour démontrer la présence de troupes nord-vietnamiennes au Sud-Vietnam. Il rejette à nouveau ces «accusations calomnieuses».

«Toute tentative de ranimer ces accusations en inventant l'histoire des prisonniers de guerre nord-vietnamiens prouverait simplement que les Américains et l'administration saï-

gonnaise mettent de la mauvaise volonté à appliquer l'accord de Paris et tentent... de dissimuler la façon dont ils violent cet accord», ajoute le ministre.

«Il est regrettable, poursuit la note, que la délégation canadienne à la CICS se soit cyniquement faite la complice des Etats-Unis et de l'administration saïgonnaise dans cette affaire».

L'unanimité

«Au cours des quatre derniers mois, poursuit la note, la délégation canadienne n'a pris aucune mesure positive pour arrêter la violation de l'accord par les Etats-Unis et l'administration saïgonnaise et elle a conduit unilatéralement une enquête sur les soi-disant prisonniers de guerre nord-vietnamiens, en dépit des protestations des délégations polonaise et hongroise».

En agissant ainsi, précise la note du ministre nord-vietnamien, la délégation canadienne «a violé l'article 18 de l'accord de Paris et l'article 9 du protocole concernant la CICS, qui

indique que «la CICS doit opérer en accord avec le principe des consultations et de l'unanimité».

Soulignant que l'attitude canadienne a provoqué une tension au sein de la CICS et gêné son travail en ce qui concerne les violations américaines et sud-vietnamiennes, la note indique qu'il est regrettable que la délégation indonésienne ait approuvé cette action de la délégation canadienne».

Le ministre précise que la position inchangée du gouvernement nord-vietnamien et du GRP consiste à appliquer l'accord de Paris scrupuleusement et à faire agir de même les Etats-Unis et l'administration saïgonnaise.

«Le ministre des Affaires étrangères nord-vietnamien, conclut la note, affirme que les délégués canadiens et indonésiens à la CICS devraient s'acquiescer de leurs devoirs en stricte conformité avec l'accord et le protocole de Paris afin d'assurer le respect complet et l'application totale de l'accord et de préserver une paix durable au Vietnam et en Indochine».

L'industrie aérospatiale canadienne vend pour \$40 millions à l'occasion du Salon de l'aéronautique

Par Donat VALOIS

LE BOURGET, France (PC) — On estimait, hier, à près de 40 millions de dollars la somme des ventes annoncées par l'industrie aérospatiale canadienne à l'occasion de sa participation au 30e salon de l'aéronautique et de l'espace qui a eu lieu au Bourget, en banlieue de Paris.

Une centaine de compagnies canadiennes de l'industrie aérospatiale ont présenté à ce salon — l'événement du genre le plus important au monde — certaines de leurs réalisations les plus récentes. Leur participation à cet événement qui a pris fin hier, était coordonnée par le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce.

Un membre du service de presse du pavillon du Canada a précisé que c'était la première fois que les sociétés canadiennes annonçaient pareil «volume d'affaires», à l'issue de ces salons. Ce salon a lieu à tous les deux ans et le Canada a participé aux six derniers.

Selon lui, la nature des matériaux ayant fait l'objet de contrats de vente, de recherches ou de mises au point «confirme son caractère de

catégorie ADAC de l'aéronautique canadienne, mais également le rôle d'auxiliaire de tout premier plan que le Canada joue dans la plupart des grands programmes aérospaciaux et d'infrastructure au sol».

La société De Havilland Aircraft of Canada a vendu quatre appareils Twin Otter, soit trois à la Suède et l'autre au Japon. Cela porte à 380 le nombre de ces avions qu'elle a vendus dans 45 pays.

ADAC

Cette société est, selon les experts, à la fine pointe de la construction d'avions à décollage et à atterrissage courts — ADAC.

D'ici 1975, elle aura réalisé deux prototypes du DH-7, un moyen courrier pouvant transporter 48 passagers et qui sera, estime-t-on, l'appareil le plus silencieux de sa catégorie.

Le gouvernement fédéral a accepté, récemment, de participer à ce projet pour une somme de \$63 millions.

De Havilland a fabriqué depuis une vingtaine d'années toute une gamme d'ADAC — Beaver, Otter, Twin Otter, etc. — qui ont été vendus dans

plusieurs pays du monde, notamment les Etats-Unis.

Lors de sa récente visite à Paris, le ministre des Transports, M. Jean Marchand, déclarait aux journalistes étrangers, venus en France à l'occasion du Salon du Bourget, que le Canada n'aurait eu de cesse que de développer le système ADAC pour améliorer non seulement la situation de son industrie aérospatiale, mais aussi pour solutionner les problèmes du transport aérien entre les grandes villes, ainsi que ceux provoqués par les avions conventionnels, soit le bruit, la pollution et les superficies importantes nécessaires à l'aménagement des aéroports.

Les pistes utilisées par les ADAC sont de faibles étendues comparées à celles pour avions conventionnels. Elles peuvent souvent être construites à l'intérieur des villes et ainsi rendre possible le transport des passagers entre deux centres-villes.

Au Canada

A la fin de l'année ou au début de 1974, le Canada entreprendra un programme de transport par ADAC entre Ottawa et Montréal. Les appareils utilisés seront des Twin Otter, soit des DH-7, tels ceux qui viennent d'être vendus à la Suède et au Japon. Ces avions se vendent environ 650.000 dollars.

Outre les ventes de De Havilland, mentionnons celles de la Menasco Manufacturing of Canada Ltd., qui se spécialise dans la fabrication de trains d'atterrissage, et de United Aircraft of Canada — 200 moteurs d'avions à une compagnie irlandaise pour une somme de 20 millions de dollars.

La production de l'industrie aérospatiale canadienne a été de l'ordre de 600 millions de dollars en 1972 et environ 75 pour cent de cette production ont été écoulés sur les marchés étrangers.

Cette industrie, très importante au pays, viendrait au septième rang dans le monde, soit après celles des Etats-Unis, de l'Union soviétique, de la France, de l'Allemagne et du Japon.

A son congrès annuel

La Fédération canadienne des maires mettra l'accent sur les problèmes sociaux

CHARLOTTETOWN (P.C.) — Il y a tout lieu de croire qu'à son congrès annuel cette semaine, la Fédération canadienne des maires et municipalités mettra l'accent non pas sur des questions comme celles de la voie publique et des égouts, mais plutôt sur quelques difficiles problèmes sociaux et économiques.

De tout temps, la voie publique et les égouts ont été des sujets de préoccupation pour les municipalités, mais, aujourd'hui celles-ci, du moins un bon nombre d'entre elles, exigent, par

exemple, qu'on les consulte plus qu'on ne le fait pour la mise en pratique de programmes fédéraux comme ceux des Initiatives locales et de Perspectives Jeunesse. Des résolutions à ce sujet seront étudiées au congrès.

Et l'on s'attend à ce qu'une résolution sur la fiscalité recouvre un fort appui. Cette résolution prie instamment Ottawa et les provinces de fournir aux municipalités une aide financière accrue et de leur fournir par des changements dans le domaine fiscal.

Les résolutions qui seront adoptées guideront la Fédération dans la préparation de l'attitude qu'elle aura à la seconde conférence fédérale-provinciale-municipale, conférence qui aura lieu l'automne prochain.

De l'argent

La première conférence du genre s'est déroulée à Toronto en novembre dernier et la délégation municipale y a déclaré que l'inflation ne cesse de réduire le rendement de la taxe foncière, taxe qui est la seule à laquelle les municipalités aient accès.

Le congrès annuel de la Fédération des maires et municipalités débute lundi à Charlottetown et s'y poursuit jusqu'à jeudi.

Au nombre des résolutions qui y seront étudiées, il y en a une de la ville de Longueuil, en banlieue de Montréal, résolution qui demande que les municipalités soient bien consultées dans la mise en vigueur des programmes d'Initiatives locales et de Perspectives Jeunesse. Deux autres villes, Sarnia, en Colombie-Britannique, et Saskatoon demandent la même chose.

Pickersgill considère Diefenbaker comme un "marchand de mots"

OTTAWA (PC) — Règle générale, les fanatiques votent conservateur, affirme l'ancien ministre libéral J. W. Pickersgill.

Au cours de l'émission Question Period, sur le réseau de télévision CTV, M. Pickersgill a rappelé qu'un de ses amis avait récemment soutenu que «tous les fanatiques votent pour le Parti conservateur».

«Je lui ai répondu que je n'étais pas entièrement d'accord... lui faisant remarquer qu'il y a divers types de fanatisme — mais si tu fais allusion au fanatisme racial, je crois que tu as raison».

«Est-ce à dire que les conservateurs ont la haute main sur le fanatisme racial au pays?» «Je crois que cela peut être prouvé», fut la réponse de l'ancien ministre fédéral qui a pris sa retraite l'an dernier comme président de la Commission canadienne de transports.

«L'interview que M. Pickersgill avait accordée à la chaîne de télévision CTV avait été enregistrée pour être transmise dimanche dans le cadre du programme Question Period.

M. Pickersgill a toutefois reconnu que le leader conservateur, M. Robert Stanfield, n'était pas au nombre de ces fanatiques.

«Dans mon optique, M. Stanfield est un vrai libéral sur cette question, ce qui est tout à son honneur», a admis M. Pickersgill.

cord... lui faisant remarquer qu'il y a divers types de fanatisme — mais si tu fais allusion au fanatisme racial, je crois que tu as raison».

«Est-ce à dire que les conservateurs ont la haute main sur le fanatisme racial au pays?»

«Je crois que cela peut être prouvé», fut la réponse de l'ancien ministre fédéral qui a pris sa retraite l'an dernier comme président de la Commission canadienne de transports.

«L'interview que M. Pickersgill avait accordée à la chaîne de télévision CTV avait été enregistrée pour être transmise dimanche dans le cadre du programme Question Period.

M. Pickersgill a toutefois reconnu que le leader conservateur, M. Robert Stanfield, n'était pas au nombre de ces fanatiques.

«Dans mon optique, M. Stanfield est un vrai libéral sur cette question, ce qui est tout à son honneur», a admis M. Pickersgill.

Dief, un marchand de mots

Peut-on en dire autant de l'ancien leader conservateur et actuel député de Prince-Albert, M. John G. Diefenbaker, lui a-t-on alors demandé?

«J'ai toujours considéré M. Diefenbaker comme un «marchand de mots» et si vous vous extasiez quand vous prononcez des discours, ceux-ci ne reflètent pas toujours fidèlement votre pensée. Je n'aime pas particulièrement accoler des épithètes à des adversaires, tout spécialement quand ils ne sont pas là pour se défendre».

La loi des langues officielles

Apparemment, les conservateurs sont divisés sur la question du bilinguisme. M. Stanfield voudrait que le caucus conservateur appuie une résolution libérale qui sera soumise aux voix, aux Communes, mardi, consacrant le principe de

la Loi des langues officielles. Cependant, on s'attend à ce qu'un certain nombre de députés conservateurs, avec M. Diefenbaker en tête, se prononcent contre la résolution ministérielle.

Comparaison peu flatteuse

M. Pickersgill, qui était un débiteur redoutable à l'époque où il représentait Terre-Neuve aux Communes, a comparé les conservateurs aux oreillons. «Chaque génération doit les subir une fois dans sa vie, mais tout comme les oreillons, cela n'arrive qu'une fois».

D'un autre côté, M. Pickersgill reconnaît que «c'est malheureux qu'un parti, quel qu'il soit, demeure trop longtemps au pouvoir, ce parti fut-il le Parti libéral».

Aussi souhaite-t-il une alternance plus fréquente des partis au pouvoir, sans nécessairement favoriser le Parti conservateur.

Les conservateurs sont contre la réduction d'impôts aux sociétés

OTTAWA (PC) — A l'issue d'un caucus qu'il a tenu à Ottawa en fin de semaine, le Parti conservateur progressiste a publié un communiqué dans lequel il ne s'engage pas de façon formelle à appuyer le projet de loi gouvernemental qui vise à réduire de neuf pour cent pendant au moins un an l'impôt sur le revenu des sociétés.

Le gouvernement a dit qu'il se pourrait que la loi qu'il veut faire voter soit modifiée le printemps prochain.

C'est là précisément le hic, a déclaré dans une interview, après le caucus conservateur, le député conservateur de York-Simcoe, Sinclair Stevens. «Il s'agit de savoir, a-t-il expliqué, quelles sont les dispositions précises que le gouvernement prendrait pour permettre une modification de la loi, M. Stevens a ajouté que le Parti con-

servateur dira probablement d'ici une couple de jours, de façon claire et nette, si oui ou non il appuiera le projet de loi gouvernemental.

Le ministre des Finances, John Turner, a présenté le projet de loi la semaine dernière et le chef conservateur Robert Stanfield a alors donné à entendre que son parti pourrait appuyer le bill en question.

Le NDP s'est déjà engagé à voter contre et si le Parti conservateur faisait de même, le gouvernement serait défait.

L'an dernier, M. Turner proposait une réduction permanente de neuf pour cent de l'impôt sur le revenu des sociétés de fabrication et de transformation et les conservateurs ont alors dit que la réduction devra se terminer à la fin de 1973.

Par la suite, le gouvernement a dit que le Parlement pourrait, moyennant certaines conditions,

modifier la loi ou même l'abolir le printemps prochain.

M. Turner a précisé qu'après le 1er avril l'an prochain, la loi pourrait être examinée si soixante députés en faisaient la demande et que, dans ce cas, dépendant de l'attitude du Parlement, la loi pourrait être maintenue, modifiée ou même abolie.

COMPRESSEUR D'AIR
de marque Brunner
4 cylindres 15 forces de
moteur en parfaite condition.
Machinerie P.-N. Cantin,
1, rue Commerciale,
St-Romuald
Tél.: 839-9030

Un port pour les pétroliers en Nouvelle-Ecosse

TORONTO (PC) — Le ministre de l'Environnement Jack Davis dit que Port Hawkesbury, en Nouvelle-Ecosse, est un site acceptable pour y construire un port à l'intention des pétroliers qui apporte du pétrole au Canada.

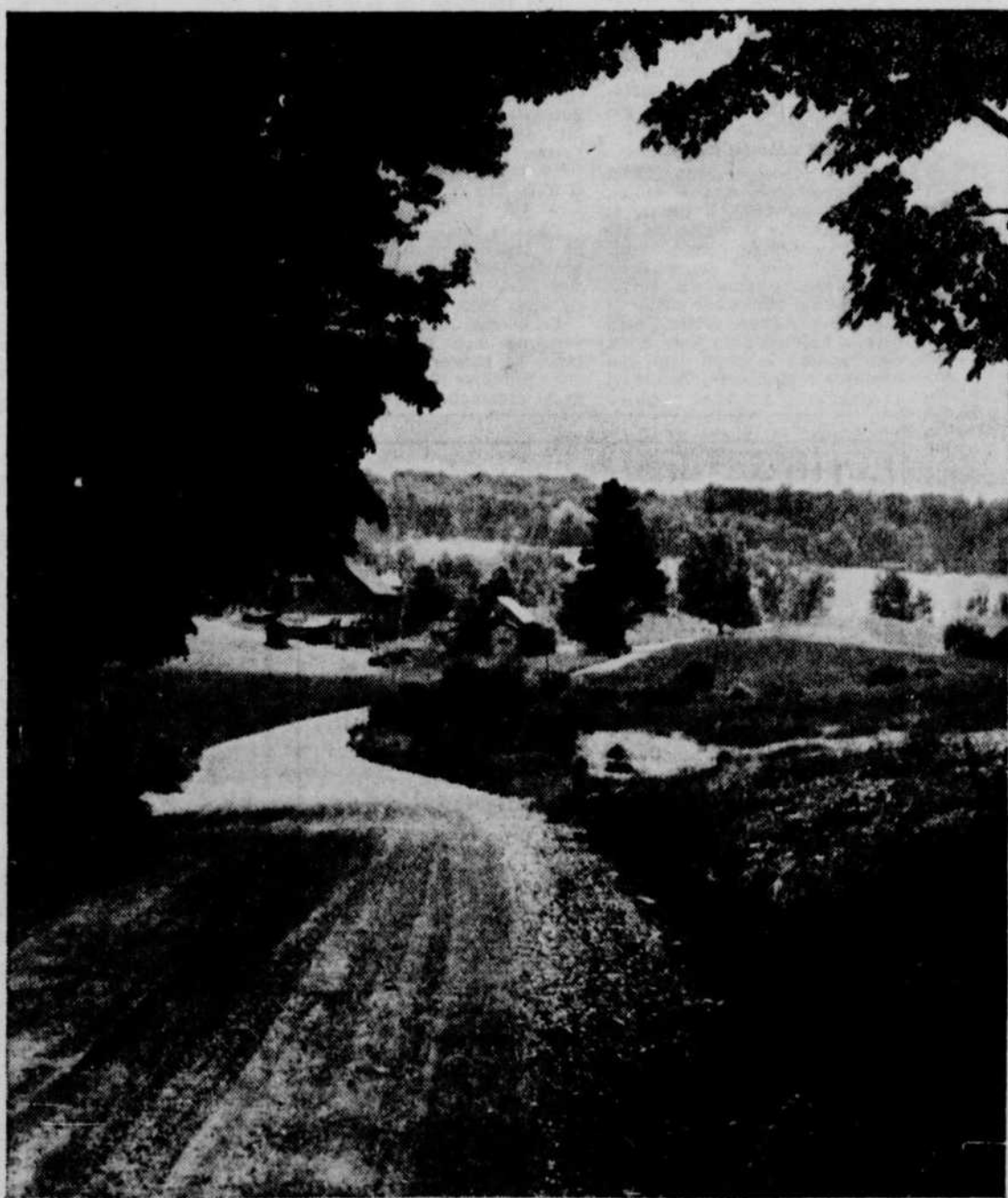
M. Davis a déclaré samedi dans une lettre au journal torontois Globe and Mail que Port Hawkesbury, sur le détroit de Canso, était un site acceptable du point de vue de la navigation autant que de celui de l'environnement.

«Il est profond et les navires pourront y entrer directement. Le chenal est relativement large. Les services d'aide à la navigation, un grand nombre d'entre eux, y sont déjà».

Il a déclaré que le besoin d'un tel port «était évident et que les risques d'une collision ou de pollution pouvaient être réduits au minimum».

D'un autre côté, a-t-il dit, «l'idée d'amener des navires-citernes de 250.000 tonnes dans un chenal étroit comme celui qui mène à Eastport, au Maine, est ridicule».

La même chose s'applique à des ports situés en amont du fleuve St-Laurent. Il a déclaré que sur la côte Est, «la difficulté est réellement de trouver les ports les meilleurs et les plus sûrs. Ce n'est pas une question de ne pas avoir de ports pour les pétroliers. C'est une question de savoir quels ports. C'est aussi simple que ça».



Un pays à découvrir

Vous désirez entreprendre un voyage ou vous offrir des vacances bien méritées?
Et vous avez besoin d'un prêt?
Venez à la Banque Provinciale.
C'est pour vous aider à découvrir le mieux-vivre qu'on est IN.

banque provinciale
l'innovatrice

Les Remparts protègent Eddy Godin

Un ancien pee-wee du Caughnawaga est repêché le premier par Sherbrooke

TROIS-RIVIERES — (P.C.). — Un nombre record de 120 joueurs, ayant évolué la saison dernière dans diverses ligues midjet, juvénile et junior B dispersées dans la province, ont été repêchés, samedi après-midi, à Trois-Rivières, par les neuf équipes québécoises de la ligue junior majeure du Québec.

Cette séance extraordinaire de repêchage se tenait sous les auspices de l'Association de hockey amateur du Québec, dont c'était la seconde expérience du genre. Les principaux dirigeants des équipes du circuit Robert Lebel étaient présents dans la cité trifluvienne, en compagnie des entraîneurs de leurs équipes.

Chaque club pouvait repêcher 15 joueurs, y compris les hockeyeurs qu'il désirait protéger. C'est-à-dire que sur une possibilité de 135 joueurs, 129 ont été réclamés cette année contre 81 l'an dernier.

C'est un porte-couleur des Aigles de Châteauguay, de la ligue Richelieu Junior "B", Robert Simpson, qui a été le premier choix de cette séance qui a duré plus de trois heures.

Simpson a été réclamé par les Castors de Sherbrooke, qui avaient obtenu le droit de choisir en premier à la suite d'un tirage au sort.

Les Rangers de Drummondville, bénéficiaires du second choix, ont réclamé Gaetan Roberge qui évoluait l'an dernier à La Sarre, en Abitibi.

Les repêchés

PREMIER TOUR
Châteauguay: passe; Chicoutimi: DES-
SAY, Michel, Jonquière: Patro, Jonquière;
Trois-Rivières: MORIN, Raymond,
Loretteville; Maurice: Monro, Laval;
VE, Robert, Forti Chamby, Chamby;
Laval: passe; Sherbrooke: passe, Shawinigan;
passé; Sorel: passe; Québec: passe.

DEUXIÈME TOUR
Chicoutimi: passe; Drummond: passe;
Trois-Rivières: passe; Montréal: LAUZEAU, Yves, Elites Rosemont,
Montréal; Laval: passe; Sherbrooke: passe;
Shawinigan: passe; Sorel: passe; Québec: passe.

TROISIÈME TOUR
15 tours réguliers
Sherbrooke: SIMON, Robert, Châteauguay: Jrb, Châteauguay; Drummond: ROBERGE, Gaetan, La Sarre, Abitibi; Chicoutimi: passe, Laval; PÉREAU, Marc, Lachute, Lachute; Shawinigan: GINGRAS, Richard, Comètes Amos, Amos; Montréal: passe; Québec: BARRIETTE, Maurice, Verdun, Verdun; Trois-Rivières: passe; Sorel: COUTU, Daniel, Comètes, Amos, Amos.

QUATRIÈME TOUR
Shawinigan: BAZINET, Marc, Lachute, Lachute; Québec: SAMSON, Alain, Québec; Sorel: WHIT, Can, Est; Drummond: LAROCHE, Jocelyn, P.-Rouge, P.-Rouge; Chicoutimi: DES-
SAY, Michel, Jonquière: Patro, Jonquière; Trois-Rivières: MORIN, Raymond, Loretteville; Maurice: Monro, Laval; VE, Robert, Forti Chamby, Chamby; Laval: passe; Sherbrooke: passe, Shawinigan; passé; Sorel: passe; Québec: passe.

CINQUIÈME TOUR
Sorel: LOYASIS, Larry, Elites Rosemont, Rosemont; Shawinigan: ST-ANDRÉ, Pierre, Pointe-aux-Trembles, P.A.T.; Sherbrooke: LAFORÊTE, Pierre, Lachute, Lachute; P.-Rouge, P.-Rouge; Chicoutimi: DES-
SAY, Michel, Jonquière: Patro, Jonquière; Trois-Rivières: MORIN, Raymond, Loretteville; Maurice: Monro, Laval; VE, Robert, Forti Chamby, Chamby; Laval: passe; Sherbrooke: passe, Shawinigan; passé; Sorel: passe; Québec: passe.

SIXIÈME TOUR
Chicoutimi: OREVER, Daniel, Hochelaga, Montréal; Drummond: PÉ-
REAU, Denis, Comètes Amos, Amos; Sorel: COUTU, Daniel, Comètes, Amos, Amos; Québec: BARRIETTE, Maurice, Verdun, Verdun; Trois-Rivières: MORIN, Raymond, Loretteville; Maurice: Monro, Laval; VE, Robert, Forti Chamby, Chamby; Laval: passe; Sherbrooke: passe, Shawinigan; passé; Sorel: passe; Québec: passe.

SEPTIÈME TOUR
Drummondville: ROUTHIER, Jean, Québec; Québec: MOORE, Ricky, Geo. Williams, Montréal; Québec: LECOURS, Daniel, T. Mines, Mines; Laval: DUPONT, André, Montréal-Nord, Montréal; Chicoutimi: LEBLANC, Fernand, Baie-Comeau, Baie-Comeau; Sorel: CONSTANT, Jim, Lachute, Lachute; Trois-Rivières: MORIN, Raymond, Loretteville; Maurice: Monro, Laval; VE, Robert, Forti Chamby, Chamby; Laval: passe; Sherbrooke: passe, Shawinigan; passé; Sorel: passe; Québec: passe.

HUITIÈME TOUR
Trois-Rivières: LEBLANC, Fernand, Baie-Comeau, Baie-Comeau; Sorel: CONSTANT, Jim, Lachute, Lachute; Trois-Rivières: MORIN, Raymond, Loretteville; Maurice: Monro, Laval; VE, Robert, Forti Chamby, Chamby; Laval: passe; Sherbrooke: passe, Shawinigan; passé; Sorel: passe; Québec: passe.

NEUVIÈME TOUR
Shawinigan: GAGNON, Marc, Val d'Or, Val d'Or; Drummond: MARSIS, Denis, Québec Centre, Québec; Montréal: BÉGIN, Richard, Lachute, Lachute; Laval: JACQUES, Sylvain, Bréon Guil-
des, Abitibi; Sorel: BOUCHARD, Guy, Cyclistes La Salle, La Salle; Montréal: PÉPIN, Roland, Immaculée, Immaculée; Trois-Rivières: MORIN, Raymond, Loretteville; Maurice: Monro, Laval; VE, Robert, Forti Chamby, Chamby; Laval: passe; Sherbrooke: passe, Shawinigan; passé; Sorel: passe; Québec: passe.

DIXIÈME TOUR
Trois-Rivières: LEBLANC, Fernand, Baie-Comeau, Baie-Comeau; Sorel: CONSTANT, Jim, Lachute, Lachute; Trois-Rivières: MORIN, Raymond, Loretteville; Maurice: Monro, Laval; VE, Robert, Forti Chamby, Chamby; Laval: passe; Sherbrooke: passe, Shawinigan; passé; Sorel: passe; Québec: passe.

ONZIÈME TOUR
Laval: ZYTYNSKY, Peter, St-Léonard, St-Léonard; Trois-Rivières: MORIN, Raymond, Loretteville; Maurice: Monro, Laval; VE, Robert, Forti Chamby, Chamby; Laval: passe; Sherbrooke: passe, Shawinigan; passé; Sorel: passe; Québec: passe.

Le Nord-Ouest québécois
Le Nord-Ouest québécois a été un bon réservoir pour alimenter les équipes de la ligue junior majeure du Québec puisque 18 joueurs des équipes de cette région ont retenu l'attention des différents clubs de la ligue.

Cette séance de repêchage a également permis à la nouvelle équipe de Chicoutimi, qui fera ses débuts dans la ligue junior majeure l'automne prochain, de choisir les joueurs qui représenteront la Saguenay dans le plus important circuit junior de la province.

Contrairement aux deux dernières séances de repêchage, aucune transaction entre des équipes de la ligue n'a été annoncée à l'issue de la réunion, mais il est à prévoir qu'au

cours des prochains jours certains joueurs changeront de club.

Les clubs Cornwall et Hull n'avaient pas droit à ce repêchage faisant partie du district d'Ottawa.

Les Remparts ont repêché ou protégé deux gardiens de buts, trois défenses, six cerbères, six centres, trois ailiers gauches et quatre ailiers droits. Leur premier choix dans leur région, qui se limite à un rayon de 30 milles a été Eddie Godin, un ailier gauche de Donnacona. Il est considéré comme une future étoile chez les juniors.

Le système du boulier qui a été utilisé à chaque tour n'a guère favorisé nos porte-couleurs. Ils ont choisi 3e quatre fois, 7e, 6e et 4e une fois, 5e, 3e et 2e deux fois.

Mercier conteste le choix des Howe

TROIS-RIVIERES (PC) — Roland Mercier, vice-président responsable du hockey junior au sein de l'Association canadienne

de hockey amateur (ACHA), a déclaré au cours de la fin de semaine que les Aeros de Houston avaient commis une erreur en qualifiant Mark et Marty Howe de professionnels.

Les Aeros ont en effet réclamé les frères Howe dans le cadre du repêchage professionnel de l'Association mondiale de hockey le 17 mai à Toronto.

Les Aeros soutiennent que Mark et Marty sont des professionnels puisqu'ils ont été payés pour jouer avec les Marlies de Toronto, de la ligue junior majeure de l'Ontario, et parce qu'ils ne peuvent de ce fait porter les couleurs d'une équipe universitaire aux États-Unis.

"Après avoir étudié la question de façon approfondie, je suis en mesure de démontrer que Houston est dans l'erreur", a déclaré Mercier au cours d'une conférence de presse. "Le règlement de la National College Athletic Association

stipule qu'un joueur ayant évolué dans le hockey junior majeur au Canada ne peut joindre un circuit universitaire, mais Houston ajoute que les frères Howe ne pourraient jouer pour l'équipe nationale olympique des États-Unis et c'est justement la l'erreur".

Mercier a cité le cas de Henry Boucha, des Red Wings de Detroit. Ce dernier a joué pour les Jets de Winnipeg, de la ligue de hockey de l'Ouest du Canada avant de rejoindre les rangs de l'équipe nationale des États-Unis et de participer aux Olympiques d'hiver de 1972 à Sapporo, au Japon.

"Si Boucha était éligible pour participer aux Olympiques, c'est donc qu'il était amateur, comme les Howe, et le règlement de la NCAA ne l'a pas empêché de jouer. Je prétends que les 11 autres équipes de l'AMH peuvent contester le choix de Houston".

Coquetel sportif

DETROIT (PA) — Si l'un des deux groupes intéressés réussit à acheter les Fighting Saints du Minnesota, de l'AMHL, Detroit pourrait être d'un club du nouveau circuit. Ralph Wilson, propriétaire des Bills de Buffalo de la LNH, songe à acheter les Saints pour \$4 millions, mais l'autre groupe, ayant le Dr Charles Reaume en tête, semble pessimiste, "en raison de la somme trop forte demandée". Johnny Wilson, ex-pilote des Red Wings, de la LNH, serait prêt à gérer et piloter le club du Dr Reaume.

BOGOTA, Colombie (Reuter) — Les mesures de sécurité en vue des Jeux Olympiques de Montréal sont déjà étudiées avec soin, mais il existera toujours une faille, a déclaré, samedi, à Bogota, lord Killanin, président du Comité international olympique.

"Il existe des situations impossibles à prévoir et inévitables", a dit Killanin, au cours d'une brève escale. Parlant des règlements olympiques, Killanin a dit: "Il est nécessaire d'abolir le vieux concept de l'amateurisme et de le remplacer par celui de l'olympisme", indiquant par là qu'il voulait trouver une solution intermédiaire au problème.

SAN DIEGO (PA) — Un groupe de citoyens veut acheter les Padres afin de les garder à San Diego, mais le président Buzzie Bavasi a déclaré samedi qu'il semble bien que le club sera à Washington l'an prochain. "Ce support est bien local, mais il s'agit de citoyens prêts à fournir \$10 et \$15 chacun alors qu'il faut des millions. Personne n'est plus malheureux que nous de quitter San Diego, en dépit des pitreries assistances nécessitant le démantèlement", a conclu Bavasi.

MONTREAL (PC) — Les Stars de St-Louis ont infligé hier un 5e revers d'affilée aux Olympiques de Montréal, en l'emportant 20, dans la Ligue nord-américaine de soccer. Casey Frankiewicz et Willie Roy ont marqué les buts des vainqueurs qui ont toutefois été dominés par 22-6 dans les lancers aux buts.

LAS VEGAS (PA) — Kathy Cornelius a vaincu Judy Rankin au premier tour supplémentaire, hier, pour s'assurer les honneurs du tournoi de golf Sealy-Faberge, doté d'une bourse de \$100,000.

Jocelyne Bourassa, de Shawi-

Voici la liste des joueurs repêchés par les Remparts à cette séance de samedi.

SEIZE ANS		
Eddy Godin (Donnacona) a.g.	5'9"	165 lbs
Alain Côté (Matane) g.b.	6'1"	168 lbs
Daniel Desjardins (Montréal) c.	5'9"	155 lbs
Luc Vigneault (Jonquière) a.d.	5'11"	165 lbs
Paul Charbonneau (Ville la Salle) c.	5'11"	165 lbs
DIX SEPT ANS ET PLUS		
Maurice Barrette (Verdun) g.b.	5'7"	150 lbs
Alain Samson (Québec) a.d.	5'11"	175 lbs
Martin Voyer (Jonquière) a.g.	5'11"	160 lbs
Rémi Levesque (Verdun) c.	5'10"	170 lbs
Daniel Lecours (Thetford) c.	5'7"	150 lbs
Michel Lebeault (Pointe aux Trembles) c.	5'11"	165 lbs
Claude Marois (Montréal) déf.	6'	185 lbs
Robert Germain (Montréal) déf.	5'11"	155 lbs
Richard Boivin (Loretteville) déf.	5'10"	175 lbs
John Papatie (Amos) a.d.		
Joueurs repêchés l'an dernier et protégés sur la liste de cette année.		
Donald Lemieux (Rosemont) déf.	6'	190 lbs
Michel Toupin (St-Foy) c.	5'11"	150 lbs
Normand Leblanc (St-Léonard) a.g.	5'9"	165 lbs



Dans l'ordre habituel: Michel Beaumont, capitaine du Club de golf Donnacona, Jacques Bédard, du Royal Québec, champion dans la catégorie "AA" et Jean-Louis Raymond, président du field-day de Donnacona. (Photo Marcel Laforce)

Jacques Bédard l'emporte après deux trous extra

Par Eddie LABRIE

Le field-day de Donnacona a été remporté, samedi, dans la classe "AA" par Jacques Bédard, du Royal Québec; dans la classe "A" par Philippe Roy, du club de golf Donnacona; dans la classe "B" par Paul Larue, également du club Donnacona.

Bédard a joué 74, tout comme Robert Gagné et Pierre Huot, et l'a emporté après deux trous supplémentaires. Roy a réalisé un 74 tandis que Larue a réussi 80.

Dans la "AA", la deuxième place est allée à Robert Gagné et Pierre Huot, du Royal Québec, (74 chacun), cependant que la troisième position appartient à Florent Roy et Albert Labrie, aussi du Royal Québec (75 chacun).

Dans la catégorie "A", Jean Dubord, de Donnacona, s'est classé deuxième à 76; Edouard Lagacé, de Valcartier, Marcel Lemieux, de Sainte-Petronille et Michel Beaumont, de Donnacona, ont reculé le troisième rang avec un compte de 78.

Dans la "B", Léandre Létourneau, de Lévis, a fini avec 83; Armand Martin, de Donnacona, 84; Yves Vaillancourt, du club Alpin, 85 et Raymond Soucy, de Stoneham, 87. Ces golfers ont obtenu les 2e, 3e, 4e et 5e positions.

Il s'agissait de la première compétition officielle de l'Association de golf du district de Québec pour les golfers ayant un handicap de 0 à 15. Le président du field-day de Donnacona était Jean-Louis Raymond. Le président de l'Association de golf du district de Québec, Léandre Létourneau, a pris part à la compétition.

Les dix meilleurs pointages (avec égalités) permettront à leur auteur de se qualifier pour le tournoi des champions qui aura lieu, en septembre, au Royal Québec et au Club Alpin.

Voici d'ailleurs la liste de ces golfers: Pierre Huot (RQ), Philippe Roy (Donnacona), Florent Roy (RQ), Albert Labrie (RQ), André Lachapelle (Alpin), Omar Dufour (Stoneham), Guy Boulanger (Lévis), Jean Dubord (Donnacona), Jerry Duplain (RQ), Paul Pouliot (RQ) et Michel Thomassin (Alpin).

Huit compétitions auront lieu au cours de l'été avant le tournoi des champions. A Donnacona, samedi, il s'agissait de la deuxième tranche de cette série. Le prochain field-day se déroulera à Loretteville le 17 juin. Quelque 84 golfers ont participé au field-day de Donnacona.



De gauche à droite: Philippe Roy, de Donnacona, gagnant dans la classe "A" et Léandre Létourneau, de Lévis, président de l'Association de golf du district de Québec. (Photo Marcel Laforce)

Demi-finales Panatta-Pilic et Nastase-Gorman à Paris

PARIS (AFP) — La finale du simple-messieurs des Internationaux de France de tennis sur terre battue devrait logiquement opposer, mardi, sur le central du stade Roland Garros de Paris, le Roumain Ilie Nastase, tête de série no 2, à l'Italien Adriano Panatta no 8.

Nastase, champion de Forest Hills et finaliste à Wimbledon

en 1972 battu par l'Américain Smith, partira en effet favori lundi en demi-finale devant l'Américain Tom Gorman non classé, mais le fantasme joueur de l'Est ne devra rien négliger pour le vaincre, car Gorman produisit une forte impression, surtout à la volée, face au Tchecoslovaque Jan Kodess.

Quant à Panatta, qui aura

23 ans le mois prochain, il devra disposer du Yougoslave Nikola Pilic. A l'issue d'un match entrecoupé de pluie, le no 1 italien triompha en quart-de-finale du Hollandais Tom Okker en quatre sets.

Le gaucher Pilic, de son côté, prit le meilleur sur un autre Italien, Paolo Bertolucci, qui ne sut pas répliquer aux balles travaillées et rapides de son adversaire plus expérimenté.

DAMES
Chez les dames, l'Australienne de 30 ans, Margaret Court, no 1 s'adjugea, en présence de 10.000 spectateurs, et par un temps ensoleillé, son cinquième titre à Roland Garros en triomphant de la collégienne américaine de 18 ans Chris Evert, no 2, en trois sets, d'un des deux premiers au "tie break".

Ainsi, Court, qui a empoché le premier prix de 25.000 francs, est-elle toujours en course pour réaliser le deuxième "grand Chelem" de sa carrière Australienne, Roland Garros, Wimbledon et Forest Hills. Elle a remporté déjà les Championnats d'Australie au début de l'année et elle est bien partie pour réaliser un nouvel exploit après celui de 1970.

Court, mariée et mère d'un garçon de 14 mois, victorieuse à Roland Garros en 1962, 64, 69 et 70, frôla pourtant la défaite. Après avoir perdu le premier set au "tie-break" 7 pts à 5, elle était menée dans le deuxième: 3 jeux à 5, par la petite et blonde Evert, demi-finaliste l'an dernier à Wimbledon. Trois fois la jeune Américaine, d'une étonnante régularité en fond

de court, qui empêcha son adversaire de monter au filet, fut à deux points de la victoire, mais, avec courage, Court rétablit à chaque fois la situation pour gagner la deuxième manche encore au tie-break: 8 pts à six, à la deuxième balle de set.

Dans l'ultime manche, Court, qui succéda au palmarès à l'Américaine Billie Jean King absente cette année, se détachait à 5-3. Evert répliquait néanmoins et s'empara du service adverse pour revenir à 4-5. Mais, sur l'engagement de l'Américaine, l'Australienne s'octroyait deux balles de match, s'imposant à la première grâce à un mauvais retour d'Evert, à l'issue d'une partie crispante de deux heures et 45 minutes.

Yvon Tassé, ing.
conseiller et mandataire généraliste
2052, Boisjoli, Québec 6
Tél.: 681-4862

PIERRE Beaulieu
VERRES de CONTACT LUNETTES
521 Boul. Charest-Est, Qué.
(face à la Gare) Téléphone: 529-9351

Leux gains des Carnavals et ils sont en tête

Baseball

VENDREDI
LIGUE NATIONALE
Montreal 2, Los Angeles 3
New York 0, San Francisco 2

LIGUE AMERICAINE
Cleveland 4, Kansas City 5
Baltimore 3, Texas 4

SAMEDI
LIGUE NATIONALE
Montreal 6, Los Angeles 3
Cincinnati 3, Pittsburgh 4
Atlanta 3, Chicago 4
Houston 2, St-Louis 6
New York 0, San Diego 3
Philadelphia 7, San Francisco 11

LIGUE AMERICAINE
Baltimore 7, Texas 3
Cleveland 1, Kansas City 5
Detroit 2, Minnesota 3
Chicago 2, Milwaukee 1
California 0, New York 2
Oakland 3, Boston 1

LIGUE EASTERN
Quebec 9, Bristol 1
Trois-Rivières 13, Sherbrooke 9
Waterbury 2, Reading 4
Pittsfield 2, West Haven 10

LIGUE JUNIOR
St-Foy 10, Dollard 5
Lévis 7, Charlebourg 2

DIMANCHE
LIGUE NATIONALE
Montreal 4, Los Angeles 1
Cincinnati 5, Pittsburgh 1
Atlanta 0, Chicago 3
Houston 1, St-Louis 2 (10 m.)
New York 9, San Diego 7
Philadelphia 4, San Francisco 5

LIGUE AMERICAINE
Baltimore 7, Texas 1
Cleveland 4, Kansas City 5
Detroit 8, Minnesota 2
Chicago 1, Milwaukee 3
California 1, New York 3
Oakland 12, Boston 1

LIGUE EASTERN
Quebec 1, Bristol 0
Trois-Rivières 7, Sherbrooke 4
Waterbury 2, Reading 11
West Haven 11, Pittsfield 9

LIGUE JUNIOR
Dollard 10, St-Foy 0
Beauport 1, Charlebourg 7

AUJOURD'HUI
LIGUE NATIONALE
San Francisco vs Pittsburgh (s)
New York vs Cincinnati (s)
Philadelphia vs Houston (s)

LIGUE AMERICAINE
Milwaukee vs Oakland (s)
Kansas City vs Boston (s)

LIGUE EASTERN
Quebec vs Reading (2)
Sherbrooke vs Waterbury
Pittsfield vs West Haven (2)
Trois-Rivières vs Bristol (2)

LES CLASSEMENTS
LIGUE NATIONALE

Division	G.	P.	Moy.	Dif.
EST				
Chicago	23	21	523	4 1/2
Pittsburgh	22	24	478	6 1/2
New York	21	25	448	5 1/2
Cincinnati	22	25	468	7 1/2
St-Louis	19	30	388	11
Philadelphia	19	30	388	11

Division	G.	P.	Moy.	Dif.
OUEST				
San Francisco	35	20	636	
Los Angeles	31	21	596	2 1/2
Cleveland	23	23	548	5
Houston	29	25	537	5 1/2
Atlanta	18	32	360	14 1/2
San Diego	19	34	358	15 1/2

Division	G.	P.	Moy.	Dif.
EST				
Detroit	26	24	520	1 1/2
New York	22	22	500	2 1/2
Baltimore	22	22	500	2 1/2
Dollard	21	25	457	4 1/2
Boston	21	25	457	4 1/2
Cleveland	20	30	407	7 1/2

Division	G.	P.	Moy.	Dif.
OUEST				
Chicago	27	18	600	
Kansas City	21	17	553	1
Minnesota	26	21	533	3
California	25	22	532	4
Oakland	16	30	344	11 1/2

Division	G.	P.	Moy.	Dif.
EST				
Quebec	22	18	550	1 1/2
Trois-Rivières	22	18	550	1 1/2
Sherbrooke	17	16	515	2
Dollard	16	17	513	2 1/2

Division	G.	P.	Moy.	Dif.
OUEST				
West Haven	21	15	583	
Pittsfield	21	17	553	1
Waterbury	16	22	421	6 1/2
Bristol	14	25	359	8 1/2

G.	P.	Moy.	Dif.
Lévis	3	0	1000
Beauport	1	1	666
Dollard	2	1	500
Charlebourg	1	2	333
St-Foy	0	3	000

Lanceurs probables
LIGUE NATIONALE
vs Pittsburgh: Moose (4-2) — S.
vs New York: Matlack (2-7) — S.
vs Cincinnati: Billingham (7-7) — S.
vs Philadelphia: Carlton (5-2) — S.
vs Houston: Roberts (5-3) — S.

LIGUE AMERICAINE
vs Kansas City: Garber (5-1) — S.
vs Boston: Colborn (5-2) — S.
vs Milwaukee: Holtzman (5-2) — S.

Inter-cités
SAMEDI
MOSQUITO
Giffard 1, Québec DSN 11
BANTAM
Loretteville 2, St-Foy 12
MIDET
Beauport 0, Québec-centre 10
DIMANCHE
PEE-WEE
Giffard 2, St-Foy 9
BANTAM
Québec-centre 5, Beauport 0
AUJOURD'HUI
PEE-WEE
Loretteville vs Orsainville
BANTAM
Giffard vs Charlebourg
Québec-centre vs St-Foy

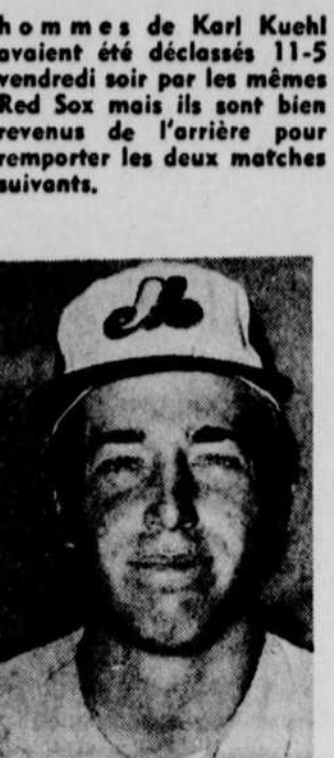
Soccer
DIMANCHE
Grogards 3, Gaultois 0
Roc-Amadour vs Thetford 2
MARDI
Charlebourg vs Gaultois
MERCREDI
Québecois vs Roc-Amadour

CLASSEMENTS
G P N PTS
Charlebourg 3 1 7
Gaultois 3 2 7
Grogards 3 2 7
Roc-Amadour 2 2 1
Thetford 1 3 1
Québecois 1 3 1

BRISTOL (Spéciale) — Les Carnavals ont repris seuls le premier rang de la division Nationale de la Ligue Eastern avec deux victoires samedi et dimanche contre les Red Sox de Bristol. Les hommes de Karl Kuehl avaient été déclassés 11-5 vendredi soir par les mêmes Red Sox mais ils sont bien revenus de l'arrière pour remporter les deux matches suivants.



Dan Warthen



Ed Riley

Les Carnavals se rendent ce soir à Reading pour y affronter les Phillies dans un programme double. Ils y joueront encore mardi et mercredi avant de se rendre à Waterbury pour une série de trois joutes contre les Dodgers. Ils seront de retour au Stade Municipal lundi le 11 pour recevoir les Phillies.

Samedi
Les Carnavals ont pris les devants 1-0 à la première manche, puis ils ont rajouté trois points à la cinquième et cinq à la huitième pour prendre facilement la mesure des Red Sox 9-1 samedi, devant 4,086 spectateurs réunis à l'occasion de la soirée de la bicyclette.

Un simple de Rick Down avec deux retraits dans la manche initiale et par la suite des simples consécutifs de Pat Scanlon et Gary Carter ont permis le premier point des vainqueurs. A la cinquième, aux dépens du débutant Wayne Milam, qui maintenant une fiche de 1-5, Jim Chapman et Don Schuldie ont récolté

des simples. Puis Scanlon a réussi un long coup de deux-buts dans le champ centre pour faire croiser le marbre à ses deux coéquipiers et il a lui-même compté sur un coup au champ intérieur. Les Red Sox ont marqué

Sommaires des Carnavals

SAMEDI
ML-Warthen, FPL-Scott, par Milam, BP-Carter. Arbitres—Hudson, Gregg.
Temps: 2h.59. — Assistance: 4,087.

Ab	P	Cs	Pp
Chapman, ac	5	1	0
Schuldie, cg	5	1	2
Down, cc	5	2	0
Scanlon, 1b	3	2	2
Carter, r	5	1	2
Rivera, 3b	4	1	1
Navarette, 2b	3	0	0
Scott, cd	4	1	2
Albin, 1	1	0	0
Warthen, 1	1	1	0
Total	38	9	12

Ab	P	Cs	Pp
Niles, cc	4	0	0
Aviles, ac	3	0	1
Blackwell, r	4	0	0
Rice, cg	4	0	1
Coleman, 1b	2	0	0
Kortko, cd	4	0	0
Collins, 3b	4	0	0
Lohrke, 2b	4	1	1
Milam, 1	1	0	0
Benedetti, cu	1	0	1
Lohfink, 1	1	0	0
Total	22	1	6

Ab	P	Cs	Pp
Quebec	100	030	050-12
Bristol	000	010	000-1

Ab	P	Cs	Pp
E-Lohrke, Lohfink, DJ-Quebec 1.			
LSB-Quebec 7, Bristol 7, 2B-Schuldie, Scanlon, BV-Down, Sac-Albin, Warthen.			

Ab	P	Cs	Pp
Les lanceurs:			
Albin	3 1/2	1	0
Warthen, cc, 3-0	3 1/2	1	1
Milam, p, 1-5	4	0	2
Lohfink	4	0	2

Ab	P	Cs	Pp
Les lanceurs:			
Riley	9	7	0
Burton	5	2	0
Packan	4	2	0

leur unique point à la cinquième quand Kurt Lohrke a coigné un simple et il a compté sur le simple de Ramon Aviles. Dan Warthen, qui avait remplacé le débutant Don Albin, s'est sorti d'une impasse pour mériter sa troisième victoire de la saison contre aucune défaite. La huitième strophe a été fatale aux Sox qui ont vu leurs rivaux marquer cinq fois.

Deux erreurs de la défense du Bristol a aidé les Carnavals à enregistrer ces points non mérités contre le lanceur de relève Glenn Lohfink. Pour les Carnavals dans ce match, Schuldie, Scanlon et Carter ont fait produire deux points alors que Scanlon récoltait aussi trois coups sûrs en cinq visites au marbre.

Le lanceur Don Albin n'a accordé qu'un coup sûr en trois manches et un tiers et Warthen en allouait 5 pour le reste de la partie.

1er gain de Riley

Le lanceur droitier Ed Riley a mérité son premier gain de la présente campagne quand les Carnavals ont blanchi les Red Sox 1-0 pour leur second triomphe d'affilée. Riley qui a accordé huit coups sûrs aux opposants ne leur a donné que deux buts sur balles. Depuis le commencement de la saison Riley n'avait pas été tellement chanceux lors de ses apparitions au monticule et hier la

chance a tourné en sa faveur. Le seul point des vainqueurs a été compté après que Bombo Rivera eût coigné un double et qu'une erreur du joueur d'arrêt-court Ramon Aviles lui ait permis de se rendre au marbre.

Sommaires des EXPOS

VENDREDI
MONTREAL: Ab P Cs Pp

Ab	P	Cs	Pp
Hunt, 2b	4	0	1
Woods, cc	4	2	2
Fairly, cg	4	0	1
Mashore, cu	2	0	0
Singleton, cd	4	0	1
Jorgensen, 1b	3	0	0
Boccabella, r	3	0	0
Bailey, 3b	2	0	0
Foli, ac	3	0	1
Moore, 1	2	0	0
Day, fu	1	0	0
Walker, 1	0	0	0
Total	30	1	5

Ab	P	Cs	Pp
Lopes, 2b	3	1	0
Buckner, 1b	4	0	0
Davis, cc	4	0	0
Ferguson, r	1	1	0
Crawford, cd	2	0	0
Cey, 3b	2	0	0
Crawford, cd	3	0	0
Sutton, 1	0	0	0
Total	25	2	0

Ab	P	Cs	Pp
Los Angeles	000	000	101-2
Montreal	200	001	000-3

Ab	P	Cs	Pp
Les lanceurs:			
Moore, p, 3-4	7	4	3
Walker, cc, 1-0	0	0	0
Sutton, c, 7-3	9	5	3

Ab	P	Cs	Pp
Temps: 2h.02. — Assistance: 29,600.			

SAMEDI
MONTREAL: Ab P Cs Pp

Ab	P	Cs	Pp
Hunt, 2b-2b	5	0	1
Woods, cc	4	1	0
Fairly, cg	4	1	0
Mashore, cc-cg	0	0	0
Singleton, cd	4	2	3
Jorgensen, 1b	2	1	0
Boccabella, r	2	0	0
Bailey, 3b	3	1	2
Fris, 2b	1	0	0
Foli, ac	4	0	1
Renko, 1	0	0	0
Marshall, 1	0	0	0
Total	37	6	5

Ab	P	Cs	Pp
Los Angeles	000	000	101-2
Montreal	200	001	000-3

Ab	P	Cs	Pp
Les lanceurs:			
Lopes, 2b	4	1	1
Buckner, 1b	4	0	0
Davis, cc	4	0	0
Ferguson, r	2	1	0
Crawford, cd	4	0	2
Cey, 3b	4	0	1
Joshua, cg	2	0	1
Russell, ac	2	0	1
Messersmith, 1	2	0	1
Culver, 1	0	0	0
Garvey, fu	1	0	0
Mouth, 1	0	0	0
Total	32	3	6

Ab	P	Cs	Pp
Montreal	100	120	200-6
Los Angeles	300	000	000-3

Ab	P	Cs	Pp
Les lanceurs:			
Renko, 2, 3-3	1	0	0
Marshall, 1	0	0	0
Messersmith, p, 3-5	6 1/2	0	5
Culver, 1	0	0	0
Hough, 1	2	0	0

Ab	P	Cs	Pp
Victoire préservée—Marshall 3e, BP—Ferguson.			

Ab	P	Cs	Pp
Temps: 2h.40. — Assistance: 25,613.			

DIMANCHE
MONTREAL: Ab P Cs Pp

Ab	P	Cs	Pp
Hunt, 2b	5	0	0
Woods, cc	4	1	0
Bailey, 3b	3	0	0
Fris, 2b	0	0	0
H. Brown, 1b	2	0	0
Singleton, cd	3	0	0
Boccabella, r	4	2	3
Mashore, cu	4	1	1
Foli, ac	4	1	2
McAnally, 1	4	0	0
Total	33	4	7

Ab	P	Cs	Pp
Los Angeles	000	010	012-4
Montreal	000	010	000-1

Ab	P	Cs	Pp
Les lanceurs:			
McAnally, c, 3-1	9	6	1
Downing, p, 5-2	7 1/2	5	2
Richert	1	0	0
John	1	2	2

Ab	P	Cs	Pp
LE-Downing.			

Ab	P	Cs	Pp
Temps: 2h.14. — Assistance: 24,765.			

A l'école Dominique-Savio
A L'ÉCOLE — PAGE 11 — Les Olympiades de 1976 de Montréal suscitent beaucoup d'intérêt chez les étudiants qui espèrent un jour représenter leur pays.

A cet effet, à l'école Dominique Savio il y aura des jeux olympiques au mois de juin. Ils s'ouvriront par un défilé dans les rues du secteur lundi le 4 juin à 7h30 heures. Les parcoureurs débuteront dans la cour de l'école Dominique Savio. Les Olympiades auront lieu le lendemain ou en cas de pluie le surlendemain.

Les Expos reviennent à Montréal avec un bilan très positif

un but sur balles, une erreur, un lancer erratique et un coup retenu de Foli, bon pour un simple.

Los Angeles (PA). — Hal Breeden a hérité d'un but sur balles d'Al Downing alors que les coussins étaient tous occupés dans la 8e manche hier en produisant le point victorieux, puis Clyde Mashore y est allé d'un circuit de deux points dans la 9e reprise en aidant les Expos de Montréal à surclasser les Dodgers de Los Angeles 4-1.

Downing n'a alloué que trois coups sûrs au cours des sept premières manches, mais Tim Foli a commencé la 8e avec un simple qui a dévié sur le gant du lanceur et, deux retraits plus tard, Ron Woods a frappé un simple, suivi de buts sur balles à Bob Bailey et Brendan.

John Boccabella a commencé le dernier engagement avec un simple, puis Mashore a coigné son 3e circuit de la saison, aux dépens de Tom John.

Ernie McAnally a complété le premier match des Expos depuis le 8 mai en accordant huit coups sûrs.

Montréal a pris une avance de 1-0 dans la 5e manche avec

Résultats à Québec

COURSE NO 1
Trois — Bourne \$750.00
No 6 Pella Colette (R. Bélanger) 15.00
11.40 11.30 — No 3 Kitty Sharp
(A. Jean) 4.10 3.40 — No 1 Vicky A
(Y. Pelchat) 4.30.
Ont aussi couru: Green Acres De-
mon, Smokey Landell, Linda Lobell,
Lightning Jim, Cote Mir.
TEMPS: 2:09.3.
COURSE NO 2
Amble — Bourne \$500.00
No 1 Sunrise Gooch (Y. Pelchat) 5.50
4.50 4.20 — No 2 Lucky Lassie (L.
Dufour) 5.00 5.50 — No 3 Miracle
Sandy (R. Bélanger) 3.70.
Ont aussi couru: Dixon, Adios,
Louise Frost, Silver Sonata, I Gray
Star, Moonshine Boy.
TEMPS: 2:09.4.
PARI-DOUBLE — 6-7 — \$181.70.
COURSE NO 3
Trois — Bourne \$1,000.
No 5 Argo Duke (Y. Pelchat) 44.30
11.40 11.30 — No 4 Manana (Y. Gamache)
3.50 2.50 — No 1 Keystone Prou-
dy (P. Lachance) 2.60.
Ont aussi couru: Betty Boy, Varion
C. Frost, Lincoln Land Ace, Non Strain.
TEMPS: 2:03.2.
COURSE NO 4
Amble — Bourne \$600.00
No 6 J. D. Champ (Y. Catellier) 4.50
3.00 3.30 — No 1 My True Lady (N.
Tremblay) 2.70 2.00 — No 5 Enies
Angus (Y. Gamache) 15.50.
Ont aussi couru: Mar Con Rick,
Roman Napoleon, Tavernier Tiger, Za-
ther Kent, Good Drummond.
TEMPS: 2:07.1.
QUINELLA — 1-6 — \$ 3.90.
COURSE NO 5
Trois — Bourne \$1,000.
No 6 Dandy Mir (A. Desjardis) 5.70 3.10
2.10 — No 3 Winner (L. Dufour) 4.30
2.20 — No 4 Uptown
Lobell (J. Bruey) 12.10.
Ont aussi couru: Twin City Justly,
Good Kat.
TEMPS: 2:06.4.
COURSE NO 6
Amble — Bourne \$750.00
No 3 All Brass (J. Cyrenne) 7.50 4.60
2.10 — No 4 Summer Knight (L. Du-
quette) 7.70 4.30 — No 7 Mr Norman
(P. Grenier) 2.70.
Ont aussi couru: Tim Sam, Flight
Chief, Pra Coat, Bree Fox, Love Ri-
chelle.
TEMPS: 2:05.2.
QUINELLA — 3-4 — \$30.90.
COURSE NO 7
Amble — Bourne \$1,000.00
No 4 Binkie Buddy (Y. Pelchat) 15.20
6.00 2.50 — No 6 Kaboom (P. Lachan-
ce) 4.60 3.10 — No 7 Glimmers Blue
(P. Dufour) 6.00.
Ont aussi couru: Brilliant Rose,
Guste Viking, Countess Mir, Ciel Blau.
TEMPS: 2:08.4.
COURSE NO 8
Amble — Bourne \$1,200.00
No 3 Miss Parole (J. P. Lavallée) 16.50
5.60 4.10 — No 7 Ticklish Affair (S.
Péau) 10.50 10.50 — No 3 Fine Step-
ping (C. Desjardis) 7.20.
Ont aussi couru: Bold Friday, Ca-
roline Kay, Jastabian Fred, Kilg,
Frodoe N.
TEMPS: 2:10.1.
QUINELLA — 2-7 — \$154.30.
COURSE NO 9
Amble — Bourne \$1,700.00
No 3 Clermont Drummond (A. Vell-
ard) 4.00 3.20 — No 5 A. Blaise (Y. Pel-
chat) 3.70 3.50 — No 3 Ca-
roline Blue (Y. Gamache) 5.30.
Ont aussi couru: Plutus, Beldes
Belle, Mir Frontenac, Shadydale Na-
tive.
TEMPS: 2:02.2.
COURSE NO 10
Amble — Bourne \$600.00
No 1 Cota Hal (D. Desjardis) 4.20 2.80
2.10 — No 2 C. P. O. P. Lachan-
ce) 4.20 2.50 — No 3 Ben Chuck
(G. Fortier) 2.60.
Ont aussi couru: Pamela Test, Lo-
vely Liane, Duc Richelle, Meday
Test, Sama Sam.
TEMPS: 2:09.3.
EXACTA — 1-7 — \$14.00.
DIMANCHE
COURSE NO 1
Trois — Bourne \$500.00
No 4 Kimbrey (N. Tremblay) 2.40
2.10 2.10 — No 2 Green River Ref
(Y. Pelchat) 2.20 2.10 — No 3 Shady-
dale Glow (S. Péau) 2.10.
Ont aussi couru: Edley McKie,
Green Acres First, Andy Kirk, Obser-
ver, Perchinga Polir.
TEMPS: 2:13.1.
COURSE NO 2
Amble — Bourne \$500.00
No 3 Miami Mike (R. Bélanger) 5.50
3.70 4.20 — No 5 Avonlin (J. Cyrenne)
5.90 4.50 — No 7 Demon Frisco (M.
Péau) 12.80.
Ont aussi couru: Florian, Success
Knée, Jack Drummond, Ken Glen
Stewart, No. Thimble Girl.
TEMPS: 2:10.2.
PARI-DOUBLE — 5-3 — \$10.10.
COURSE NO 3
Trois — Bourne \$1,500.
No 4 Meadow Can (Y. Pelchat) 5.30
2.30 2.10 — No 2 C. P. O. P. Lachan-
ce) 4.20 2.10 — No 3 Fighting Joe
(C. St-Jacques) 2.10.
Ont aussi couru: Gentleman Mir,
Eutro Mir.
TEMPS: 2:06.
COURSE NO 4
Amble — Bourne \$500.00
No 1 Promise Me Mac (P. Lachance)
5.50 5.20 — No 4 Blaise (Y. Pelchat)
5.50 5.20 — No 5 Worth Bel-
ling (A. Jean) 5.10.
Ont aussi couru: Fiercy Goptan,
Goncho, Shadydale Adios, Della
Angus, Insko Hanover.
TEMPS: 2:10.1.
QUINELLA — 1-4 — \$16.30.
COURSE NO 5
Amble — Bourne \$2,000.00
No 1 Lord Brel (A. Jean) 10.70 4.80
2.20 — No 3 Capitol Lobell (Y. Catel-
lier) 2.10 2.10 — No 5 Mike Budley
(N. Tremblay) 2.10.
Ont aussi couru: Golden Banker,
Thyodo Park.
TEMPS: 2:04.
COURSE NO 6
No 5 Tami (R. Roger) 22.50 3.00 4.50
No 2 Scortena (P. Nadeau) 5.20 3.00
No 6 Midy Rainbow (J. Cyrenne)
4.20.
Ont aussi couru: Therese Frost,
Ira Talos, John Rover, Leah's Lady,
Alma Frost.
TEMPS: 2:09.4.
QUINELLA — 2-7 — \$35.40.
COURSE NO 7
Amble — Bourne \$750.00
No 5 Earlylakes Pride (N. Tremblay)
12.50 5.20 3.10 — No 1 Copper Lass (Y.
Catellier) 2.10 2.00 — No 3 Bonjour
Vermand (G. Mallard) 2.90.
Ont aussi couru: Trummet Hane-
ver, Gemini Pick, Glowing Mir, Sum-
mer Flame, Ambre Larré.
TEMPS: 2:07.3.
COURSE NO 8
Trois — Bourne \$500.00
No 3 Mar Mir Rodner (Y. Pelchat)
5.50 5.00 2.20 — No 4 Blaise (Y. Pel-
chat) 2.20 2.20 — No 3 Big Bang
(J. Aubin) 2.80.
Ont aussi couru: Great Meadow,
Bonne Mir, Miss Chickadee, Little
Lad, Nels Hanover.
TEMPS: 2:11.1.
QUINELLA — 1-3 — \$9.80.
COURSE NO 9
Amble — Bourne \$600.00
No 2 Super Counsel (R. Quessy) 18.50
8.20 4.70 — Mountain Actor (S. Péau)
24.00 7.30 — R. Tarbed (N. Tremblay)
6.00.
Ont aussi couru: Tony Bald, Mira-
michi Night, Vellie Blackstone, Allan
Frost.
TEMPS: 2:06.
COURSE NO 10
Amble — Bourne \$500.00
No 2 Best of Mir (M. Gilmire) 8.90
4.40 3.10 — The Flyer A (Y. Gamache)
5.40 4.10 — Straight Talk (J. R. Girard)
4.90.
Ont aussi couru: Armbo Jules,
Kuro Herbert, Diane Mir, Roy's Dan,
Mines Time.
TEMPS: 2:07.4.
EXACTA — 7-9 — \$20.40.

Juin amène un premier mille en bas de 2:03

Clermont Drummond, conduit par André Veilleux, a abaissé à 2:02.2 le record de saison au club de courses Jacques-Cartier dans la 5e course du programme de samedi. Même la grosse course dominicale, la cinquième n'a pas réussi à toucher à cette nouvelle marque. Lord Bret négociant le mille en 2:04. L'ancien record de saison appartenait à Capitol Lobell en 2:03 exactement.

Titre canadien au judoka québécois Terry Farnsworth

WHITEHORSE YUKON — Les judokas québécois ont une fois de plus brillé de tous leurs feux durant le week-end, participant au championnat canadien du judo qui se sont déroulés à Whitehorse.

Terry Farnsworth a sans aucun doute été le meilleur de la délégation québécoise en s'ac-
compagnant le titre canadien dans la catégorie des moins de 205 livres.

Farnsworth a disposé de ses rivaux provenant de tous les coins du pays pour finalement couronner une autre année de dur labeur par l'obtention du titre canadien.

Roger Perreault a dû se contenter d'une troisième place dans cette même catégorie et le Québec a pris possession de

deux des trois médailles des moins de 205 livres.

UN FLEURON DE PLUS

Les judokas québécois ont également ravi deux autres médailles dans la classe des moins de 176 livres. En effet, Brian Nittani et Vincent Griffo se sont respectivement classés deuxième et troisième lors de ces épreuves. Il va sans dire que les dirigeants de l'Association québécoise de judo sont enchantés des résultats obtenus dans ces deux classes.

Le Québec a récolté pas moins de quatre médailles sur une possibilité de six. Le judo une fois de plus fait sa marque sur l'échelle canadienne grâce au magnifique travail accom-
pli par l'AQJ.

UNE SEULE OMBRE AU TABLEAU

Malgré le succès obtenu dans les deux premières catégories, le Québec a connu certaines difficultés dans les classes lé-
gères.

Normand Bréault et Daniel Picard ont été les deux seuls Québécois à se mériter un cin-
quième rang dans leurs clas-
ses respectives, soit aux moins de 154 et 139 livres.

Cependant, il fallait quelque peu s'attendre à ces résultats que les plus négatifs qualifie-
ront de peu réjouissants. Il ne faut pas se leurrer et compren-
dre que les dirigeants de l'AQJ ont mis leurs espoirs chez les
lourds.

Ils ont oeuvré en ce sens et ont récolté le fruit de leurs
semences. Maintenant, ils s'at-
taqueront de pied ferme aux
judokas des catégories légères
et les résultats seront probants
dans les années futures.

Le judo a une fois de plus
conquis des titres nationaux et
il faudra maintenant s'attaquer
à des paliers plus élevés pour
se mesurer à l'élite mondiale
de cette discipline.

Il s'agit d'ailleurs la chan-
ce de la faire puisque les pre-
miers de chaque catégorie aux
championnats canadiens se mé-
ritent un poste sur l'équipe cana-
dienne qui défendra le pays
aux championnats du monde
qui auront lieu durant la fin
de semaine de la St-Jean-Bap-
tiste à Lausanne.

Terry Farnsworth, le cham-
pion canadien des moins de 205
livres sera évidemment de l'é-
quipe et pourra alors tenter de
mériter le titre mondial.



Monzon conserve son titre dans un combat ennuyant

MONACO (AFP) — A 35 ans et demi et à la surprise gé-
nérale, Emile Griffith a bien
failli reprendre à l'Argentin
Carlos Monzon le titre de cham-
pion du monde des poids
moyens qu'il avait perdu contre
l'Italien Nino Benvenuti.

Emile Griffith, qui était ap-
paru à la pesée souriant et
décontracté, mais qui, quelques
heures plus tard, dans son
palace de Monaco, affichait une
concentration qu'on ne lui
connaissait pas, a bousculé pen-
dant dix rounds Carlos Monzon.

MONZON INDOLENT

On a vu, en moins d'une demi-
heure, l'Argentin, champion du
monde incontesté depuis trois
ans et vainqueur depuis 1964,
passer de sa superbe habituelle
à l'inquiétude et presque à l'an-
goisse.

En dépit de son allongé su-
périeur et de sa relative jeunesse
(31 ans contre plus de 35 à son
challenger), Monzon avait été
peu à peu paralysé par le Noir
américain. Le torse de l'Argen-
tin, au bout de quatre reprises,
était strié de rouge. Surprise,
c'était Griffith qui avait le meil-
leur jeu de jambes, et Monzon,
raldi et statique encaissait sou-
vent les gauches et les droites
à la volée de l'Américain.

L'Argentin, qui avait négligé
de s'asseoir dans son coin entre
les rounds jusqu'au 4ème, pa-
raissait, au 10ème round, le plus
fatigué des deux. Il était
cependant parvenu à tirer son
épingle du jeu essentiellement
grâce à ses longs directs du
gauche et aussi à ses uppercuts
au corps, qui faisaient parfois
reculer, mais sans apparem-
ment l'éprouver, Emile Griffith.

GRIFFITH EPUISÉ

Au 10e round, c'est-à-dire aux
deux tiers du combat sur mon
pointage personnel, Griffith
avait un point d'avance. Il en
était de même d'ailleurs à Bu-
enos-Aires, le 9 septembre 1971,
mais cette fois, Griffith avait
été battu par arrêt de l'arbitre,
au 14ème. Une fois de plus, les
cinq dernières reprises permi-

PROCHAINE RENCONTRE

Ce titre, il est à peu près ac-
quis qu'il le défendra en sep-
tembre prochain, dans ce même
stade Louis II de Monaco, con-
tre le Français Jean-Claude
Bouttier, vainqueur samedi
soir, avant la limite mais sans
convaincre, d'un modeste Amé-
ricain du nom de Alvin Phillips.
Cependant, après l'impression
qu'a laissée à Paris contre le
Français Max Cohen le jeune
Australien de 22 ans Tony Mun-
dine, c'est celui-ci qui sera sans
doute le plus redoutable adver-
saire de Monzon et vraisemblable-
ment le prochain champion
du monde des poids moyens.

COMBAT MONOTONE

Mais, d'après ce que l'on a pu

PALMARES DE CHAMPION

A ce jour, Carlos Monzon a
disputé 94 combats. Il a obtenu
81 victoires, dont 56 avant la
limite, a concédé neuf matches
nuls et a été battu trois fois.
Un de ses combats s'est ter-
miné par un "no contest". Le
champion du monde est invain-
cu depuis 1964.

Bouttier était au rendez-vous

MONACO (AFP) — Le Fran-
çais Jean-Claude Bouttier, an-
cien challenger de Monzon, n'a
pas manqué le rendez-vous de
Monaco.

Il livrait en effet, face à
l'Américain Alvin Phillips, un
combat qui pouvait être décisif
pour la poursuite de sa carrière
et il a saisi l'occasion de pou-
voir éventuellement retrouver
Monzon en septembre prochain,
pour le titre mondial, battant
Phillips par KO au 5ème round.

Bouttier, assez décontracté,
touchant d'abord d'un remar-
quable crochet du gauche après
moins d'une minute de combat
et cherchant surtout à travailler
au corps. Mais l'Américain,
avec beaucoup de désinvolture,
esquivait la plupart des coups
de Bouttier et réussissait même
quelques contre-punches specta-
culaires qu'efficaçes. Dès la fin
de la 3ème reprise, Bouttier
décidait d'accélérer l'allure et
Phillips était une première fois
en difficultés. Pourtant, Bout-
tier manquait encore de pré-
senter la défense du titre.

Dans les dernières se-
condes du 4ème round, il
placait cependant une magni-
fique droite plongeante qui ex-
pédiait Phillips au tapis pour
8 secondes.

La 5ème reprise allait être
la dernière. Un direct du gau-
che très appuyé, suivi de deux
uppercuts, et Phillips s'écroulait
à nouveau. Il se relevait alors
que l'arbitre comptait 10 et
malgré ses protestations, était

Monzon déclaré battu par KO.

En fin de réunion, le cham-
pion du monde des super-légers,
l'Italien Bruno Arcari, a rem-
porté une bien difficile victoire
aux points en 10 rounds face
au champion de France des
poids welters, Robert Gallois.

Certes, à la 9ème reprise,
d'un très sec crochet du droit,
l'Italien avait expédié Gallois
au tapis, qui avait fini difficil-
lement le round, mais Arcari,
pourtant, à la fin, face au Fran-
çais, un des combats les plus
difficiles de sa carrière. L'Ita-
lien avait débuté à vive allure,
martelant Gallois de séries des
deux mains, et dès le 3ème
round, le Français avait les
deux arcades sourcilières cou-
pées. Alors que l'on pensait
que le match allait s'achever
rapidement, Gallois, faisant
preuve d'un courage exception-
nel, se lançait alors dans une
fantastique bataille, obligeant
souvent Arcari à reculer. Bien
vite, les deux hommes furent
ensanglantés, s'éprouvant tour
à tour dans ce combat, d'une
violence inouïe. Le knock-out
du 9ème round devait donner
la victoire à Arcari, mais les
deux boxeurs risquent d'être
marqués pour quelque temps
par la féroce bataille qui les
a opposés.

Griffith espère encore

MONACO (AFP) — Carlos
Monzon ne s'est pas longtemps
attardé dans le vestiaire du sta-
de Louis II et, conscient peut-
être qu'il n'avait pas livré un
très grand combat, il ne s'est
pas montré très volubile.

Il est vrai que ce soir, Griffith
lui-même a posé des problèmes
pendant ce combat, devait-il
avouer pourtant, il était bien
meilleur à Monaco qu'il ne
l'avait été la première fois que
nous nous étions rencontrés et
que je l'avais battu par arrêt
de l'arbitre à l'avant-dernière
round. Il a prouvé une nou-
velle fois qu'il était un grand
boxeur, mais je pense pour-
tant que ma victoire est des
plus logiques et qu'elles sont
même devenues nettes en fin de
combat.

EMILE GRIFFITH

Emile Griffith, lui, était beau-
coup moins épuisé et s'at-
tardait volontiers en compagnie
de ses multiples admirateurs.

"On pourrait croire, bien
sûr, que je suis déçu par ce

combat que je pensais bien
avoir gagné, mais voyez-vous,
maintenant je suis philosophe
et je prends ça du bon côté.
Tout le public, tous les grands
promoteurs de boxe du monde
entier et de grands champions,
comme Nino Benvenuti, m'a-
vaient vu gagner, et cela aussi
c'est important. Je suis sûr
maintenant qu'un jour je serai
à nouveau champion du monde
des poids moyens. Ce sera
cette année ou plus tard, aux
Etats-Unis, où je n'ai pas boxé
depuis un an et demi, ou dans
n'importe quel pays du monde.
Mais je sais que je retrouverai
mon titre. Ne me dites pas que
je suis trop vieux, car, en fait,
je n'ai pas 35 ans comme tout
le monde se plaît à le répéter,
mais 33 ans. Je sais tout de
même quand ma mère m'a mis
au monde. Je suis un véritable
voyageur de commerce de la
boxe et je donne à tout le
monde rendez-vous pour mon
prochain championnat du mon-
de, peut-être contre Bouttier,
ou contre n'importe qui, et
vous verrez ce jour-là que j'ai
raison".



Le Grand Prix de Monaco à Stewart

MONTE CARLO (Reuter-AFP) —
Le Britannique Jackie Stewart
a fait double dimanche en rem-
portant le Grand Prix de
Monaco et en égalant son
compatriote Jim Clark — au-
jourd'hui décédé — au nombre
des victoires glanées dans les
grandes courses de formule un.

Stewart, dans une forme
éblouissante, a pris la tête de
la course dès le huitième tour
et a résisté au retour impres-
sionnant du Brésilien Emerson
Fittipaldi, champion du monde
en titre, pour s'adjuger son
vingt-cinquième grand prix.

Stewart, qui n'est plus qu'à
quatre points de Fittipaldi au
classement actuel du champion-
nat du monde, a déclaré après
ce Grand Prix.

"Je n'ai pas eu de problèmes
avec ma Tyrrell Ford et je n'ai
fait aucune erreur. J'aimerais

bien sûr remporter un 26
Grand Prix, mais égaliser le re-
cord de Jim Clark me fait
autant plaisir pour le moment".

DECLARATIONS

Stewart a révélé que la Lotus
de Fittipaldi l'avait légèrement
touché dans le dernier tour
à la sortie du tunnel menant au
port.

Emerson est venu à ma hau-
teur alors que je voyais une
Lotus dans mon miroir, mais
il s'agissait en fait de celle
de Peterson. Heureuse-
ment, nous n'allions pas vite
car nous aurions pu avoir un
accident", a dit Stewart.

Stewart a dit que Fittipaldi
l'avait passé un moment mais
qu'il était revenu dans le der-
nier virage avant la ligne droite
pour l'emporter.

"J'ai appuyé parfois à fond
sur l'accélérateur, mais sur
l'ensemble de la course, je n'ai
pas forcé, utilisant seulement 80
pour cent des possibilités de ma
Tyrrell".

Stewart et Fittipaldi ont mené
un tel train d'enfer qu'ils ont
été les seuls à terminer dans
le même tour. Le troisième de
la course a été le Suédois To-
nie Peterson qui avait mené au
départ.

Le Français François Cevert
aura connu des fortunes diver-
ses durant ce Grand Prix. Parti
en tête devant le Suisse Re-
gazzoni, il devait s'arrêter au
second tour pour changer la
roue avant-gauche de sa Tyrrell,
perdant ainsi de précieuses se-
condes.

Relégué à la septième place,
Cevert a effectué un prodigieux
retour pour finalement terminer

quatrième.

Course

C'est au huitième tour, en pro-
fitant d'une erreur de Regazzo-
ni dans la chicane, que Ste-
wart est passé en tête. A cet
instant, Fittipaldi était à l'ou-
vrage à 13 secondes derrière
plusieurs voitures retardées. A
plus de 30 secondes, se trou-
vaient dans l'ordre l'Autrichien
Nikki Lauda, sur BRM, le Belge
Jackie Ickx, sur Ferrari, et
Wilson Fittipaldi, le frère d'Em-
erson, sur Brabham.

Au 25e tour, Lauda abandon-
nant, laissait Ickx en troisième
place, mais le Belge s'arrê-
tait lui aussi au 46e tour alors
qu'il avait distance Wilson Fit-
tipaldi.

A six tours de la fin, le Bré-
silien, qui semblait sur le point

de réaliser sa meilleure perfor-
mance dans un Grand Prix,
s'arrêta, la mort dans l'âme.
Son moteur n'ayant pas tenu.

Classement

t-Invr géid9anl
A l'issue du 31e Grand Prix de
Monaco, le classement de la sai-
son comptant pour le champion-
nat du monde des conducteurs
de formule un, le classement
provisoire s'établit comme suit:

1—Emerson Fittipaldi Brésil	41
2—Jackie Stewart GB	37
3—François Cevert France	21
4—Peter Revson EU	11
5—Denis Hulme NZ	10
6—Arturo Mer RIO Italie	6
7—Ex-aequo: Jackie Ickx Belg	5
et George Fohrner EU	5
8—Ronnie Peterson Suède	4
10—Andrea de Adamich Italie	3

Index Rubriques annonces classées

FINANCE (100)

COMMERCES — INDUSTRIES

- 105 Argent à prêter
- 110 Argent demandé
- 115 Hypothèque
- 120 Occasions d'affaires
- 130 Immeubles
- 135 Bureaux à louer
- 140 Bureaux demandés
- 145 Commerces à louer
- 150 Commerces à vendre
- 155 Commerces demandés
- 160 Entrepôts à louer
- 165 Entrepôts à vendre
- 170 Entrepôts demandés
- 175 Locaux à louer
- 180 Locaux demandés

DIVERS (400)

- 405 Accessoires de bureau
- 410 Antiquités
- 415 Appareils électriques
- 420 Appareils photo
- 425 Articles de sport
- 430 Avis divers
- 435 Bicyclettes
- 440 Camping
- 445 Clavigraphes
- 450 Divers à vendre
- 455 Divers à louer
- 460 Embarcations
- 465 Entrepôts, entrepôts-remorques
- 470 Machines à coudre
- 475 Matériaux de construction
- 480 Meubles
- 485 Monnaie - timbres
- 490 Musique
- 495 Papiers - timbres
- 500 Papiers - timbres
- 505 Papiers - timbres
- 510 Papiers - timbres
- 515 Papiers - timbres
- 520 Papiers - timbres
- 525 Papiers - timbres
- 530 Papiers - timbres
- 535 Papiers - timbres
- 540 Papiers - timbres
- 545 Papiers - timbres
- 550 Papiers - timbres
- 555 Papiers - timbres
- 560 Papiers - timbres
- 565 Papiers - timbres
- 570 Papiers - timbres
- 575 Papiers - timbres
- 580 Papiers - timbres
- 585 Papiers - timbres
- 590 Papiers - timbres
- 595 Papiers - timbres
- 600 Papiers - timbres

SERVICES (200)

- 205 Agences matrimoniales
- 210 Arbores et parterres
- 215 Assurances
- 220 Caries professionnelles
- 225 Cours d'enseignement
- 230 Déménagement Transport
- 235 Entretien (vermine)
- 240 Garderies
- 245 Imprimerie
- 250 Information (vermine)
- 255 Médicins
- 260 Photographie
- 265 Plomberie
- 270 Remorques
- 275 Réparation ententes
- 280 Réceptions - restaurants
- 285 Salons de beauté
- 290 Services divers

LOGIS (300)

- 305 Chalets à louer
- 310 Chalets à louer
- 315 Chalets demandés
- 320 Chambres à louer
- 325 Chambres à louer (Champlain)
- 330 Chambres à louer (Limoulin)
- 335 Chambres à louer (Montcalm)
- 340 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)
- 345 Chambres à louer (St-Roch)
- 350 Chambres à louer (St-Sauveur)
- 355 Chambres à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)
- 360 Chambres à louer (Charlebourg)
- 365 Chambres à louer (Rive-Sud)
- 370 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)
- 375 Chambres à louer (Banlieue)
- 380 Chambres demandées
- 385 Chambres et pension demandées
- 390 Logements à louer (Champlain)
- 395 Logements à louer (Limoulin)
- 400 Logements à louer (Montcalm)
- 405 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)
- 410 Logements à louer (St-Roch)
- 415 Logements à louer (St-Sauveur)
- 420 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)
- 425 Logements à louer (Charlebourg)
- 430 Logements à louer (Rive-Sud)
- 435 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

EMPLOIS (500)

- 510 Couples demandés
- 515 Femmes - filles demandées
- 520 Hommes demandés
- 525 Hommes et femmes demandés
- 530 Professeurs
- 535 Professionnels
- 540 Services domestiques
- 545 Services domestiques
- 550 Services domestiques
- 555 Services domestiques
- 560 Services domestiques
- 565 Services domestiques
- 570 Services domestiques
- 575 Services domestiques
- 580 Services domestiques
- 585 Services domestiques
- 590 Services domestiques
- 595 Services domestiques
- 600 Services domestiques

FINANCE (100)

Commerces — Industries

105 Argent à prêter

1ère HYPOTHEQUE — Argent à prêter sur résidence ou commercial dans Québec et banlieue, Charles-Henri Giroux, notaire, 2560, des Plaines, Ste-Foy, P.Q. Tél. 551-2608. 35639 10-5 (24 fs) 105

150 Commerces à vendre

Commerce de radios, télévisions, services à vendre à louer, jour 842-2952. 842-3126. 35733 11-5 (24 fs) 150

SERVICES (200)

214 Cours - Enseignement

Ecole Bileau, cours jour, soir, cours commercial bilingue, secondaire court. Cours spéciaux : Dactylographie (méthode rapide 4 mois), 475, Canadienne. Tél. 524-3215. 35599 10-5 (24 fs) 214

226 Examen (vermine)

MAHEU & MAHEU INC. EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs, 319, du Pont, Québec, 525-4755. Succursale 505, Place Bédard, 525-0374. 35693 14-5 (14 fs) 226

331 Logements à louer (Limoulin)

St-Pascal, rue de Fondville, sous-sol, semi-chauffé, 3 1/2 pièces, \$90.00 — Tél. 667-2738. 35606 10-5 (24 fs) 331

335 Logements à louer (St-Sauveur)

St-Sauveur — 187, Rigaudville, 2 pièces non-mobiliées, \$35.00 par mois. Tél. 524-2052. 35612 30-5 (24 fs) 335

336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)

IMMEUBLES DANRO — Libre immédiatement, 3 1/2 pièces, 4 1/2 pièces, meubles ou non, chauffés, éclairés. Location : 273, Carre Dalair, Neufchâtel. Tél. 35689 12-5 (24 fs) 336

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

Mgr-Grandin, 5 1/2 pièces, entièrement repeinture, 1er étage. Tél. 553-5920. 36149 30-5 (24 fs) 339

341 Logements à louer

Logement à louer — St-Pascal, 2 pièces, meublé, éclairé, chauffé, 1365 rue Villeneuve, 75. Tél. 626-2938. 35555 8-5 (24 fs) 341

342 Logements à louer

Logement à louer — Ville Vanier, 4 pièces, eau chaude, \$125.00. Libre immédiatement. Tél. 842-9979. 35568 9-5 (24 fs) 342

343 Logements à louer

A l'ancienne-Lorette, logement de 3 1/2 pièces, libre le 1er juillet ou le 1er août. Tél. 872-7089. 35619 1-6 (12 fs) 343

344 Logements à louer

Courville — chauffé, sortie laveuse et sècheuse, 5 pièces, \$95 par mois. — 3 pièces \$70 par mois. — Tél. 663-0842; soir: 667-2943. 35619 1-6 (6 fs) 344

350 Maisons à louer

St-Nicolas — Près du Pont de Québec, construction 1970, toutes commodités, chauffé, \$165. — Tél. 529-8520. 35579 9-5 (24 fs) 350

360 Maisons à vendre

St-Malo — Près centre industriel, maison de 6 logements, 3-4 pièces, chauffés. Très bon état, acompte \$5,000. Tél. 525-5352. 35619 28-5 (12 fs) 360

391 Terrains à vendre

Sillery — Côte du Verger; magnifique terrain avec vue sur le fleuve, superficie environ 14,000 pieds. Conditions faciles. Tél. 529-9352. 35619 7-5 (48 fs) 391

432 Clavigraphes

MEILLEURES MACHINES aux meilleures conditions. A.B. Machines Inc. 465 boul. Langelier, Tél. 525-4692. 35570 9-5 (25 fs) 432

433 Logements à louer (Limoulin)

Limoulin, 6 pièces, non-chauffé, \$70. Tél. 623-1443. 35620 2-6 (6 fs) 433

435 Divers à vendre

Ameublement de bureau et de restaurant (Agent exclusif de caisses-enregistreuses Tec) LIRETTE DACTYLO 842-9257 SERVICE INC. 35844 16-5 (24 fs) 400

435 Divers à vendre

INSTALLEZ vous-même votre antenne télévision, épargnez 40 p.c. Informations — Electronique Communication, Tél. 523-1857. 35599 19-5 (24 fs) 435

450 Machines à coudre

Pupilles — \$5.00, bureaux, filières, coffre-fort, chaises empilables, dactylos, calculateurs, cardex, machines à chaises, viscoses, ventilateurs, 194, St-Adolphe, Tél. 525-4741. 35826 12-5 (24 fs) 435

456 Matériaux de construction

MATÉRIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'usine. Modern Plywood Ltee, 74 BOUL. PIE-XI, Ville Belair. — Tél. 842-1911. 35687 26-5 (12 fs) 456

459 Meubles

Meubles emballés neufs, poils 220, \$129.77, ou réfrigérateurs cabinets. Laveuses \$139.77. Sets de chambre \$89.77, etc. Divans \$67.97, divan-lits \$157, ou Chesterfield, 2 morceux. Set de cuisine \$37.77, etc. Prix variant selon modèles. Tél. 529-6362. 36147 29-5 (24 fs) 459

477 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 477

478 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 478

479 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 479

480 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 480

481 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 481

482 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 482

483 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 483

484 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 484

485 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 485

486 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 486

487 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 487

488 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 488

489 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 489

490 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 490

491 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 491

492 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 492

493 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 493

494 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 494

495 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 495

496 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 496

497 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 497

498 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 498

477 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 477

478 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 478

479 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 479

480 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 480

481 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 481

482 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 482

483 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 483

484 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 484

485 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 485

486 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 486

487 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 487

488 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 488

489 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 489

490 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 490

491 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 491

492 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 492

493 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 493

494 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 494

495 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 495

496 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0913. 36145 30-5 (12 fs) 496

497 Tapis - tuiles - prélares

Montminy tapis — Vente, usage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél. 626-0

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour le lundi 4 juin 1973: Région de l'Outaouais, de Montéréal, des Laurentides et des Cantons de l'Est: Aujourd'hui et mardi: généralement nuageux avec quelques averses occasionnelles. Maximum aujourd'hui et mardi: 70 à 75. Minimum cette nuit: 50. Régions de Québec et du St-Maurice: Aujourd'hui: nébulosité croissante avec quelques averses ce soir. Maximum aujourd'hui: 70 à 75. Minimum cette nuit: 45. Mardi: quelques averses dispersées. Maximum mardi: 70 à 75.

Régions du Lac St-Jean, de Baie-Comeau, de Sept-Îles et de la Gaspésie: Aujourd'hui et mardi: quelques périodes nuageuses; clair cette nuit. Maximum aujourd'hui et mardi: 60 à 65. Minimum cette nuit: 35 à 40. **TORONTO (PC)** — Températures relevées hier dans les principales villes de l'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Vancouver	50	64
Victoria	48	63
Jasper	42	64
Edmonton	43	64
Calgary	38	60
Regina	45	48

L'horoscope

MARDI, 5 JUIN 1973

- 21 mars au 20 avril (Bélier)** — Ne tenez pas compte des "si" et des "peut-être", ayez le courage de vos décisions et de leurs réalisations.
- 21 avril au 21 mai (Taureau)** — Ne vous obstinez pas à cultiver des chimères. Vous améliorerez certaines de vos conditions de travail. Bonne journée dans l'ensemble.
- 22 mai au 21 juin (Gémeaux)** — Faites un meilleur usage de vos talents artistiques. Journée sous le signe de la joie et de l'espérance.
- 22 juin au 23 juillet (Cancer)** — Ne versez pas dans l'exagération. Votre imagination a besoin d'être freinée. Heureuse rencontre.
- 24 juillet au 23 août (Lion)** — Vous aurez l'impression de ne pas donner toute votre mesure aujourd'hui. Ne renoncez pas à vos projets de voyage.

LOUISE BEAULIEU

Verres de contact
Verres correcteurs
Lunettes
Tél.: 525-4869
OPTICIEN D'ORDONNANCE
355 de la Couronne — Québec
(CARRE JACQUES-CARTIER)

- 24 août au 23 septembre (Vierge)** — Vous mettez une résolution en pratique. Évitez les discussions qui ne mènent à rien. On vous fait une recommandation surprenante.
- 24 septembre au 23 octobre (Balance)** — Vous devrez vous adapter à des conditions de vie qui finiront par vous plaire. Un visiteur vous apporte une bonne nouvelle.
- 24 octobre au 22 novembre (Scorpion)** — Les influx planétaires seront bénéfiques pour quelques hatils de ce signe et maléfiques pour d'autres. N'oubliez pas de sourire.
- 23 novembre au 21 décembre (Sagittaire)** — Ne perdez pas la chance de faire des heureux. Vous refaites un chemin parcouru maintes fois pour y faire de nouvelles trouvailles.
- 22 décembre au 20 janvier (Capricorne)** — Faites votre part, mais laissez aux autres le soin de faire la leur. N'oubliez pas que les enfants ont besoin de mouvement.
- 21 janvier au 19 février (Verseau)** — Ne laissez pas percer vos ennemis, gardez-les pour vous. La chance favorisera les artistes et les compositeurs.
- 20 février au 20 mars (Poissons)** — Votre besoin d'origine est intensifié par la marche des événements. Attachez au passé autant qu'au présent concernant par moments.

Hydro-Québec

MONTREAL (PC) — L'Hydro-Québec a réussi jeudi dernier à réparer une des trois lignes à très haute tension — 735,000 volts — qui permettait au Québec d'aller chercher 1-5 de son électricité aux chutes Churchill, Labrador, quand elles se sont toutes effondrées simultanément sous une accumulation exceptionnelle de quatre pouces de glace, le 29 avril dernier. Les deux lignes qui étaient alors en service ont été détruites sur une longueur de près de cinq milles quand 32 pylônes ont été détruits à une soixantaine de milles de Baie-Comeau. Simplement pour ces deux lignes, les dommages sont évalués à \$3.2 millions. Heureusement, la troisième ligne était encore en construction et seuls les câbles se sont égarés parce qu'ils n'étaient pas encore fixés définitivement. A cause des conditions météorologiques inclementes, il aura fallu un mois pour terminer la construction de cette ligne dans la région affectée et rétablir le contact. Une deuxième ligne doit être remise en état dans une semaine.

Tilden

MONTREAL (PC) — M. Samuel F. Tilden, fondateur de la compagnie The Tilden Rent-a-Car System, est mort dimanche, à l'âge de 76 ans.

M. Tilden avait fondé la compagnie en 1953 et en était demeuré le président jusqu'à sa mort. Il est né à Schenectady, dans l'Etat de New York et a fait ses études à Montréal. Le service funéraire aura lieu mardi.

Délégation

TEL-AVIV (AFP) — Une délégation israélienne est partie dimanche pour Montréal où se réunira aujourd'hui et mardi l'exécutif de l'organisation internationale de l'aviation civile — OIAC — qui étudiera le rapport de ses experts déchargeant pratiquement Israël de toute responsabilité dans la destruction du Boeing libyen au-dessus du Sinaï le 20 février dernier.



Offres et demandes d'emploi

On recherche:

Une entreprise d'abattage de volailles de Québec demande des hommes et femmes, âgés de 25 ans et plus pour vider, dépecer et emballer. Salaire \$1.84 l'heure. Permanent. 40 heures par semaine. Tél.: 694-4992

Des débosseurs, classes A B ou C pour Québec et la Côte de Beauré. Tél.: 694-3282 et 694-3503

Des assembleurs de chaussures pour femmes avec expérience. Tél.: 694-3503

Infirmiers auxiliaires avec expérience. Tél.: 694-3503

Aligneur de roues avec expérience à Grondines. Travail permanent. Tél.: 694-3503

Mécaniciens et apprentis-mécaniciens, 3e ou 4e année, gaz et diesel. Tél.: 694-4992

Des aides familiales pour maisons privées dans Québec et banlieue. Tél.: 694-4992

Des serveuses de table avec expérience à temps plein et partiel. Tél.: 694-4992

Pour de plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du

Centre de Main-d'œuvre du Canada

Main-d'œuvre et Immigration
Robert Andras, ministre

Canada Manpower Centre

Manpower and Immigration
Robert Andras, Minister

Nécrologie

COUTU (Alexandrine) — A Québec, le 2 juin 1973, à l'âge de 81 ans, est décédée Dame Alexandrine Lafortune, épouse de feu M. Joseph Coutu. Elle demeurait au Foyer de Charlesbourg.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Rosaire Fiset (Rita), M. et Mme Maurice Coutu (Antonia Langlois), M. et Mme Victorien Coutu (Alice Guay), Mlle Liliane Coutu, M. et Mme Jean-Guy Beaulieu (Lucie), M. et Mme Alde Coutu (Monique Cantin), M. et Mme Fulvio Moschini (Hélène); son frère: M. Alfred Lafortune, ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mardi le 5 juin, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 6450 boulevard Henri-Bouasse, à Charlesbourg, à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Maria-Coréti et de là au cimetière d'Orsainville. 4-6 (1 fs)

GENEST (Thérèse) — A l'Hôpital-Dieu de Québec, le 3 juin 1973, à l'âge de 32 ans, est décédée Mlle Thérèse Genest, fille de M. Charles-Henri Genest et de feu Dame Lucia Martel. Elle demeurait au 251, St-Vallier ouest.

Les funérailles auront lieu mercredi le 6 juin, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 30, St-Joseph, Loretteville, à 9 heures 45, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial. 4-6 (2 fs)

JACKSON (Wellie) — A Pont-Rouge, comté de Portneuf, le 2 juin 1973, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Wellie Jackson, ex-contremaître de la Building Products Co., époux de feu Dame Léodila Delisle. Il demeurait au 23, St-Charles, Pont-Rouge.

Il laisse dans le deuil ses enfants et ses belles-filles: Thérèse, des Soeurs de la Charité St-Louis, Guy (Claire Amyot), Louis-Marie (Rose-Hélène Juneau), Jean-Marie (Suzanne Bussières), Marie-Jeanne, ainsi que ses petits-enfants.

Les funérailles auront lieu mardi le 5 juin, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Laurent Leclerc & Fils Ltée, 247, du Pont ouest, Pont-Rouge, à 2 heures 45, pour l'église de Ste-Jeanne et de là au cimetière paroissial. 4-6 (1 fs)

LEONARD (Esmond) — A l'hôpital Jeffrey Hale, le 1er juin 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Esmond Leonard, fils de feu M. et Mme Bernard Leonard. Il demeurait au Château Frontenac.

Les funérailles auront lieu mardi le 5 juin, à 10 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick.

Le salon sera fermé entre 17 heures et 19 heures. 4-6 (1 fs)

MORASSE (Fernande) — A l'hôpital Laval, le 3 juin 1973, à l'âge de 52 ans, est décédée Dame Fernande Béland, épouse de M. Roland Morasse.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. et Mme Roland Noreau (Rolande), M. et Mme Laureat Naud (Marie-Louise), M. et Mme Marc-Aurèle Morasse (Suzanne), M. et Mme Christian Morasse (Chislaine), M. et Mme Yvon Marcotte (Micheline); ses frères et sœurs: Mme Emile Castonguay (Alice), M. et Mme Herménild Béland, M. et Mme Albert Béland, M. et Mme Adrien Julien (Rose-Alma), M. et Mme Rosaire Bédard (Bertha), M. et Mme Roaire Julien (Jeanne-D'Arc), M. et Mme Alexandre Béland (Rachelle), M. et Mme Roland Alain (Léona), M. et Mme Paul-Emile Béland, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu mercredi le 6 juin, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Roland-G. Cantin, 101, St-Joseph, St-Raymond, à 2 heures 40, pour l'église de St-Léonard et de là au cimetière paroissial. 4-6 (2 fs)

MYRAND (Elisabeth) — A Lévis, le 1er juin 1973, à l'âge de 65 ans, est décédée Dame Elisabeth Dionne, épouse de M. Henri Myrand. Elle demeurait au 49B rue Fraser, à Lévis.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses frères et sœurs: M. Adélaïde Dionne (Riv. Bleu), M. et Mme Alfred Dionne (Québec), M. et Mme Joseph Quillet (St-Hélène de Kamouraska), M. et Mme Hubert Thériault (Riv. Bleu), M. et Mme Victor Rioux (St-Jean-de-Dieu), M. et Mme Jean-Baptiste Morin (Riv. Trois-Pistoles), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures. Départ du salon funéraire de la Coop Funéraire Québécoise, 25, rue Bédard, Lévis, à 2 heures 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière de Foy. 4-6 (1 fs)

NOEL (Bernadette) — A Québec, le 2 juin 1973, à l'âge de 73 ans, est décédée Dame Bernadette Sadier, épouse de feu M. Elzéar Noël. Elle demeurait au 80, Grande-Allée est, Québec.

Elle laisse dans le deuil son neveu: Brian Power, de Toronto; sa nièce: Mme Louis Brochu (Audrey), de Beaumont.

Les funérailles auront lieu mardi le 5 juin, à 2 heures. Départ des salons de St. Bridgid's Home, 80, Grande-Allée est, sous la direction de la maison Léprieux Ltée, à 2 heures 50, pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. 4-6 (1 fs)

OLIVIER (Louis) — A Québec, le 4 juin 1973, à l'âge de 90 ans et 9 mois, est décédé M. Louis Olivier, époux en premières noces de feu Dame Ernestine Huot et en secondes noces de Dame Angéline Barnabé. Il demeurait à St-Rédempteur, comté de Lévis.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: St-Louis-Marie s.s.s., M. et Mme Gérard Olivier (Lucienne Thibault), M. et Mme Roch-Emile Olivier (Thérèse Lapointe), M. et Mme Raoul Baron (Anne-Catherine); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Olivier, M. et Mme Edgar Huot, Mme Siméon Côté, St-Clara Barnabé, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi le 7 juin, à 3 heures. Départ de la salle paroissiale de St-Rédempteur, sous la direction de la maison Gilbert & Turgeon Ltée, à 2 heures 55, pour l'église de St-Rédempteur et de là au cimetière paroissial. 4-6 (1 fs)

POULIOT (Sr Hélène) — A la maison-mère du Bon-Pasteur de Québec, le 2 juin 1973, à l'âge de 83 ans, après 63 ans de vie religieuse, est décédée Sr Hélène Pouliot (Sr Marie-du-Crucifix), S.C.I.M.

Les funérailles auront lieu mardi le 5 juin, à 9 heures 30, en la chapelle des Religieuses, 1080, de La Chevrotière, Québec. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté, sous la direction de la maison Cloutier Ltée. 4-6 (1 fs)

Le certificat du chasseur est maintenant expiré

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche rappelle aux détenteurs d'un certificat de chasseur de l'an dernier qu'ils doivent se procurer un nouveau certificat s'ils veulent obtenir à nouveau des permis de chasse.

Le certificat qu'on obtient gratuitement en remplissant une formule de renouvellement, n'est valide que pour un an, soit du 1er avril d'une année au 31 mars de l'année suivante. Il n'est pas besoin de suivre à nouveau un cours de sécurité dans le maniement des armes à feu pour obtenir le renouvellement.

Cette exigence du ministère signifie que, depuis le 1er avril dernier, ceux qui vont à la chasse doivent être détenteurs du nouveau certificat et du permis spécifique donnant le droit de chasser les différentes catégories d'animaux que

la loi permet de chasser à cette époque-ci de l'année, comme la corneille, le loup, le coyote, etc. (On conseille fortement aux chasseurs de se renseigner auprès d'un agent de conservation quant aux dates, aux espèces et aux régions).

La distribution des nouveaux permis est complétée pour ceux qui ont déjà retourné leur formule de renouvellement. Les autorités du ministère pressent tous les chasseurs qui ne l'ont pas encore fait de retourner leur formule le plus tôt possible afin d'obtenir leur certificat. Quant à ceux qui, pour une raison ou pour une autre (changement d'adresse, etc.), n'ont pas reçu cette formule, ils doivent s'adresser au Bureau des systèmes informatiques, 5e étage, Edifice "G", Cité parlementaire, Québec (tél.: 643-1829).

Parents !

Devenir camelot, c'est la chance pour le jeune garçon de compléter sa formation. Le livre de journaux développe le sens des responsabilités, apprend la valeur de l'argent, tout en s'initiant au contact avec le public.

Envoyez votre fils à l'école de la vie. L'Action-Québec est prête à lui donner sa chance.

Pour information

L'Action-Québec

522-4771

LE FANTÔME

par Lee Falk et Ray Moore

LA FAMILLE TETEBECHE

par Chic Young

PHILOMENE

par Ernie Bushmiller

Tarif de publication

Avis de décès.
Services annuels: Formule régulière: (sans photo): \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Photo: \$10.00 additionnel par parution

Remerciements pour sympathies
Formule régulière: \$3.50
Mots additionnels chacun: 0.05
Compte rendu de funérailles: (sans photo): \$20.00
Photo: \$10.00 additionnel par parution

SERVICE 24 HEURES PAR JOUR 522-4771

Comment aller aux 500 milles d'Indianapolis et ne pas les voir



Par Réal LABBÉ

Ce n'est pas facile à réaliser mais je l'ai fait quand même. Je suis allé à Indianapolis pour assister aux 500 milles et je n'ai vu que 500 verges à peu près, plus deux tours de parade et une course de motocyclettes. En compagnie de quelques journalistes japonais, mexicains, allemands, français et un confrère de Montréal, nous étions les invités de l'Office américain du tourisme pour assister aux festivités des 500 milles d'Indianapolis, lors de la fin de semaine du "Jour du souvenir" aux États-Unis.

Ma malchance légendaire n'a pas manqué de me suivre jusque là-bas et j'ai été empêché de voir le déroulement de cette épreuve de vitesse. Voici les quelques aventures qui me sont arrivées. Tout avait bien commencé et j'étais rendu à l'aéroport de Buffalo où je devais prendre l'avion pour Indy. Il y avait un vol direct, qui ne prend qu'une heure, et l'autre vol, avec arrêt à Cleveland et Columbus dans l'Ohio, qui prend trois heures. Naturellement je suis tombé sur le plus long. Nous avons frappé un orage électrique, ce qui a eu pour effet de secouer violemment tous les passagers.

L'arrivée à Indy. Je n'avais pas mes bagages. Après quelques recherches j'ai découvert qu'ils avaient été envoyés par le vol direct et étaient donc là avant moi. J'ai aussi manqué le représentant de l'OTEU qui était venu me chercher.

La journée du samedi, il avait été prévu à notre programme très chargé, que l'après-midi nous assisterions à des courses de motocyclettes et le soir à des courses d'automobiles de type "sprint". Les motocyclettes ont eu lieu, mais la pluie a forcé la remise des courses en soirée, après les qualifications. Voilà, une soirée de perdue.

Dimanche, c'était le jour de la parade et nous avions des places de choix. Je pars en compagnie de notre guide et des Japonais. Toujours à cause de notre horaire, nous sommes parvenus un peu après le début de la parade et il y avait tellement de monde qu'il nous a été impossible de nous rendre à nos places. Voilà on a dû regarder la parade, debout, dans la 7e rangée à peu près. Après une demi-heure, j'ai décidé de me rendre à ma chambre pour la suivre à la télévision d'où j'aurais une meilleure vue. Mais voilà, la parade n'était pas télévisée. Qu'à cela tienne, si je manquais la parade, j'aurais au moins la chance de voir des courses d'automobiles de type "midget", en soirée. La pluie, toujours elle, a forcé les autorités à remettre cette course à la fin de semaine suivante.

Le grand jour était arrivé. Nous nous sommes levés tôt et comme il y avait beaucoup de circulation, le maire de la ville avait consenti à donner à notre groupe

une escorte de police. Le trajet a été rapide et nous sommes arrivés à la piste avec amplement de temps devant nous pour visiter les puits de ravitaillement. Quand nous sommes partis, le soleil était radieux et les chances de pluie étaient fort minces. Je n'avais pas pris la précaution d'apporter un coupe-vent.

Mais la pluie s'est mise de la partie et elle retardait le début de la course. Après plusieurs heures d'attente, ce fut enfin le traditionnel: "Gentlemen, start your engine". Le tour de parade, et ensuite le tour devant permettre aux conducteurs d'ajuster leurs positions qu'ils avaient méritées lors des qualifications. Tout le monde est debout et on attend de voir le signal agiter le drapeau vert. Ça y est! Le "pace car" entre dans l'allée du puits de ravitaillement et c'est le départ. Au même moment un accident se produit et la course est arrêtée dix secondes après le commencement. Le temps de remettre la piste en bon état et de porter secours aux spectateurs blessés, la pluie a le temps de reprendre. On décide de reporter la course au lendemain.

Encore une fois le mardi il faut se lever tôt et cette fois il n'y a pas d'escorte de police. Nous sommes pris dans le trafic et il reste encore plus de deux milles à faire avant d'arriver à la piste. Comme ça semble plus vite de s'y rendre à pied, un journaliste japonais et moi-même décidons de quitter l'automobile et de marcher. Enfin la piste est en vue. Notre ignorance de la localisation exacte de la piste fait qu'on entre par le mauvais côté et il nous faut encore marcher un bon bout. On joue l'hymne national et la course est sur le point de commencer. Ça regarde comme si on allait manquer le départ.

A cause d'un trouble d'assèchement de la piste, la course a de nouveau été retardée et nous avons enfin gagné nos sièges. Une telle marche creuse l'appétit et je me suis porté volontaire pour faire la queue à l'un des restaurants du stade. J'attendais depuis une quinzaine de minutes quand j'ai entendu les moteurs gronder. On allait commencer et j'étais très intéressé à voir le départ qui est spectaculaire. Par contre j'étais seulement à une dizaine de rangs de me faire servir. J'ai opté pour conserver ma place dans la lignée, quitte à manquer le premier tour.

Quand j'ai donné la commande, devinez ce que la fille m'a dit: "Je suis désolée, mais il ne nous reste plus rien, sauf de la liqueur douce et de la bière". Allons donc, ce n'était que normal pour moi, avec cette guigne qui me poursuivait. J'ai eu vite fait de regagner ma place pour le départ et au moment où le "pace car" s'amenait dans le dernier droit, le signal agité le drapeau rouge, indiquant que la course était à nouveau arrêtée. Un accident? Pas du tout, la pluie avait recommencé à tomber. Et ce fut tout pour la journée. Avoir marché près de trois milles, pour absolument rien.

Dans mon horaire, il était prévu que je retournais à Québec le mercredi. J'ai décidé de quitter Indy quand même et quand je me suis levé pour me rendre à l'aéroport, il pleuvait à torrents. Déjà je me félicitais de mon geste car je me disais que la course allait être remise au jeudi et je ne serais à Québec que le vendredi. Bien sûr, la course a eu lieu le mercredi et j'ai tout manqué.

Ce n'était pas encore fini car je n'étais pas à Québec encore. Mon avion de Montréal à Québec était en retard de plus de 50 minutes et aussi une erreur d'aiguillage a fait que mon bagage s'est arrêté à Montréal au lieu de continuer à Québec.

C'est un voyage dont je me souviendrai longtemps.

On réclame l'abolition pure et simple des courses d'automobiles

Les accidents mortels et les nombreux blessés des 500 Milles d'Indianapolis ont provoqué une vive émotion dans les milieux de l'automobilisme sportif américain où l'on réclame la limitation des vitesses et

l'amélioration des mesures de sécurité ainsi que dans la presse dont une large partie réclame l'interdiction pure et simple de ce genre de course.

Le New York Times, notamment, s'élève contre ce qu'il

qualifie de "forme d'homicide autorisé" et écrit vendredi dans un éditorial:

"Le massacre qui a marqué la course automobile d'Indianapolis en 1973 ne peut pas être considéré comme acciden-

tel. Ce qui est arrivé sur l'infâme circuit est devenu une forme habituelle d'homicide.

En 57 ans de course à Indianapolis, il n'y a pas eu une seule année sans accident sérieux. De plus, l'hécatombe annuelle à Indianapolis ne fait que l'encourager ailleurs".

Soulignant ensuite que ce qui était arrivé mercredi à Indianapolis n'avait rien d'habituel du tout, le New York Times poursuit:

"De tels cirques mortels ne sont en aucun cas justifiés par leur popularité morbide. Le problème le plus important ici est celui de la sécurité et de la moralité du public sauvegarde de la vie humaine. Mais il y en a d'autres, secondaires mais également importants, comme la consommation exagérée de carburant à un moment où la pénurie menace de diminuer l'utilisation normale des automobiles et des avions. Un tel gâchis intolérable — qui va de pair avec l'adulation de vitesses meurtrières — face à une crise d'énergie qui empire, est comparable à l'incinération de nourriture à une époque de famine".

Et le quotidien newyorkais de conclure:

"La débâcle 1973 à Indianapolis mérite d'être transformée en pierre tombale et épitaphe à une aberration sauvage du monde du sport".

BOURSES

Gordon Joscock a remporté un record de \$236,022 pour sa victoire mercredi dans les 57e 500 Milles d'Indianapolis, les plus courts, les plus perturbés,

mais aussi les plus richement dotés de toute l'histoire de la course.

Plus d'un million de dollars — \$1,006,105 exactement — étaient en jeu dans l'épreuve écourtée.

Les suivants de Johncock ont empoché respectivement: Bill Vukovitch, \$97,512; Roger McCluskey, \$60,752; Mel Kenyon, \$34,487; Gary Bettenhausen, \$37,965, etc.

Les deux seuls étrangers parmi les 33 qualifiés, le Britannique David Hobbs onzième et le Néo-Zélandais Graeme McRae seizième ont reçu \$20,934 et \$19,038.

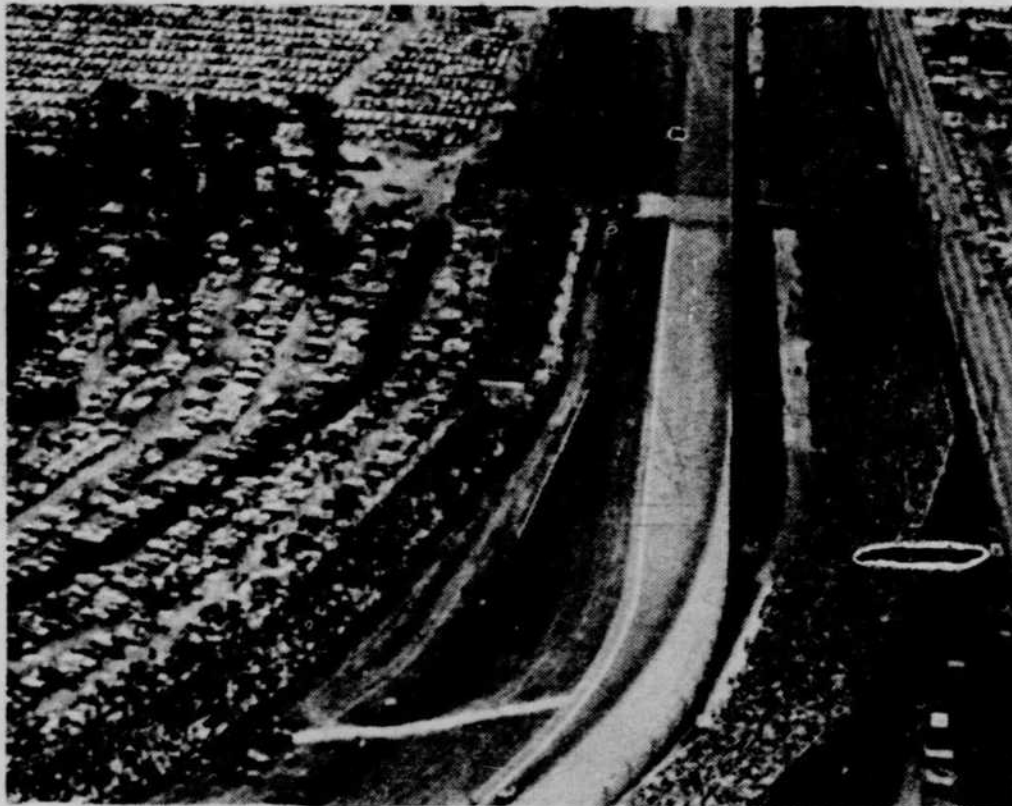
Les deux blessés hospitalisés qui ont également été classés, Swede Savage vingt-deuxième et David Walther trente-troisième ont gagné \$19,367 et \$13,962.

BLESSES

L'état de Swede Savage est toujours grave et celui de David Walther reste sérieux, indique-t-on, vendredi matin, à l'hôpital méthodiste d'Indianapolis où les deux pilotes ont été transportés après leur accident dans la course de 500 Milles. Ils souffrent tous deux surtout de brûlures notamment au visage et aux mains.

Des complications rénales se sont déclarées pour Savage qui souffre cependant moins des inhalations de flammes. Il a été sérieusement brûlé à un oeil, mais la cornée ne semble pas avoir été atteinte.

L'état des trois spectatrices, victimes des effets de l'accident de Walter lors du départ raté de lundi, est stationnaire.



La journée des "500 milles".

Fiasco à Manseau

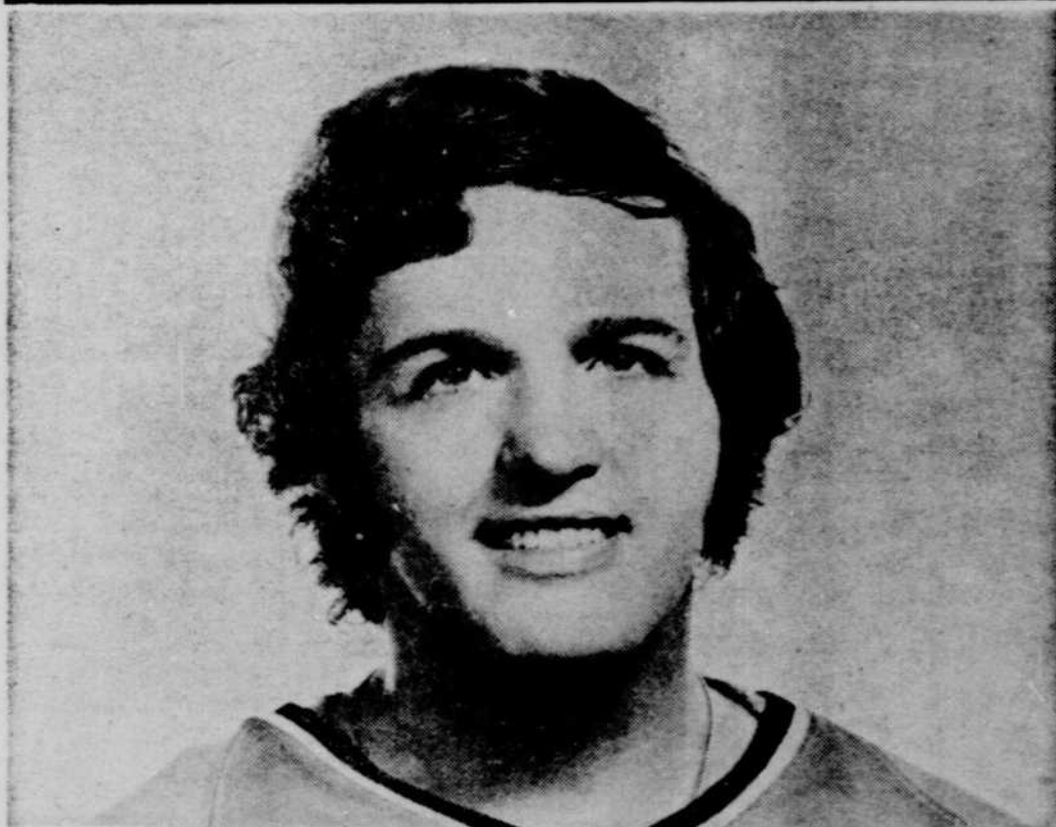


La grande corvée de Manseau qui avait été organisée samedi n'a pas donné les résultats escomptés, alors qu'une dizaine de personnes, dont deux députés y ont participé. Toutefois, les coopérateurs entendent bien rendre leur projet à terme et recevront d'ailleurs une subvention de \$14,000 du ministère du Travail pour les 35 emplois que leur projet est appelé à créer.

Détails et photos en p. 2.

(Photo l'Action-Québec par Mario Roy) ■

Bernier avec les Nordiques



Serge Bernier a signé son contrat avec les Nordiques de Québec. Il s'agit d'un engagement de trois ans. Bernier a évolué avec les As de Québec, les Flyers de Philadelphie et l'an dernier avec les Kings de Los Angeles. L'annonce de la signature de Bernier a été confirmée ce midi lors d'une conférence de presse. ■

l'Action Québec

66e année — No 534

Lundi, 4 juin 1973

15'

Bilan officiel de la catastrophe du Tupolev-144

14 morts
28 blessés

PARIS Reuter — Le bilan officiel de la catastrophe du Tupolev s'établit lundi matin à 14 morts et 28 blessés, a annoncé la police. Parmi les morts se trouvent les six Soviétiques qui étaient à bord de l'appareil. Quatre corps sont toujours bloqués à l'intérieur de la cabine de pilotage, a précisé la police. Les huit autres personnes qui ont péri étaient des habitants de Goussainville, la commune sur laquelle s'est écrasé le supersonique soviétique.

Autres nouvelles et photos en pages 1 et 7. ■